MÉMOIRE

ET

OBSERVATIONS

SUR

L'APPLICATION DU FEU

AU TRAITEMENT DES MALADIES.

MÉMOIRE

ET OBSERVATIONS

SUR L'APPLICATION DU FEU

AU TRAITEMENT DES MALADIES ;

GUÉRISON D'UNE MALADIE DU FOIE OPÉRÉE PAR LE MOXA ;

SUIVIS

DE VUES GÉNÉRALES SUR LA MÉDECINE,

ET DE

QUELQUES PRÉCEPTES EN FORME D'APHORISMES.

PAR M. MOREL,

Ancien chirurgien des hôpitaux de Lyon ; membre, prévôt et professeur du ci-devant collége de chirurgie ; ancien membre de la Société de médecine de la même ville.

Atque non sine aliquo artis medicæ dedecore, ac etiam non levi ægrotantium jacturâ, cum hoc præsidio multis ægrotis desperata sanitas miraculo quasi restituta fuerit.

Prosp. Alp. de Med. Ægypt., lib. III, cap. 12.

PARIS,

LE NORMANT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

RUE DE SEINE, PRÈS LE PONT DES ARTS.

1813.



INTRODUCTION.

J'avois épuisé dans le cours de cinq années, les ressources ordinaires de la médecine et du régime, pour me débarrasser d'une maladie importune : non-seulement je n'avois pu obtenir ma guérison ; mais mon état sembloit s'aggraver insensiblement, et menaçoit mon corps d'une ruine prochaine ; effet assez ordinaire de ces affections chroniques qui ont leur siége dans un des organes essentiels à la vie.

Cependant, quoique sexagénaire, je me sentois encore assez de force et de courage pour prolonger ma carrière de quelques années, si j'étois capable de trouver quelque moyen d'arrêter les progrès du mal. Mais,

après avoir éprouvé l'insuffisance des remèdes de la médecine moderne, quel parti pouvois-je prendre ? me résigner en silence, ou m'écarter des routes ordinaires, où je n'avois fait que m'égarer : je me décidai pour le dernier parti.

Je m'adressai aux anciens, et bientôt mes espérances se ranimèrent : je savois bien qu'ils avoient fait un grand usage du feu dans le traitement de maladies rebelles ; mais jè n'ignorois pas que les modernes avoient improuvé leur conduite à cet égard, comme inutilement cruelle et barbare. Cependant je vois dans *Hippocrate*, *dans Celse*, *dans Cœtius*, *dans Eginette*, qu'ils ont opéré avec le feu, des miracles, dans beaucoup de circonstances où nous laissons tranquillement mourir nos malades, par tendresse et par sensibilité. Après eux, je rouvre mon *Pouteau*, et je trouve dans les brillantes cures qu'il a faites avec le moxa, des raisons

péremptoires, pour m'encourager à en faire l'essai sur moi-même. On verra dans l'observation qui me concerne, et qui terminera mon Mémoire, combien j'ai eu lieu de m'applaudir de l'avoir employé pour ma maladie.

Comme on n'est pas dans l'usage d'appliquer le moxa dans le genre de maladie dont il m'a débarrassé, et que des faits semblables, isolés et restés dans l'oubli, ne sont plus d'aucune utilité pour la société, j'ai pensé qu'il étoit de mon devoir de rendre public celui-ci, parce que bien d'autres que moi, dans les circonstances où je me suis trouvé, pourront être réduits à recourir au même moyen pour rétablir leur santé; parce que nous devons tous un compte rigoureux à la société, soit pour ce qui peut contribuer à l'aisance et aux agrémens de la vie, soit pour ce qui peut en adoucir les misères et en soulager les infirmités.

Mon intention n'avoit d'abord été, que de rédiger mon observation, et de l'envoyer au rédacteur du Journal de Médecine, en le priant de l'insérer dans un numéro ; mais une réflexion a changé mon plan: la voici. Je pensois un jour au respect que tous les médecins portent et doivent à la mémoire *d'Hippocrate*, pour son vaste savoir dans toutes les parties de l'art de guérir, consigné dans ses ouvrages immortels. Je voyois une contradiction choquante entre les éloges qu'on lui prodigue, et le mépris qu'on a pour certaines parties de sa pratique. J'en donnerai par exemple la cautérisation dans les maladies rebelles ; certainement, ce père de la médecine n'étoit pas moins fondé par son expérience, lorsqu'il donne le conseil de cautériser, que lorsqu'il dit de respecter les jours critiques, dans une fièvre aiguë. Néanmoins, on a pour ainsi dire exclu de la pratique de la médecine, ce moyen si puissant

entre ses mains, et celles de ses successeurs.

Cette réflexion m'a suggéré l'idée d'extraire de ses œuvres une grande partie des cas dans lesquels il employoit le feu, pour en offrir le tableau en tête de mon Mémoire; moins pour faire un reproche indirect à ceux qui sont aveuglés par une fausse prévention à cet égard, que pour tâcher de les ramener à résipiscence. Alors mon sujet changeant de forme, j'ai laissé aller la plume pour étayer la doctrine du cautérisme, de l'autorité de plusieurs anciens, et parmi les modernes, de celle des célèbres *Pouteau* et *Percy*, que j'ai mis à contribution. J'ai terminé par des observations qui me sont propres, et par d'autres qui m'ont été communiquées par des collègues qui sont aussi mes amis.

Ce Mémoire sera suivi de quelques vues générales, qui m'ont été fournies par une pratique de plus de quarante

ans, dans l'une et l'autre médecine.
Je n'ai partout raisonné que d'après l'expérience; car, pour les systèmes, comme ils sont le fruit de l'imagination, ils tendent plus à nous égarer qu'à nous éclairer dans la recherche de la vérité. Qu'importent, en effet, l'imagination et ses faux brillants dans une science incertaine, qui a pour base l'observation, et pour dernier terme l'expérience? Si la lecture des ouvrages à système étoit indifférente en elle-même, on ne regretteroit que le temps perdu : mais elle peut quelquefois entraîner des conséquences graves. N'avons nous pas vu, il y a quelques années, un habile médecin de Paris, publier dans les journaux, que la rage étoit dans l'homme, une maladie imaginaire? Assertion démentie cent fois, par l'exemple des enfans en bas âge et des grossiers montagnards, chez lesquels la moralité est réduite à si peu de chose. Cependant, si une doc-

trine aussi étrange étoit adoptée généralement, on prévoit les malheurs, qui seroient la suite de la sécurité qu'elle auroit provoquée. On trouvera, comme faisant suite à l'article précédent, des préceptes en forme d'aphorismes, qui peuvent avoir quelque utilité. L'ouvrage sera terminé par une observation, sur une fièvre scarlatine.

MÉMOIRE

SUR L'APPLICATION DU FEU

AU TRAITEMENT DES MALADIES.

PARMI les agens que l'art de guérir emploie dans le traitement des maladies, il n'en est point dont l'action soit plus immédiate et plus prompte que celle du feu. On ne peut concevoir les effets étonnans de cet élément sur les corps combustibles, et même sur les métaux, qu'en admettant que les molécules qui constituent son essence sont d'une ténuité infinie, et qu'elles sont agitées par un mouvement continuel extrêmement rapide; et c'est à cette mobilité qui multiplie sans cesse les frottemens, qu'on doit rapporter tous les phénomènes qui dérivent de l'action du feu dans toute la nature. Dans une grande expansion de ses parties, il est le principe vivifiant de l'univers; dans leur rapprochement intime, il décompose et semble détruire tout ce qui peut servir d'aliment à son activité. Je vais le consi-

dérer dans ses effets sur l'homme dans certains cas de maladies : en remontant, autant que je pourrai, aux premiers temps où l'on en a fait usage; redescendant ensuite jusqu'à nos jours, j'aurai occasion de remarquer qu'après que les anciens s'en furent servis dans plusieurs circonstances, il fut pendant quelques siècles presque entièrement abandonné, et que c'est au génie du célèbre *Pouteau* que nous sommes redevables des guérisons obtenues depuis cinquante ans par l'application du moxa dans plusieurs maladies.

L'application du feu, comme moyen de soulager ou de guérir dans plusieurs circonstances, paroît être de l'antiquité la plus reculée : en Europe, les médecins grecs en ont fait usage, même au temps des Asclépiades; en Afrique, il fut connu des Egyptiens; en Asie, les Japonais et les Chinois l'emploient de temps immémorial dans une infinité de maladies. Comment se fait-il que des peuples qui n'avoient aucune communication entre eux, et qui ignoroient leur existence réciproque, se soient néanmoins accordés dans l'emploi d'un moyen qui porte en soi le caractère de la destruction, et qui paroît plus fait pour anéantir les êtres que pour contribuer à leur conservation? Je crois devoir en rapporter l'origine aux maladies rebelles, qui, résistant à tout, portent le désespoir dans l'ame de ceux

qui en sont atteints; les décident à l'essai de remèdes extraordinaires, et leur font chercher dans des douleurs violentes, mais passagères, la fin des maux contre lesquels ils ont épuisé en vain toutes les autres ressources de l'art et de la nature. Peut-être aussi que le hasard, si fécond en découvertes, a-t-il, le premier, mis sur la voie des tentatives. On connoît l'histoire de ce malade à qui on avoit conseillé de se faire frotter avec de l'esprit-de-vin une partie fortement affectée d'un rhumatisme ; un accident mit le feu à l'esprit-de-vin, le malade fut brûlé, mais il fut radicalement guéri de son rhumatisme.

Il est naturel de penser que les premiers hommes qui furent dans le cas d'éprouver des maladies, eurent d'abord recours aux végétaux; il étoit facile de supposer que, dans cette multitude de plantes qui ornent et couvrent la surface de la terre, il en étoit plusieurs qui recéloient des propriétés dont on pouvoit tirer parti pour la guérison des maladies ; et lorsque, par des expériences réitérées, on eut obtenu des succès dans plusieurs cas, on eut sans doute l'espoir de trouver dans ce brillant règne que la nature étale à nos yeux avec tant de diversité et de profusion, des remèdes à tous nos maux.

Mais, soit que les essais et les expériences aient été insuffisans, par l'incertitude du choix dans

les richesses qu'elle nous offre à cet égard, soit que réellement le règne végétal ne renferme pas toutes les qualités qu'exige l'immense quantité de maladies qui affligent l'espèce humaine, on s'aperçut, enfin, qu'il en existoit contre lesquelles venoient échouer toutes les propriétés virtuelles des végétaux. Il fallut alors interroger les autres règnes: mais le règne animal, consacré par essence à la nourriture des hommes en état de santé, ne pouvoit offrir que de foibles secours fondés sur l'analogie dans l'état de maladie; et quant au règne minéral, il eût fallu connoître l'art de décomposer les mixtes, pour extraire et séparer les divers principes dont ils sont formés; mettre à part ceux qui n'ont que des qualités nuisibles, et ne réserver que ceux dont on pourroit espérer des effets avantageux. Pour cela il falloit des chimistes, et cet art ne devoit naître que dans des temps postérieurs, et n'être perfectionné que de nos jours.

Privé de ces ressources, et voulant à toute force trouver des remèdes à tous les maux, on fit l'essai successif de toutes les substances simples qui tomboient sous la main; et comme il est des maladies extrêmement tenaces, qui semblent se jouer des efforts de l'art, on fut insensiblement amené à soumettre à l'action du feu celles qui avoient constamment résisté à tous les autres

moyens. Quelques succès obtenus encouragèrent à répéter les expériences dans les mêmes circonstances, et enhardirent à étendre l'application de cet agent à la plupart des maladies soupçonnées d'incurabilité.

Les avantages qui résultèrent de l'usage du feu dans une infinité de cas, sont consignés dans un grand nombre d'auteurs. Il sembleroit qu'un moyen qui a donné tant de preuves de son efficacité dans des maladies rebelles affectant diverses parties du corps, auroit acquis le droit d'être compris dans le petit nombre des remèdes les plus précieux qu'on emploie pour la guérison des malades. Cependant, malgré tous ses titres à l'admiration, j'ose dire à la reconnoissance, l'application du feu aux maladies est encore circonscrit dans un cercle très-étroit. Quelle peut être la cause d'une indifférence aussi coupable? Est-ce la main timide du médecin qui s'arrête à l'idée pénible de causer une douleur passagère au malade? Est-ce la pusillanimité de celui-ci qui le fait reculer d'effroi au seul nom du remède qu'on lui propose? Je n'ignore pas qu'il est des personnes qui redoutent avec excès d'acheter la santé au prix de quelques instans de souffrances, mais elles sont en petit nombre. Le bien-être, l'amour de la vie ont des attraits si puissans, qu'en général les hommes se décident sans trop

de résistance à tous les sacrifices qui leur sont commandés par une nécessité impérieuse : aussi voyons-nous tous les jours les malades se soumettre à supporter les grandes opérations de la chirurgie, infiniment plus douloureuses et plus longues que l'ustion, quel que soit le procédé qu'on emploie dans l'application du feu. Il est vrai que les malades qui sont dans le cas d'essuyer une opération, n'ont pas le choix des moyens pour obtenir leur guérison : la conviction qu'ils ont que, s'ils ne s'y soumettent pas, ils conserveront leurs infirmités, est pour eux une raison suffisante pour accéder à tout ce qu'on leur propose. Il n'en est pas ainsi pour ceux à qui toute opération avec l'instrument ne peut être d'aucune utilité, qui néanmoins ont des maladies difficiles à guérir, et qui ont résisté pendant long-temps à tous les remèdes qu'on a crus propres à les combattre. C'est pour ces sortes de cas que l'expérience a démontré que l'application du feu étoit souvent l'unique ressource dont on pouvoit attendre un succès complet : c'est alors aussi que le médecin, s'il a quelque espoir de déraciner la maladie par la cautérisation, doit profiter de la lassitude du malade pour l'encourager à faire l'essai d'un moyen au fond bien moins douloureux qu'il n'imprime d'effroi. Qu'on ne s'imagine pas que je veuille donner le conseil de brûler à

tout propos; mais bien d'user de ce moyen toutes les fois qu'on aura éprouvé l'insuffisance complète des autres secours de la médecine, surtout dans les maladies où l'expérience a démontré les effets avantageux de la cautérisation. Ce n'est pas sans des raisons plausibles qu'Hippocrate a dit : *Quod remedium non sanat, ferrum sanat; quod ferrum non sanat, ignis sanat; quod ignis non sanat, insanabile est.*

Nous jetterons un coup d'œil rapide sur les différentes maladies pour lesquelles les anciens ont recommandé le feu ; nous rapporterons quelques-unes de leurs observations; nous dirons un mot de la manière dont ils l'employoient ; nous transportant ensuite chez les peuples les plus orientaux, nous y verrons le moxa consacré, depuis nombre de siècles, au traitement d'une infinité de maladies chez les deux nations les plus renommées de ces contrées. Nous terminerons ce Mémoire par des observations sur le moxa qui nous sont propres, ou qui nous ont été communiquées par des confrères, en rendant hommage à notre célèbre compatriote *Pouteau*, pour avoir eu le courage de secouer le joug des préjugés, en restituant à l'art de guérir un puissant agent utilement employé par les anciens, et presque tombé dans l'oubli dans les siècles où les Barbares inondèrent et dévastèrent l'Europe.

Il seroit impossible de découvrir à quel peuple appartenoit celui qui, le premier, osa porter un fer brûlant sur une partie malade, dans la vue de réprimer et de détruire le principe de la maladie. L'origine de cette tentative se perd dans la nuit des temps. Il en est ainsi de celle de la plupart des faits qui nous ont été transmis par l'antiquité. La tradition orale a long-temps perpétué chez des peuples entiers leurs usages, leurs lois, leurs mœurs; mais c'est à la tradition écrite que nous sommes redevables de la connoissance d'une multitude d'objets inventés par les anciens, qui sont utiles à la société, dont toutefois l'origine va se confondre dans les révolutions, qui de tout temps ont agité et tourmenté les peuples.

Tout ce que nous savons sur le sujet qui nous occupe, c'est que les Grecs ont fait de très bonne heure usage du cautère actuel, et l'on soupçonne qu'ils l'avoient emprunté des Egyptiens ou des Ethiopiens : ces derniers brûloient le front de leurs enfans le jour de leur naissance (1).

Quoiqu'il paroisse certain que les ancêtres d'*Hippocrate* faisoient usage du feu dans le traitement des maladies, nous ne pouvons rien

(1) Histoire de la Chir., vol. 1, pag. 133.

dire à cet égard, puisqu'ils ne nous ont rien transmis. C'est donc à *Hippocrate* qu'il faut rapporter les premiers essais connus de la cautérisation chez les Grecs. Et quand il seroit vrai qu'il n'a fait à cet égard qu'imiter les médecins de sa famille qui l'ont précédé, on peut croire qu'il a mis dans ses expériences, cette sagacité et cette justesse d'observation, qu'il portoit à un degré si éminent dans l'exercice de toutes les parties de la médecine.

Nous allons jeter un coup-d'œil sur l'emploi qu'il a fait dans sa pratique de ce puissant agent. Ce sera principalement d'après l'autorité de ce grand homme, que nous serons fondés à penser, ainsi que plusieurs modernes dont nous partageons les opinions à cet égard, que l'abandon général de l'usage du feu par les médecins, pendant plusieurs siècles, a été funeste à l'humanité.

Non-seulement *Hippocrate* regardoit l'application du feu au traitement des maladies comme un des plus puissans moyens que l'art ait à sa disposition, mais il croyoit encore que la cautérisation ne bornoit pas ses effets à la partie brûlée; il pensoit qu'ils s'étendoient aux parties environnantes qui en acquéroient une plus grande force. Il cite en exemple la coutume des Sarmates qui habitoient près des Palus-Méotides,

dont les femmes brûloient la mamelle droite de leurs filles dans leur enfance, afin de diriger plus d'accroissement et de force à l'épaule et au bras du côté brûlé (1). Il regardoit aussi la cautérisation comme propre à corriger les vices de constitution des peuples qui habitent des climats humides, malsains. Il donne pour exemple les Scythes nomades vivans dans un pays constamment chargé de brouillard, et ne buvant que des eaux de neige et de glace fondues, ce qui influe fortement sur leur tempérament : car, dit-il, les habitans de ces contrées sont épais, charnus; leurs membres sont mous et lâches, leur ventre est humide; c'est dans l'usage du feu que ces peuples avoient trouvé le moyen de réprimer l'influence du climat sur le développement et le jeu de leurs organes. La plupart portoient des marques de brûlure aux épaules, aux bras, aux mains, à la poitrine, aux cuisses et aux flancs. C'est cette pratique, généralement reçue chez eux, qui les rendoit habiles à tous les exercices auxquels ils se livroient; car sans elle, ajoute notre auteur, ils ne peuvent ni tendre l'arc, ni

---

(1) *Eam matres exurunt, ut ne incrementum accipiat, sed ad dextrum humerum et brachium omne robur et copia transmittatur. — De aere, locis et aquis.*

lancer le javelot ; à cause de la grande foiblesse et de l'atonie de leurs membres (1).

Si, selon *Hippocrate*, le feu est capable de produire des effets aussi étonnans, on ne doit pas être surpris s'il en a étendu l'usage à un si grand nombre de cas dans sa pratique : aussi, dans toutes les circonstances où la maladie pouvoit être soumise à l'action de cet agent, il se gardoit bien de la déclarer incurable avant d'avoir usé de cette dernière ressource ; je dis dernière ressource, parce qu'on observe qu'en général il commençoit ses traitemens par les autres moyens de la médecine, même par les plus doux ; et en cas d'une résistance opiniâtre, il arrivoit graduellement et insensiblement à l'instrument tranchant, et au fer ardent, dernier terme de ses espérances.

Sans doute cette façon de procéder étoit conforme au caractère de bonté et d'humanité qu'on reconnoît dans *Hippocrate*, et ajoute un sentiment de vénération au respect qu'on doit à sa vaste science. Cependant le nombre des maladies difficiles à guérir étoit assez grand pour lui fournir des occasions fréquentes de cautériser, ainsi que

---

(1) *Cùm verò uruntur, ex articulis copia resiccatur, eorumque corpora validiora, habiliora, et firmioribus articulis redduntur. — Loco citato.*

l'on verra par l'exposé succinct de la majeure partie des cas dans lesquels il employoit le feu.

D'abord, dans les fluxions qui se portent dans l'intérieur du globe de l'œil, et qui peuvent altérer la pureté des humeurs qu'il renferme, retirer la pupille en-dedans, changer la forme et déplacer le champ de la vision, d'où il résulte la perte de la faculté de voir les objets tels qu'ils sont, il recommande de cautériser les artères temporales, et d'appliquer ensuite des topiques humectans et relâchans, afin de faire couler les larmes abondamment (1).

Hippocrate avoit reconnu sept espèces de catarrhes : il établit le siége de la sixième dans les chairs, près des vertèbres, où elle détermine un amas de sérosité. Il prescrit d'abord le traitement qu'il convient d'y faire; si ce traitement échoue, ce que l'on reconnoît par la continuité de la fluxion dans les chairs, qui occasionne une espèce d'hydropisie, alors il veut qu'on applique le feu près du cou, et qu'on fasse trois escarres : il recommande, lorsqu'elles sont tombées, de rapprocher les bords, afin de rendre les cicatrices plus petites; il indique ensuite le traitement

---

(1) *Huic venas adurito quæ videndi aciem premunt, quæque semper pulsant et inter aurem et tempora à naturâ sitæ sunt. — De locis in homine.*

convenable jusqu'à la terminaison de la maladie (1).

Mais un genre de maladie pour lequel il avoit souvent recours à la cautérisation, c'est celui des diverses affections des poumons, devenues ou tendantes à devenir chroniques. En effet, l'expérience de tous les temps a appris combien il est dangereux de laisser long-temps ces organes en proie à l'action meurtrière des principes morbifiques qui les affectent : c'est pourquoi, dans plusieurs de ses Traités, il revient souvent sur les maladies du poumon, et conclut ordinairement pour l'application du feu, lorsque les autres remèdes n'apportent pas un changement notable dans l'état du malade.

Tantôt, en parlant de la péripneumonie, dont il décrit la nature, les causes, les signes, les symptômes, les accidens, et dont il indique au long le traitement, il observe que si la fièvre, après s'être calmée pendant deux jours après le neuvième, revient de nouveau, le malade périt; mais, si la fièvre ayant été calmée au neuvième,

---

(1) *Cùm autem in carnem posteriore parte juxta vertebras illapsa fluxio aquam intercutem excitarit, hunc in modum curato. Cervicis carnem quæ in medio est venarum, tribus crustis inurito, inustum constringito, et quàm tenuissimas cicatrices facito.* — *Loco citato.*

elle ne reparoît pas jusqu'au quatorzième, il regarde alors la maladie comme terminée, et le malade est sauvé : dans le cas contraire, il s'établit une suppuration, ce qui constitue une vomique, laquelle, venant à crever, peut quelquefois être expectorée. Mais si l'abcès crève en dedans, le pus, par son poids, et la nature par ses efforts, tendent à pousser en dehors la collection purulente ; ce qui forme un empyème, ce qu'on reconnoît, dit *Hippocrate*, parce qu'on sent le pus fluctuer en remuant le corps, et qu'on entend même un peu de bruit : il recommande, dans ce cas, d'appliquer le feu sur l'endroit présumé du foyer purulent (1).

Tantôt, en parlant de la plèvre, il dit qu'il se fait des suppurations de plus d'une manière dans la cavité de cette membrane. D'abord, si la pituite se porte plus abondamment de la tête dans sa cavité, elle s'y pourrit et forme du pus. La même chose arrive à la suite d'une pleurésie, quand elle a été violente, si, aux jours critiques, la solution de la maladie n'a pas eu lieu par les crachats ou par une autre voie. La même chose

(1) *Et ubi caro contussa fuerit, circa quam pus colligitur, collectumque, si quis corpus concutiat, fluctuat et strepitum facit. Et hæc quidem inustione curantur.* — *Loco citato.*

peut encore arriver à l'occasion de quelque exercice extrêmement violent, qui donne lieu à des déchirures de la plèvre : si, dans ce cas, on n'observe pas les ménagemens nécessaires, le mal s'aggrave insensiblement, au point d'amener une collection de pus. Dans les trois états ci-dessus, il peut résulter un empyème qu'il faut se hâter d'ouvrir par la cautérisation, parce qu'un trop long séjour du pus exposeroit le malade à perir (1).

Ailleurs *Hippocrate* parle de la rupture au dos ou à la poitrine, dont les signes sont des douleurs dans toute l'étendue de la partie ; on y ressent une grande chaleur, on a de la toux, les crachats qu'on rend sont un peu sanglans ; on y voit des filets rouges comme des cheveux. Cette maladie est ordinairement la suite d'un travail forcé, excessif; elle peut aussi survenir après avoir été fortement secoué à cheval ou dans une voiture. Il conseille de cautériser devant et derrière, de ne point travailler d'un an après l'application du feu (2).

---

(1) *Hic si antequam pus diutiùs permaneat, uratur aut secetur, plerumque sanus evadit. — De Morbis. Lib. prim.*

(2) *Si pectus aut dorsum ruptum fuerit, dolores pectus et dorsum per totum detinent, calor subinde invadit, et sputum subcruentum tussi rejicit, per quod capillus velut*

Au livre des affections internes, il traite encore de celle des poumons, qui est occasionnée par des causes violentes; il entre dans un détail beaucoup plus circonstancié des symptômes, du traitement, du régime qu'on doit observer, en avertissant que, si les remèdes qu'il indique pour opérer la guérison ne réussissent pas, il faut, sans hésiter, se hâter d'appliquer le feu à la poitrine et au dos.

Dans un article où il traite de la phthisie pulmonaire, il indique toutes les précautions que l'on doit prendre pour prévenir le danger de la maladie, soit dans les secours que l'art peut offrir, soit dans le régime que doit suivre le malade, par rapport à la vie animale, sans oublier l'avis de réprimer les passions qui, dans ces circonstances, conduisent rapidement le malade au tombeau. Mais si, par quelque cause provoquée ou accidentelle, il se fait une collection purulente, il conseille de donner issue au pus, en ouvrant avec l'instrument tranchant,

---

cruentus intercurrit; eaque maximè contingunt si manibus laborarit, aut in currum aut equum conscenderit. Hunc anteriore parte et posteriore inurito, ita ut utrinque dividas, sicque convalescit. — *De Morbis. Lib. sec.*

ou en cautérisant la poitrine ; dans l'endroit présumé du foyer purulent (1).

De même, dans un article où il traite de la pleurésie, il prévoit le cas où, la maladie se terminant par suppuration, le pus tombe dans la partie inférieure de la poitrine; ce qui étant reconnu par quelques signes au côté, on doit de suite faire une incision, ou appliquer le feu : mais dans le cas où rien n'indique le foyer, si néanmoins on a l'assurance d'un épanchement de pus, on doit faire l'ouverture le plus près du diaphragme que l'on peut, ayant l'attention de ne pas l'atteindre (2).

On a vu, par les articles précédens, que toutes les fois qu'à la suite d'une maladie quelconque de la poitrine, il survenoit un dépôt purulent qui ne pouvoit être expectoré, *Hippocrate* recommande de donner issue à la matière, en faisant une ouverture. Il donne, en général, la préférence au feu sur l'instrument tranchant.

---

(1) *Si verò ad pectus pus eruperit, quâ parte de se tibi significationem præbere videbitur, illic præcipue sectione aut ustione factâ, pus primùm paucum educito. Reliqua eadem facito quæ in priore purulento scripta sunt. — De inter. Affect.*

(2) *Si verò non spuatur, sed ad latera suî significationem exhibeat; secato aut inurito. — De Morbis. Lib. tert.*

Voici un cas où il emploie la cautérisation à titre du plus puissant résolutif, c'est lorsqu'à la suite des grandes contusions à la poitrine, soit qu'il y ait des côtes fracturées, soit qu'il n'y en ait pas, il reste des engorgemens dans les chairs qui n'ont pu se dissiper par les moyens ordinaires, ou parce qu'on a négligé de les employer. Alors il est d'avis qu'il faut absolument les résoudre pour prévenir une carie consécutive, ou au moins le décolement des chairs d'avec les côtes. Pour cet effet il conseille de brûler fortement et presque jusqu'à l'os: cependant il recommande que la brûlure ne pénètre pas jusque dans l'intérieur de la poitrine. C'est, selon lui, le moyen d'opérer une guérison radicale (1).

Dans la phthisie dorsale, maladie ordinairement causée par l'abus des femmes, après avoir décrit les symptômes qui l'accompagnent, et avoir indiqué le traitement analeptique et prophilactique qui y convient, *Hippocrate* recommande (lorsque le malade a repris de l'embonpoint) d'appliquer le feu aux lombes, en quatre

---

(1) *At quibus malum inveteravit, locusque dolore vexatur, et caro aliquantùm mucosa sit, iis ustio optimè medetur. Et si quidem caro mucosa sit, ad os usque ustio pertingere debet, neque tamen os ipsum incalescere.* — *De Articulis.*

endroits, de chaque côté des vertèbres, au dos en quinze endroits de chaque côté, au cou en deux endroits (1).

Il paroît que ce grand homme avoit acquis une expérience bien décisive sur les effets de la cautérisation, pour ne pas craindre de conseiller un si grand nombre d'escarres; et quoiqu'il ne dise pas les intervalles qu'il laissoit entre ces différentes brûlures, il y a lieu de présumer qu'il faisoit ces opérations en plusieurs fois.

Dans ces affections rebelles de la tête que rien ne peut ébranler, il veut que l'on cautérise, en huit endroits, deux brûlures à l'occiput près la base du crâne; deux derrière les oreilles; deux au nez, près de l'angle des yeux; deux aux artères temporales, jusqu'à suppression de leur battement (2).

Si, par quelque événement, on a le malheur de se fracasser une oreille, il défend d'appliquer ni cataplasme, ni bandage, pour éviter la compression. Il dit même, à cette occasion, que la

---

(1) *Cùm autem crassissimus evaserit, ad ejus lumbos ex utrâque vertebrarum parte quatuor crustas inurito, et ad dorsum utrâque ex parte quindecim, et in cervice inter magnos nervos duas. Si enim ustio probè cesserit, sanum reddes, est autem morbus gravis. — De int. Affect.*

(2) *De Morb. Lib. sec.*

meilleure médecine est souvent de n'en point faire. S'il survient un dépôt, il conseille de l'ouvrir, en le perçant d'outre en outre avec un fer rouge (1).

Dans la cataracte, dont on ignoroit de son temps les procédés opératoires, il recommande de se hâter de cautériser les veines, si l'on veut arrêter les progrès du mal; car si la vue est une fois perdue, il n'y a plus de remède (2).

Il se servoit de cautères objectifs, dont il donne la description, pour dessécher les hémorroïdes; et lorsqu'elles étoient internes, il introduisoit dans l'anus un roseau, à la faveur duquel il poussoit un fer rouge à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'il présumât que les hémorroïdes étoient suffisamment desséchées (3).

Il parle des adhérences que contracte la matrice avec les parties circonvoisines, d'où il résulte des engorgemens qui, le plus souvent,

---

(1) *De Articulis.*

(2) *In hoc autem caput purgare, et venas inurere oportet, ac si quis per initia ex his curetur, vitium sistitur; neque in deterius procedit. — De videndi Acie.*

(3) *Ferramenta septem octove parari jubeo, quæ magnitudine palmum, et crassum specillum crassitudine æquent, extremâ parte recurvâ, et in summo ad oboli parvi formam latâ. — De Hemorroïdibus.*

abcèdent et exposent les femmes à périr, si on ne les ouvre par le fer ou par le feu (1).

Dans cette grande maladie des veines-caves, qui, partant de la tête, coule le long de l'épine, va s'arrêter au milieu du gros orteil, maladie inconnue aux modernes, il conseille de cautériser en treize endroits (2).

Dans la luxation du bras avec l'épaule, dont il n'admet que celle en bas, sans nier la possibilité des autres espèces, auxquelles les médecins de son temps appliquoient souvent le feu, ainsi qu'il le dit au Traité des articles : *Frequenter enim medici ad prolapsos humeros, in superiore humeri parte, et anteriore quâ brachii caput eminet, et posteriore quoque paulùm juxta superiorem humeri partem, ustionem adhibuerint. Hippocrate*, qui n'approuvoit pas leur manière de cautériser dans ces cas-là, en indique une autre qu'il croit beaucoup plus convenable (3).

---

(1) *Plerumque verò pus colligunt, et linamentorum indigentes, nisi uras aut seces, fluore pereunt* — *De Naturâ muliebri.*

(2) *De internis Affectionibus.*

(3) On peut, sur ce sujet, consulter l'excellent Mémoire de M. Mothe, inséré dans ses Mélanges de Chirurgie et de Médecine, dans lequel il indique un nouveau procédé simple et ingénieux pour la réduction. On y trouvera aussi une discussion savante, lu-

Lorsque la sciatique résistoit à tous les moyens qu'il croyoit propres pour la combattre, il avoit recours au feu, et c'étoit du lin cru qu'il brûloit sur la partie souffrante. Le moxa dont nous nous servons dans les mêmes occasions, nous rend le même service que le lin à *Hippocrate* (1).

Il employoit le même moyen dans la goutte, non qu'il se proposât de détruire le principe de la maladie, mais il donnoit au moins un peu de répit à ses malades (2).

Dans la maladie qu'il appelle hydropisie du foie, lorsque l'obstruction de ce viscère précédoit l'ascite, il pensoit qu'une abondance de sérosités se jetoit sur le foie, s'en échappoit ensuite, abreuvoit les autres parties desquelles elle filtroit; ce qui donnoit lieu à l'épanchement. Il fondoit ce raisonnement sur l'origine de la maladie qui, dans le principe, avoit frappé cet organe. Mais, faisant abstraction de cette théorie

---

mineuse, sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour, dont il démontre les inconvéniens, d'après la composition anatomique des parties.

(1) *Quòd si in uno aliquo loco firmiter constiterit dolor, neque medicamentis expellatur, quocunque loco dolor fortè extiterit, cum lino crudo inurito. — De Affectionibus.*

(2) *Quòd si in digitis dolor remaneat, venas in digito paulùm supra articuli nodum inurito. Ustio autem per linum crudum fiat. — Loco citato.*

peu conforme à celles des modernes; nous voyons qu'il appliquoit au malade un traitement justifié par son expérience, et que s'il échouoit il avoit recours à la cautérisation, comme le seul moyen de guérir promptement le malade (1).

J'ai été décidé à faire un extrait d'une partie des cas dans lesquels *Hippocrate* faisoit usage du feu, dans le traitement des maladies, par la conviction que j'ai que, si nous avions le courage d'imiter son exemple, nous aurions des succès plus assurés et plus fréquens dans une infinité de circonstances, où le principe morbifique se jette sur un organe particulier, s'y fixe d'une manière tenace, résiste aux efforts de la nature, se joue des moyens ordinaires de la médecine, et exerce librement toute sa fureur; d'où résultent ces maladies chroniques devenues incurables, parce que le long séjour de ce principe dans la partie affectée, commençant par en altérer les fonctions, finit par les suspendre, soit en épaississant ou décomposant les fluides, soit en irritant ou corrodant les solides: de sorte que, la maladie arrivant à un certain point, le viscère est telle-

(1) *Ac si quidem ex his sedetur, satis est, sin minùs; ubi certè crassissimus evaserit, et hepàr maximum; fungis inurito, sic enim citissimè sanum reddideris, octo autem crustis inurere oportet — De Affect. inter.*

ment désorganisé, qu'il est impossible de le rendre à ses élémens primitifs. Mais, comme cette dégradation ne se fait que successivement, il arrive qu'on languit plus ou moins de temps, en dépérissant chaque jour : l'espoir de guérir diminue à tous les instans; les souffrances qui accompagnent cet état, jettent le découragement dans l'ame des malades, qui ne trouvent le terme de leur misère que dans la fin d'une vie qui déjà étoit presque éteinte.

J'ai cru devoir citer le texte en marge, pour les cas de cautérisation que j'ai rapportés, afin qu'on pût les vérifier : je n'ai pris cette précaution que pour convaincre certaines personnes qui, quand je leur ai parlé des bons effets que j'avois éprouvés de l'application du moxa dans ma maladie du foie, auroient volontiers tourné en ridicule l'idée que je devois mon rétablissement à la cautérisation.

Quoique tous les anciens aient, ainsi que le père de la médecine, fait un usage fréquent du feu, j'ai pensé que je devois principalement m'appuyer de son autorité, parce qu'elle est d'un grand poids. J'indiquerai, chemin faisant, les principaux de ses successeurs qui, à cet égard, ont marché sur ses traces.

Si nous consultons *Celse*, nous voyons que, quoiqu'il fût un des plus zélés partisans d'*As-*

clepiade (1), qui avoit enchanté les Romains par la douceur de sa médecine, il avoit néanmoins adopté les préceptes d'*Hippocrate* pour l'emploi du feu dans une infinité de circonstances. Déjà, à cette époque, il le qualifioit de père de la médecine. S'il étoit vrai, ainsi que plusieurs savans l'ont cru, que *Celse* n'eût jamais exercé, il seroit bien étonnant qu'il eût pu composer un ouvrage qui suppose de si profondes connoissances dans toutes les parties de l'art de guérir. Quoi qu'il en soit, il est placé au rang des anciens les plus célèbres, et personne, jusqu'à présent, ne s'est avisé de lui contester ses titres à une renommée si justement acquise. Nous pouvons donc le placer ici après *Hippocrate*, et tirer de ses écrits quelques faits qui établiront qu'il avoit adopté la nécessité du cautérisme dans plusieurs circonstances de maladie.

D'abord, dans la tympanite, après avoir in-

(1) Il avoit poussé le raffinement de la mollesse, jusqu'à faire coucher ses malades dans des lits suspendus, qu'on branloit doucement pour les endormir : il faisoit également suspendre des baignoires, auxquelles on imprimoit un léger mouvement. Ces attentions, en flattant le goût des femmes, les avoient subjuguées, et valurent à leur auteur une réputation exclusive qui se soutint tant qu'il vécut. — *Dictionn. hist. de Méd.*, par Eloy, art. *Asclepiade.*

diqué le traitement qui lui convient, et dont on n'obtient pas de grands avantages lorsqu'elle est symptomatique, s'il échoue il conseille de brûler avec un fer chaud en plusieurs endroits du ventre, pour y établir des ulcères qu'on doit laisser fluer long-temps : *Ferramentisque candentibus pluribus locis venter exulcerandus est, et servanda ulcera diutiùs* (1).

Dans la phthisie, il arrive souvent que la maladie augmente malgré le traitement le plus convenable et le mieux exécuté. Il ne reste plus qu'une ressource, elle est dans la cantérisation. *Celse* veut qu'on en fasse une, *ferro candente*, sous le menton; une à la gorge, deux à chaque mamelle, et autant à l'extrémité de chaque omoplate (2).

Pour la cure radicale de l'épilepsie, il conseille de faire deux brûlures à la partie inférieure de l'occiput, près de la jonction de la première vertèbre avec les os de la tête. Si ce moyen ne réussit pas, la maladie est incurable : car, dit-il, *propè est ut perpetuum sit* (3).

Dans la céphalalgie, ou douleur de tête aiguë non symptomatique, il dit qu'il faut appliquer

(1) *De Hydropicis.*

(2) *De Tabe et ejus speciebus et curationibus.*

(3) *De Comitialis morbi Curationibus.*

un fer brûlant sur l'endroit de la douleur, afin d'y exciter un ulcère (1).

Lorsqu'il traite du tétanos, qu'il décrit comme une maladie des plus graves, il cite *Asclepiade* en faveur de la saignée, et dit que d'autres sont d'un avis contraire. Quant à lui, il pense que son application est subordonnée au tempérament, et que c'est au médecin à juger si elle doit, ou non, être employée. Il indique, avec précision, tous les autres moyens propres à combattre cette affection; mais si la douleur devient insupportable, il recommande d'appliquer le feu sur le cou (2).

A la suite de l'*hépatitis*, lorsque la tumeur se termine par un abcès dans le foie, il dit qu'il faut traiter le malade comme on a coutume de faire dans toutes les suppurations des parties internes; et il ajoute qu'il y a des médecins qui ouvrent le dépôt, et qui brûlent le sac, mais il n'explique pas si c'est avec le feu ou des escarotiques (3).

Dans la sciatique, à laquelle il donne le nom de maladie des hanches, qui quelquefois résiste à tous les remèdes, il prescrit, pour le dernier,

---

(1) *De Curationibus morborum qui nascuntur à capite.*

(2) *De Cervicis Morbis.*

(3) *De Hepaticis.*

de faire trois ou quatre brûlures sur la hanche. Il rappelle ici l'avis qu'il a donné ailleurs d'entretenir la suppuration des plaies qu'on a faites jusqu'à ce que le malade soit parfaitement rétabli. J'aurai occasion, en parlant du moxa, de rapporter des observations de rhumatismes invétérés radicalement guéris par son moyen (1).

Quant aux douleurs des genoux, qui généralement dépendent des mêmes causes que la sciatique, *Celse* conseille les mêmes remèdes, et observe que, lorsqu'elles sont invétérées, il est presque impossible de les détruire sans la cautérisation : *Omnes autem hujus modi dolores, ubi inveteraverunt, vix citra ustionem finiuntur* (2).

Dans le cas d'hémorragie, il suit le précepte d'*Hippocrate*, qui veut qu'on agisse avec circonspection, c'est-à-dire, qu'on examine avec attention s'il n'est pas nécessaire de laisser couler une certaine quantité de sang; et lorsqu'il devient urgent d'arrêter l'effusion du sang, il veut qu'on procède par une double ligature, et qu'on fasse une section entre deux : il ne prescrit de brûler que dans le cas où il est impossible de lier le vaisseau (3).

---

(1) *De Coxarum Morbis.*

(2) *De Genuum Dolore.*

(3) *Curatio adversus profusionem sanguinis in vulneribus.*

En voyant les anciens appliquer la cautérisation à toutes les maladies auxquelles on avoit en vain prodigué les autres ressources de la médecine, on se persuade aisément qu'ils ont dû recourir de bonne heure à ce puissant moyen, pour prévenir les suites redoutables des morsures des animaux venimeux et des chiens enragés. L'expérience de tous les temps et de tous les peuples atteste que le feu est, jusqu'à présent, le seul remède qu'on puisse opposer avec succès à la morsure du chien enragé. *Celse*, dans ce cas, recommande d'appliquer sur-le-champ une ventouse sur la plaie, et, à l'instant où elle est enlevée, de brûler, à moins que des nerfs ou des tendons n'y mettent obstacle ; restriction qu'il est fâcheux de trouver dans un auteur aussi estimable : car n'est-il pas préférable d'avoir à combattre les accidens d'un tendon offensé par le feu, que d'exposer un malheureux à périr dans les horreurs de la rage ? J'observe, en passant, que la prudence exige qu'on entretienne la suppuration de la plaie pendant cinquante à soixante jours : c'est un inconvénient bien léger, auprès des résultats funestes qui, trop souvent, sont la suite de ces terribles accidens. Il est à remarquer que, quoique l'usage du feu ait été généralement abandonné par les médecins, durant plusieurs siècles, son application, dans le cas de morsure

de chien enragé, n'a subi dans aucun temps la proscription. Cette exception tient probablement à ce que le traitement en a toujours été populaire, au moins dans les campagnes, où il y a eu constamment des gens qui passoient pour avoir un secret contre la morsure des chiens enragés. Ces prétendus secrets étoient anciennement ce qu'ils sont encore aujourd'hui, un mélange de substances fortes, d'un goût détestable, incapable de produire aucun effet contre le virus de la rage, si le traitement n'a été accompagné d'une cautérisation avec une clef rougie au feu, sous le nom de *clef de S. Pierre*, ou d'un autre saint. Au moins, dans cette circonstance, l'imposture a tourné au profit de l'humanité, et la confiance à la prétendue clef du Saint, unie à la puissante action du feu, en a conservé et propagé l'usage pour ce cas jusqu'à nos jours. Les expériences faites par ordre de Louis XVI, dans le siècle dernier, et consignées dans le tome IV des Mémoires de la Société de Médecine, ont non-seulement constaté l'excellence de la cautérisation dans la morsure des chiens enragés, mais encore donné l'exclusion à cette foule de recettes dangereuses par leur inefficacité, toutes les fois que dans leur emploi, on néglige de brûler la plaie. Il est donc démontré, jusqu'à l'évidence, que la cautérisation est, jusqu'à présent, le seul

préservatif de la rage; et il est facile de comprendre que le feu doit produire des effets inaccessibles à tous autres moyens, puisqu'il est le seul agent capable de décomposer toutes les substances; d'en désunir tellement tous les principes, et de les subtiliser à un tel point, qu'il réduit tous les corps presque uniquement à la terre élémentaire. L'on conçoit sans peine, que toutes les fois que le virus de la rage sera atteint par le feu, il devra être annihilé par sa puissante action.

Celse recommande de brûler le charbon avec des caustiques ordinaires; et si l'on s'aperçoit que par l'effet de ces caustiques, les mauvaises chairs se séparent des saines, alors l'opération est suffisante; mais, dans le cas contraire, il convient de prévenir l'accroissement du mal, en cautérisant la partie avec un fer rouge (1).

Il veut qu'on cautérise l'ulcère *cacoéthe;* mais il avertit qu'il est quelquefois difficile de le distinguer du cancer, qu'on ne peut manquer d'irriter par ce moyen. Lorsqu'on est incertain sur le caractère de l'ulcère, il veut que l'on tâtonne, que l'on essaie quelques caustiques, et s'ils produisent de bons effets, on peut alors employer l'instrument et le feu. *Si levatur malum, minuun-*

(1) *De interioribus Ulceribus, quæ, aliquâ corporum parte corruptâ, nascuntur.*

turque ejus indicia, procedere curatio potest et ad scapellum, et adustionem (1).

Au temps de *Celse*, on pratiquoit l'opération de la cataracte par abattement : elle avoit été ignorée d'*Hippocrate* et de ses contemporains. Il parle de cette affection des yeux en deux endroits; dans l'un, il prescrit la façon de faire l'opération, et avertit qu'il faut, pour la faire avec succès, attendre qu'elle soit mûre, c'est-à-dire, qu'elle ait acquis une consistance un peu ferme, et lorsque l'opération est faite, si le cristallin remonte, il faut alors l'abaisser de nouveau; le couper en plusieurs parties, parce que si quelques fragmens remontent, ils obscurciront moins la vue. Dans l'autre article, il prétend qu'on peut résoudre la cataracte lorsqu'elle est récente : pour cet effet, il veut qu'on tire du sang au front et aux narines, et qu'on brûle les veines des tempes (2).

Dans le cas où il survient à l'anus, ou à la vulve, un ulcère qui se boursouffle en forme de champignon, si les caustiques ordinaires sont insuffisans pour réprimer ces excroissances, il conseille de les cautériser avec le fer ardent (3).

---

(1) *Loco citato.*

(2) *De Suffusione oculorum.*

(3) *De Fungo ani aut vulvæ.*

Celse ne connoissoit pas la manière de traiter la fistule lacrymale, comme le font les modernes; il ignoroit l'opération par laquelle on plonge l'instrument dans le sac lacrymal, pour se frayer un passage dans le canal nasal, à l'effet de passer une mêche qu'on ramène par le nez, qu'on enduit d'un topique convenable, et qu'on retire un peu chaque jour comme un séton, jusqu'à ce que le sac soit désobstrué, et la plaie cicatrisée. Il ignoroit, conséquemment, celle que l'on pratique par les points lacrymaux, dont nous sommes redevables à M. *Mejean*, ancien professeur à Montpellier. Il conseille une opération qui paroîtroit cruelle aujourd'hui : il dit qu'il faut saisir avec une érigne la fistule à sa partie supérieure, couper jusqu'à l'os tout ce qui est en dessous, et brûler ensuite l'os fortement. Il convient que, malgré une opération aussi considérable, la maladie est difficile à guérir (1).

En parlant de l'*Ozène*, il avoue que les grands chirurgiens n'indiquent pas la manière de guérir cette maladie, par l'opération, soit parce qu'elle réussit rarement, soit parce qu'elle est fort douloureuse. Cependant quelques-uns conseillent de la faire de la manière suivante : On passe dans la narine un tuyau ou une plume à écrire, qu'on

(1) *De Œgilope.*

pousse jusqu'au fond ; on insinue dedans un fer ardent, avec lequel on brûle l'os ; ou bien on fend la narine depuis la partie inférieure jusqu'à l'os, pour mettre la maladie à découvert ; on brûle l'os avec un fer rouge, ensuite on fait une suture à la narine (1).

Dans le cas où les lèvres se fendent, si les fentes sont profondes, elles sont difficiles à guérir. *Celse* conseille de faire rougir un fer en forme de spatule ; de le passer et repasser devant les crevasses, sans néanmoins appuyer dessus ; de panser ensuite, comme dans les brûlures du nez (2).

Il veut qu'on attaque le cirsocèle avec le feu, surtout lorsque les veines sont bien entortillées : il faut, dit-il, se servir de fers très minces et très aigus ; on les enfonce dans les veines, prenant garde de ne pas aller au-delà ; on panse ensuite avec des cataplasmes : lorsque les escarres tombent, on déterge, et on conduit les ulcères à cicatrices (3).

Après avoir vu les cas que je viens de citer, et qui ne sont qu'une partie de ceux dans lesquels *Hippocrate* et *Celse*, deux des médecins les plus

(1) *De Ozenâ.*

(2) *De Labris.*

(3) *De Ramicis Curatione.*

célèbres parmi les anciens, employoient la cautérisation avec le fer ardent; il est impossible de révoquer en doute les effets salutaires du feu, dans beaucoup de circonstances où il devient l'unique et dernière ressource de l'art. On est donc injuste quand on adresse à ces grands hommes, des reproches sur leur cruauté. Si l'on vouloit étudier leur pratique avec attention, on se convaincroit qu'ils n'employoient ce moyen qu'après avoir appliqué à la maladie pendant long-temps, tous les autres remèdes qui lui étoient propres, et que ce n'étoit qu'après leur insuffisance bien reconnue, qu'ils avoient recours au feu pour la guérir. Mais si le feu est assez puissant pour terminer des maladies qui ont résisté à tout, ne doit-on pas encore avoir l'attention de ne pas attendre la dernière extrémité pour se décider à prendre ce parti?

On sait assez que, lorsque le mal, par sa nature ou par sa durée, a causé de grands désordres dans les organes, il ne reste plus aucun moyen humain de les restituer à l'état propre à remplir leurs fonctions. Tous les médecins célèbres qui furent contemporains d'*Hippocrate*, et ensuite de *Celse*, et ceux qui leur succédèrent, firent usage du feu dans le traitement des maladies. Se pourroit-il qu'un remède dont le nom seul inspire l'effroi, se fût soutenu pendant plu-

sieurs siècles, s'il n'eût opéré souvent des guérisons surprenantes ? Se pourroit-il que tous les peuples de l'Orient et d'une grande partie de l'Afrique où l'usage de se brûler est de l'antiquité la plus reculée, eussent conservé et propagé cette coutume jusqu'à nos jours, si les malades n'eussent trouvé dans la terminaison de leurs maux, une compensation aux douleurs causées par la violence du remède ? Disons que ce puissant moyen de l'art disparut, lorsque tout disparut en Europe, dans le chaos des événemens qui amenèrent la destruction de l'Empire romain.

Mais, en nous reportant aux temps qui précédèrent cette révolution, nous voyons dans *Pline* que, sous l'empereur *Claude*, la mentagre, maladie qui attaque le menton, s'étant manifestée à Rome, l'on se crut obligé de faire venir des médecins égyptiens, qui la guérirent en appliquant le feu (1).

Nous voyons dans *Cœlinus Aurelianus* la cautérisation conseillée pour les dépôts du foie et de la rate (2). *Arrettée* proclame la même doctrine ; il donne même les raisons de préférence au fer ardent, sur l'instrument, surtout pour le

(1) Hist. Nat. Lib. XXVI, cap. IV.

(2) *De Jecorosis quos Græci hepaticos vocant. —Morb. chron. cap. IV.*

foie (1). *Œtius* rapporte que *Léonide* cautérisoit dans les fluxions qui s'étendent des tempes au petit angle de l'œil ; et que pour celles du devant de la tête, il serroit un peu le col, pour faire renfler les vaisseaux qu'il brûloit, après avoir enlevé les cheveux (2). Le même *Œtius* indique le traitement qu'il convient de faire dans les engorgemens de la rate, et que, s'il ne réussit pas, alors il faut avoir recours à la cautérisation. *Quod si prædicta auxilia irrita sint, inefficaciterque adhibeantur, ad ustionem patrocinium confugere oportet* (3). Ailleurs, il dit, d'après *Léonide*, que dans la chute du rectum, lorsqu'elle est ancienne, il faut brûler, sans crainte, l'extrémité externe du boyau : *sed et dum uritur et secatur, nullum periculum inducit, velut ipsa experientia testatur* (4). Enfin, il pense qu'on peut guérir parfaitement, des suites de la paralysie, en faisant sept ou huit cautérisations en différens endroits de la tête, qu'il désigne (5).

Quoiqu'il ne paroisse pas que *Galien* ait fait un usage aussi étendu de la cautérisation par le feu,

(1) *De Jecoris Suppuratio. — Chap. XIII.*

(2) *Tetr. II, Serm. III, cap. XCII.*

(3) *Tetr. III, Serm. II, cap. XII.*

(4) *Tetr. IV, Serm. II, cap. VIII.*

(5) *Tetr. II, Serm. II, cap. XXVIII.*

qu'*Hippocrate*, il ne laisse pas de s'expliquer d'une manière décisive. Dans la gangrène, il veut qu'on emporte, autant que l'on peut, les chairs pourries, et pour ce qui en reste, et qui tient aux chairs vives, il veut qu'on les brûle; mais, dans ce cas, il conseille d'interposer de la charpie, sur laquelle on applique le fer ardent (1). Dans un autre endroit, il dit que lorsqu'une humeur de rhumatisme subtile se porte sur les yeux, on est quelquefois obligé de brûler les artères temporales (2) ; enfin, ce qui établit péremptoirement son opinion sur le feu, c'est le conseil qu'il donne de brûler toutes les fois que les humeurs épaisses ne peuvent pas être dissipées par les médicamens. *Mucus glutinosus, cùm dissipari per medicamenta non potest, reliqua curatio est adurere* (3). Cependant, malgré tant d'autorités en faveur de la cautérisation, il falloit bien que quelques médecins abusassent de ce moyen héroïque (et de quoi n'abuse-t-on pas?) puisqu'*Alexandre de Trales* désapprouve la cautérisation dans les affections de la rate, l'épilepsie, la fièvre quarte, mais sans succès, ajoute ce sa-

---

(1) *De Art. curat ad glan. sept. class.*

(2) *Spur. lib. de Anat. viv.*

(3) *Comment. in lib. de Art Hipp., sept. class.*

vant continuateur de l'Histoire de la Chirurgie, puisque les ustions n'en furent pas moins recommandées par ses sucesseurs. Il rapporte une cure d'épilepsie sympathique faite par *Alexandre*, en ulcérant le pied où se manifestoit le signe avant-coureur du paroxisme; mais il ne dit pas s'il procéda par le feu ou par tout autre caustique (1).

Paul d'Egine, moins ennemi de la cautérisation qu'*Alexandre*, la conseille dans le cas de la maladie des hanches, lorsqu'elle est la suite d'un relâchement causé par une humidité surabondante : il décrit la manière de la faire, et s'appuie, à cet égard, de la doctrine d'*Hippocrate* dont il rapporte les propres termes : *Quibus coxa ex diuturno ipsius cruciatu loco suo movetur, crus contabescit, et claudi fiunt, nisi ustionem experiantur* (2). Dans la gangrène, il procède comme *Galien* : soustraction de la plus grande partie des chairs mortes, application du fer ardent sur celles qui restent; avec cette différence que *Galien* interposoit de la charpie, et que *Paul* appliquoit le feu immédiatement sur la plaie (3). On trouve dans ses œuvres l'indication de cautériser dans plusieurs autres maladies.

(1) Hist. de la Chir. Tom. 2, pag. 789.

(2) *Lib. VI, cap. LXXVI.*

(3) *Lib. IV, cap. XIX.*

Après ces nombreux témoignages des bons effets du feu dans le traitement des maladies, donnés par les anciens médecins les plus célèbres, on ne peut admettre l'opinion de ceux qui, s'étant déclarés contre son emploi, veulent absolument qu'il soit banni et proscrit dans tous les cas, sous prétexte des souffrances inséparables de son application. Je ferai, à cet égard, une observation que je crois propre à éclaircir la question, et à fixer, en quelque sorte, le sentiment des gens raisonnables qui se tiennent à une égale distance des partis extrêmes. Je conviens avec les ennemis du feu, que l'approche du fer ardent imprime la terreur et l'effroi à l'ame la plus stoïque; mais l'idée seule de la douleur contribue beaucoup à l'augmenter, parce qu'elle développe infiniment la sensibilité nerveuse. J'ai acquis la preuve de ce que j'avance ici, en cautérisant des enfans au dos ou aux lombes, que j'avais trompés sur le moyen que j'employois : ils ont donné très peu de signes de souffrance, comparativement à ceux qui en ont connoissance (1). Je

(1) Je me rappelle d'avoir autrefois ouvert un dépôt considérable à la nuque dans toute sa longueur, à un enfant, en présence de M. *Rast*, habile médecin de cette ville, sans que cet enfant ait manifesté par aucnn signe que je lui ai fait le moindre mal : il ne se doutoit même pas que son dépôt fût ouvert.

pense qu'on pourroit également diminuer l'épouvante et affoiblir la violence de la douleur, en substituant l'usage du moxa au fer rouge dans tous les cas où l'on croiroit pouvoir obtenir le même succès.

Quoique les anciens aient cautérisé avec une infinité de substances, tels que le lin, le champignon, l'huile bouillante, divers métaux, des racines de plantes, selon qu'ils estimoient que la matière qu'ils employoient, ajoutoit une propriété de plus au feu, en quoi ils étoient dans l'erreur; il n'est pas moins vrai, qu'en général, ils se servoient du fer ardent. Je ne sais, mais je présume que les malades, à cette époque, n'exprimoient pas une grande horreur pour ce procédé curatoire. Comme il paroît que l'usage du feu étoit connu long-temps avant *Hippocrate*, il est présumable que l'opinion des peuples, à cet égard, s'étoit formée insensiblement; qu'ils s'étoient accoutumés à envisager le feu comme un des moyens ordinaires de la médecine, auquel ils ne mettoient pas plus d'importance qu'on en met aujourd'hui à la plus petite opération avec l'instrument tranchant.

Il reste à examiner si le moxa peut, en général, remplacer le fer brûlant, et si la douleur qu'il occasionne, est ou n'est pas moins violente.

Quant à la première question, il est évident

qu'on lui doit la préférence pour tous les cas où son application a été suivie d'un succès complet ; car, indépendamment qu'on n'a pas de raisons pour rejeter un moyen qui guérit, il faut convenir que la vue d'un moxa allumé à sa pointe inspire beaucoup moins d'effroi que celle d'un fer ardent. Je rapporterai plus bas les différentes circonstances où on l'a employé utilement. Quant à la seconde question, si je juge d'après ma propre expérience, je crois le fer rougi infiniment plus douloureux. Je me suis appliqué quatre moxas en différens temps, ainsi que je l'expliquerai dans l'observation qui me concerne, et je me suis une fois brûlé, avec un cautère actuel, une morsure que me fit un chien inconnu à la partie postérieure de la jambe, près de la naissance du tendon d'Achille, que, pour plus de sûreté, je brûlai une seconde fois le lendemain matin. J'avoue que j'ai trouvé la douleur causée par le fer ardent, beaucoup plus grande que celle produite par le moxa. Il est vrai que, dans le dernier cas, le feu a été appliqué sur une plaie sanglante, où rien ne garantissoit les nerfs de la première impression de ce puissant agent. Néanmoins je crois la douleur du moxa beaucoup plus supportable dans tous les cas, parce que la chaleur, commençant à zéro, monte par gradation, et parvient insensiblement

à son dernier point, sans être intolérable; et, au moment où la sensation paroît le devenir, le moxa est consumé.

Avec la décadence de l'Empire, les sciences rentrèrent, pour ainsi dire, dans le néant, et ne laissèrent que des traces légères, à peine suffisantes pour rappeler le souvenir qu'elles avoient existé; cependant elles trouvèrent un lieu de réfuge; ce fut l'Arabie qui les recueillit. La médecine fut une des parties qui y fut cultivée avec le plus de succès, et le nom des *Rhases*, des *Albukasis*, des *Avicenne*, des *Averhoës* atteste encore aujourd'hui les progrès qu'elle fit dans cette contrée. Les ouvrages de ces hommes célèbres, transportés dans le midi de l'Europe, se répandirent dans le nord, et furent long-temps le seul guide des médecins d'Italie, de France et d'Allemagne. Ce ne fut qu'à la fin du quinzième siècle, et dans le courant du seizième, qu'on eut connoissance des ouvrages des médecins grecs; c'est à *Cornarius* que nous sommes redevables de ceux d'*Hippocrate*, qu'il avoit inutilement cherchés en France, en Angleterre, qu'il eut le bonheur de rencontrer à Bâle, et qu'il traduisit en latin. Alors s'opéra insensiblement une révolution dans la médecine, par la préférence qu'on accorda à celle des Grecs sur celle des Arabes.

Je reviens à mon sujet, et j'observe que la cautérisation par le feu, faisoit une partie essentielle de la pratique des médecins arabes. L'usage de brûler, dans certains cas de maladie, dut s'établir dans tous les pays où l'on avoit adopté leur doctrine. *Guillaume Salicet*, *Lanfranc*, qui vivoient dans le treizième siècle, faisoient usage du feu ; *Chauliac*, dans le siècle suivant l'employoit aussi, et donnoit la préférence au fer sur les autres métaux. Et quoiqu'à cette époque il y eût toujours en Italie, en France, en Allemagne, des médecins qui firent usage du cautère actuel, son crédit toutefois fut toujours en diminuant jusqu'au seizième siècle. Long-temps avant, *Rhases* s'étoit plaint qu'on négligeât un si puissant remède ; mais dans le seizième la cautérisation dut se ranimer par les efforts que firent en sa faveur *Prosper Alpin*, *Marc-Aurèle*, *Severin*, *Fabrice d'Aquapendente*.

Le premier, que son zèle pour les progrès de la médecine avoit engagé à suivre le consul vénitien au Caire, où il demeura trois ans consécutifs, s'adonna, avec ardeur, à l'étude des maladies des Egyptiens, s'appliqua à connoître les divers procédés que les médecins employoient dans leurs traitemens, et satisfit par là le désir ardent qu'il avoit de recueillir quelque

fruit de son voyage, qu'il pût faire tourner au profit de la science. A son retour, il mit fin à son projet, en publiant son traité *De Medicinâ AEgyptiorum*, dans lequel il y a un chapitre sur l'usage que les Egyptiens font du moxa dans presque toutes leurs maladies (1). L'auteur rapporte des effets si merveilleux produits par ce genre de cautérisation, et dont il a été témoin oculaire, qu'il ne peut s'empêcher de déplorer l'abandon presqu'entier, et à la honte de l'art, et au grand préjudice des malades, d'un moyen qui opère presque des miracles dans des maladies où l'espoir de guérir est totalement perdu. *Atque non sine aliquo artis medicæ dedecore, ac etiam non levi ægrotantium jacturâ, cum hoc præsidio multis ægrotis desperata sanitas miraculo quasi restituta fuerit* (2). Il seroit trop long de rapporter ici la liste des maladies dans lesquelles les Egyptiens employoient le feu; il faudroit nommer presque toutes celles auxquelles ils sont sujets. *Prosper Alpin* explique la facilité avec laquelle ces peuples se soumettent à la cautérisation, par la manière dont on l'opère, laquelle est beaucoup moins douloureuse

---

(1) Ce chapitre, traduit en entier par notre célèbre *Pouteau*, est inséré dans le premier tome de ses œuvres posthumes.

(2) *De Medicinâ Ægytiorum. lib. III, cap. XII.*

que le fer rouge qu'ils ont en horreur ; *ipsum abhorrebunt*, dit-il, quoiqu'il paroisse régner un ton d'enthousiaste dans les expressions de l'auteur, je ne crois pas qu'on puisse révoquer en doute les faits qu'il rapporte : ce n'est point ici une conclusion tirée d'un fait particulier au général; mais la force d'un sentiment inspiré par la multiplicité de guérisons qu'il a vu opérer par la brûlure sous la forme du moxa.

Quels que soient les effets salutaires qu'on puisse obtenir par le moxa, M. *Percy*, dans son excellent Mémoire, donne la préférence au fer ardent sur lui et les autres métaux. Certes, l'autorité d'un homme qui fait toujours marcher de front les faits qu'il avance, et sa propre expérience, sont d'un grand poids. Je le crois sur sa parole, et j'admets volontiers la prééminence de la cautérisation par le fer rouge sur le moxa. Mais il restera toujours cette maudite terreur qu'imprime malgré soi la vue d'un fer brûlant; et comme il existe peu d'ames d'une trempe assez forte, pour se raffermir contre les craintes d'une violente douleur, l'imagination exagère encore à la vue de l'instrument; il faut croire qu'on sera souvent obligé de se rabattre sur le moxa, après le refus obstiné des malades de se soumettre à l'autre mode. M. *Percy* avance que la brûlure d'un fer rougi à blanc est moins douloureuse,

c'est-à-dire, que plus le fer est chauffé, moins il fait souffrir : il s'en est convaincu par l'aveu de malades qui ont déclaré n'avoir éprouvé que des douleurs très supportables. Il explique ce phénomène, par une comparaison aussi juste qu'ingénieuse, en disant que, quant à la douleur, la brûlure d'un fer cerise, est à celle d'un fer rougi à blanc, comme l'incision d'un bistouri mal afilé est à celle d'un bistouri bien tranchant. Cela est parfaitement conforme à l'idée physique que nous avons de la douleur qui ne peut exister que par la tension de la fibre nerveuse, quel que soit l'agent qui la distende. Or, dans les deux cas du feu et du bistouri, s'il y a douleur, il y a tension; plus la tension est grande et de longue durée, plus la douleur est forte. Il est bien évident qu'un instrument qui coupe mal, distend plus et plus longuement que celui qui coupe bien, la fibre étant obligée de fléchir davantage. Dans la brûlure, les mêmes phénomènes ont lieu; le feu n'agit qu'en divisant, dans tous sens, ce qui ne peut se faire sans distension : plus les parties ignées sont accumulées, plus leur action est forte et rapide, d'où il résulte que la tension est moindre, et conséquemment la douleur.

Fabrice d'Aquapendente, grand partisan des médecins grecs, n'avoit garde de ne pas les imiter dans la cautérisation; mais il en usoit

avec plus de discernement, peut-être avec trop de circonspection. Il la rejette dans beaucoup de cas, notamment dans celui des varices aux jambes ; il déconseille aussi les cautérisations de la tête, que les anciens faisoient, dans la vue de détourner les fluxions des yeux, de guérir les migraines, les céphalalgies; il condamne aussi celles du bas-ventre sur la région du foie, de la rate et de l'estomac. Mais mon expérience personnelle, acquise sur moi-même, m'a prouvé que relativement aux hypocondres, il étoit dans l'erreur. Cependant, malgré les restrictions qu'il a mises à l'emploi du feu, on peut le regarder comme un des promoteurs de la cautérisation dans toutes les circonstances où la maladie ayant résisté à tous les autres remèdes, la nature du mal et le lieu qu'il occupe, ne forment pas un obstacle à son application.

Un homme qui, s'il eût eu quelques imitateurs, eût pu conserver à l'art de guérir un moyen que l'expérience des siècles a consacré à la guérison des maladies les plus rebelles, c'est *Marc-Aurèle Severin* dont je n'ai pu me procurer la pyrotechnie chirurgique. Je suppléerai ce qui me manque à cet égard, par un petit extrait du Mémoire de M. *Louis*, inséré dans le tome III des Prix de l'Académie de Chirurgie. M. *Louis* observe que, quoiqu'il fît un fréquent usage du feu, il

ne l'appliquoit pas en téméraire ; il étoit guidé, dans l'administration de ce secours efficace, par ses connoissances anatomiques ; car il avertit qu'il faut connoître, au juste, la situation des nerfs, des tendons, des artères et des veines. Il rapporte l'histoire d'un malade tué, parce qu'on lui avoit brûlé les tendons en lui cautérisant le pied. *Severin* ajoute que la direction d'un secours aussi puissant n'est pas placée convenablement dans la main du premier venu ; qu'elle requiert un chirurgien adroit, expérimenté, qui connoisse bien l'état de la maladie, ses causes, ses accidens, et le temps auquel elle a commencé. La cautérisation n'étoit donc pas, suivant lui, une affaire de routine, un pur empyrisme. M. *Louis* observe encore que dans la première partie de sa pyrotechnie, qu'il nomme *entopyrie*, on lit des observations de cures admirables.

Prosper Alpin et *Marc-Aurèle Severin* furent dans leur temps les deux plus grands apologistes de la cautérisation par le feu ; l'un, pour en avoir vu les bons effets chez les Egyptiens ; l'autre, pour en avoir fait une partie essentielle de sa pratique, et en avoir obtenu de nombreux et brillans succès. On ne peut que regretter qu'après eux ce moyen précieux de l'art de guérir soit insensiblement tombé dans le discrédit le plus complet.

Dans le même siècle fleurissoit notre célèbre *Ambroise Paré*, l'un des hommes qui ont le plus honoré l'art, et contribué à sa perfection. On se rappellera toujours, avec reconnoissance, que c'est lui qui, le premier, eut l'idée salutaire de substituer la ligature des artères à ces cruelles cautérisations, que l'on faisoit pour arrêter l'hémorragie après l'amputation des membres. Il fut poussé à la recherche de ce moyen, par le spectacle des horribles souffrances qu'enduroient ceux à qui, dans ce cas, on appliquoit le feu, et par les évènemens funestes qui trop souvent en étoient la suite. Il fait l'aveu que c'est d'après un passage de *Galien*, qu'il eut l'inspiration de faire l'essai de la ligature des vaisseaux après l'amputation. Quand il n'eût enrichi la médecine que de cette découverte, elle eût suffi par son importance, pour lui assigner une place distinguée parmi les grands maîtres de l'art. Mais si dans le cas, il s'est cru fondé à rejeter la cautérisation, il n'en n'a pas moins préconisé les avantages dans beaucoup d'autres circonstances, tels que dans l'empyème, la grénouillette, la fistule lacrymale, les tumeurs des gencives, le bulbe des cils après leur arrachement, et plusieurs autres. Il a une prédilection marquée pour le cautère actuel sur le potentiel, et il donne de bonnes raisons de cette préférence, après quoi

il dit : « Toutefois nous sommes contraints d'user » d'iceux, pour ce que les malades abhorrent » le fer ardent, pour leur délicatesse efféminée, » et aussi pour la couardise et timidité des » chirurgiens (1). »

Guillemeau, son élève et son émule, quoique particulièrement livré à la partie des accouchemens, n'étoit pas moins savant dans toutes les parties de l'art, et l'on sait qu'il avoit adopté les principes de son maître, sur la cautérisation comme sur les autres branches de la chirurgie.

Cependant, malgré le zèle ardent de *Prosper Alpin*, pour la méthode égyptienne, malgré les succès multipliés obtenus par *Marc-Aurèle Severin*, malgré l'assentiment d'une foule de grands médecins qui vécurent dans le seizième siècle, au nombre desquels on peut compter *Fabrice de Hildan*, *Vidus Vidius*, *Houlier*, *Vesale*, *Thomas Fienus*, *Maggius*, *Fallope*, *Casserius*, *Capivaccius*, *Cardan*, *Platerus*, et beaucoup d'autres, il n'est pas moins vrai que dans le siècle suivant, la cautérisation, le remède héroïque, dans plusieurs cas, tant vanté par *Hippocrate* et ses successeurs, tomba dans un tel discrédit, qu'à peine daigna-t-on lui réserver une petite place dans le traitement des

(1) Liv. XIX, chap. XXXIII.

maladies des os. Cette indifférence pour un moyen dont l'efficacité étoit connue pour les maladies les plus rebelles, n'a pu qu'être funeste à l'humanité. Vainement citera-t-on quelques faits isolés peu favorables à la cautérisation; ce n'est jamais dans les exceptions, qu'on trouvera des règles sûres, pour juger du mérite d'un objet quelconque. Si l'on eût pris la peine de comparer les succès et les malheurs, le résultat eût été tel, qu'on eût à coup sûr évité de confondre l'usage avec l'abus, ainsi que l'ont fait quelques violens détracteurs de la cautérisation (1).

Les déclamations de quelques hommes célèbres contre l'usage du feu, en médecine, soit dans la chaire, soit dans les livres, pouvoient lui porter un coup mortel, et l'exclure à perpétuité du traitement des maladies chez les nations civilisées; car les peuples sauvages ou non policés, qui n'ont ni professeurs, ni livres, ni académies, conservent scrupuleusement ces usages qu'ils tiennent de leurs pères, et les transmettent de même à leurs descendans. Cependant, malgré les clameurs, on dut, avec le temps, s'apercevoir que plusieurs maladies venoient échouer contre toutes les ressources

(1) Entr'autres, *Dionis*, *Sharp*.

de l'art ; on dut se rappeler aussi que dans les mêmes cas, les anciens avoient employé un agent supérieur à tout le reste. *Quod ferrum non sanat ignis sanat.* Il fallut donc revenir sur ses pas, pour remplir le vide qu'une fausse prévention avoit fait à la partie thérapeutique de l'art de guérir. Enfin, en 1752, l'Académie, voulant rallumer le feu médicinal éteint depuis cent cinquante ans, propose pour sujet de prix pour l'année suivante, la solution de la question : *Si le feu ou cautère actuel n'a pas été trop employé par les anciens, et trop négligé par les modernes, etc.* Les concurrens n'ayant pu donner aucun fait de pratique qui fût le fruit de leur expérience, le prix fut doublé et renvoyé à l'année 1755. Dans la même année 1752, M. *Pouteau* fit ses premières expériences avec le moxa, et c'est à lui et à ses succès que nous devons la restitution du plus puissant moyen de l'art, puisqu'il ne vient ordinairement qu'après tous les autres, lorsqu'ils ont échoué. Le point essentiel est de faire un emploi judicieux de la cautérisation, en bien réfléchissant sur les cas où elle peut être avantageuse, et en discernant ceux où elle seroit inutile ou dangereuse (1).

(1) A cet égard, je ne peux mieux faire que de ren-

J'ai quelquefois pensé aux obstacles qu'on rencontre, lorsqu'on veut remettre en crédit une méthode utilement employée par les anciens, perdue ensuite par le malheur des temps. C'est en vain qu'on s'étaie de l'expérience des siècles, qu'on s'appuie de l'autorité des grands maîtres de l'antiquité ; ce que vous proposez est renouvelé des Grecs, et n'offre pas l'attrait de la nouveauté, seule capable d'attirer la foule; et si le moyen que vous voulez rétablir doit, dans son emploi, faire parcourir un cercle de douleur pour arriver à la guérison, c'est alors que vous devez vous attendre à trouver des résistances sans nombre; qu'il faut vous armer d'une fermeté stoïque, et de ce noble courage qui ne peut être inspiré que par l'amour de

---

voyer ceux qui seront dans le cas d'user de cette ressource, au Mémoire de M. *Percy*. Ils trouveront dans le travail immense qu'il a fait sur ce sujet, ce qu'ils chercheroient inutilement ailleurs ; profondes recherches, vaste érudition, discussion lumineuse. D'un bout à l'autre de l'ouvrage, l'expérience de l'auteur vient à l'appui du raisonnement; et partout le raisonnement aux charmes de l'élocution, unit l'empire de la persuasion. Tous les ouvrages de cet auteur doivent être mis au nombre de ceux qui figurent avec le plus d'éclat dans les fastes de la médecine.

ses semblables et le sentiment de l'utilité publique.

C'est précisément le cas où se trouva le célèbre *Pouteau*, lorsqu'il eut l'intention de rendre à l'art de guérir l'usage de la cautérisation, depuis long-temps abandonnée, et décriée par les médecins eux-mêmes, comme un monument de la barbarie de nos ancêtres. Heureusement il se trouva placé d'une façon convenable pour ses premiers essais. Il dirigeoit alors l'Hôtel-Dieu, hospice principal de la ville de Lyon, et l'un des plus considérables de l'Empire. Car on sent bien que ce n'est pas aux gens riches qu'il faut s'adresser pour faire les premières expériences de cette nature. Un succès complet couronna la première opération qu'il fit sur *Jean Diondet* attaqué d'une sciatique, dont les douleurs extrêmement violentes, paroissoient s'étendre jusque dans l'intérieur de l'articulation de l'os de la cuisse, avec celui des hanches. Deux moxas, appliqués à côté l'un de l'autre en même temps sur la partie malade, suffirent pour le guérir parfaitement.

On doit imaginer l'effet que dut produire sur un homme aussi zélé pour les progrès de l'art, que l'étoit M. *Pouteau*, le résultat aussi heureux de la première tentative qu'il fit pour rendre à

la médecine, l'usage d'un agent si efficace. Il ne falloit plus que répéter l'expérience dans des cas analogues, pour s'assurer, par de nouveaux triomphes, du moyen; ensuite, par des épreuves subséquentes, en étendre l'emploi à toutes les maladies qu'on croiroit susceptibles de céder à son énergie. C'est aussi ce qu'il ne cessa de faire tant qu'il vécut, et aussi heureusement qu'on pouvoit le désirer; car à l'exception de l'épileptique qui mourut trois jours après que M. *Pouteau* eut porté un bouton du feu sur l'os du crâne, à nu, et dont il fait l'aveu pour donner plus de force aux conséquences que M. *Dehaen* tire de deux événemens malheureux, survenus à la suite de semblables opérations ; on peut dire qu'il a obtenu des succès très nombreux, par l'application du feu, et que plusieurs personnes malades dangereusement, qui avoient épuisé inutilement toutes les ressources de l'art, lui ont dû leur rétablissement, par l'emploi du moxa appliqué et dirigé avec prudence et sagacité. M. *Pouteau* n'appliqua d'abord ce feu que dans les maladies de l'espèce de celle qui fait le sujet de sa première observation, c'est-à-dire, dans les rhumatismes devenus chroniques, fixés d'une manière invariable dans la partie, et y

excitant de violentes douleurs. On peut dire qu'à cet égard, il fut constamment heureux, quoique ce fût toujours à des maladies anciennes qu'il eût affaire, et pour lesquelles on avoit employé, en vain, tous les autres moyens, tels que les sudorifiques, les douches d'eaux thermales, les vésicatoires, les cautères, etc.; ce qui établit péremptoirement la supériorité de la cautérisation dans ce cas sur les autres traitemens. Il expose les risques que l'on court en laissant séjourner trop long-temps l'âcre rhumatismal dans une partie : il cite, à cette occasion, une observation de *Morgagni,* relative à un jeune homme mort à la suite d'un rhumatisme dans les lombes, du côté droit, chez lequel on trouva les muscles macérés, couleur de bois de noyer, et hors d'état de remplir aucune fonction. C'est d'après cette observation, que M. *Pouteau* tire la conséquence que le principe rhumatique n'est point contenu dans les vaisseaux soit sanguins, soit lymphatiques, mais épanché dans le tissu cellulaire. Cela peut être vrai, quoiqu'il soit bien difficile de rendre, avec cette théorie, raison des phénomènes qui dépendent de l'humeur rhumatique. Par exemple, comment expliquer le transport soudain d'une douleur du pied à la tête, qui se passe comme

un éclair, ou comme un coup électrique que j'ai éprouvé cent fois de ma vie, et que bien d'autres que moi éprouvent de même. Quand j'ai voulu chercher à me rendre raison de ce singulier effet, je n'ai rien trouvé qui pût me satisfaire. Laissons donc là les théories, et tenons-nous en aux faits de pratique, qui, dans ce cas comme dans tous les autres, sont la vraie boussole qui puisse nous diriger dans l'exercice de la médecine.

Il est remarquable que M. *Pouteau*, qui, dans son Mémoire sur la Phthisie pulmonaire, rapporte quarante-sept observations de maladies de poitrine, pour lesquelles il a fait usage du moxa, n'ait fait son premier essai pour ce genre d'affection, qu'en 1759, et que ce soit sur lui-même que se soit passée la première épreuve, ainsi qu'il le dit dans l'exposé de sa maladie et de son traitement. Il y a certainement beaucoup de courage dans cette résolution (1); car lorsqu'on applique, pour la première fois, un

(1) J'ai connu un médecin de cette ville, qui n'existe plus, qui avoit l'esprit orné d'une érudition immense, faisoit une médecine fort active, purgeoit beaucoup, saignoit de même, et qui, lorsqu'il étoit malade, n'osoit pas avaler deux onces de manne.

remède énergique à une maladie un peu grave; on ne laisse pas que d'avoir quelqu'inquiétude sur le résultat. Cependant, il n'eut pas à s'en repentir, puisqu'il obtint, par ce moyen, son entière guérison, au grand contentement de ses concitoyens, qui, à cette époque, le croyoient atteint d'une phthisie mortelle, et le regardoient comme une homme perdu. Cette expérience, faite sur lui-même, fut un vrai service rendu à la société, parce qu'elle contribua beaucoup à décider les personnes atteintes de la même maladie, à se soumettre au même traitement. La plus grande partie a été guérie; quelques-unes ont été soulagées; deux ou trois seulement dont la maladie avoit jeté de profondes racines, ont succombé, parce que l'organe étoit dans un tel état de délabrement, qu'en supposant même que la cautérisation eût pu détruire la cause, rien ne pouvoit réparer les désordres qu'elle avoit occasionnés.

Il a souvent été obligé, pour anéantir entièrement le principe morbifique, de multiplier les moxas. L'on voit dans sa trente-cinquième observation, relative à une demoiselle d'Avignon, qu'il fut obligé d'en brûler jusqu'à dix, car chaque fois qu'il appliquoit le moxa sur la partie que la douleur désignoit être le siége

principal de la maladie, la douleur disparoissoit ; mais c'étoit pour se porter sur un autre point de la circonférence de la poitrine, où le moxa venoit encore l'attaquer avec succès, pour la chasser sur un autre ; de sorte que ce ne fut qu'après la dixième brûlure ; que la douleur ne reparut plus nulle part, et que la malade se rétablit si parfaitement, qu'elle se maria trois mois après. Il semble qu'on peut conclure de cette observation, ainsi que de plusieurs autres, que lorsque la première brûlure ne détruit pas le principe de la maladie, elle en ruine une partie, chasse le reste qui va se jeter ailleurs, et qu'en poursuivant le reste avec le feu, partout où il se retranche, on vient enfin à bout de l'anéantir entièrement.

L'analogie de la maladie vertébrale avec certaine maladie articulaire dut engager M. *Pouteau* à l'attaquer avec le moxa. Il obtint à cet égard des succès qu'on peut regarder comme un service essentiel rendu à l'humanité ; car soit qu'on considère cette affection dans ses effets, sur la forme extérieure du corps, qu'elle dénature au point de faire disparoître l'élégance et la grâce de la taille la mieux prise, soit qu'on la considère dans son influence sur les organes intérieurs de la poitrine, et même du ventre,

qu'elle comprime et qu'elle déplace, on est forcé de convenir que c'est une maladie des plus affligeantes. Non-seulement elle s'oppose au développement progressif des viscères de la poitrine et du bas-ventre, d'où résultent de mauvaises digestions, des sucs mal élaborés, insuffisans par leur quantité, vicieux par leur qualité; ce qui réduit les malheureuses victimes qui en sont attaquées, à un état de foiblesse corporelle qui présente l'image d'êtres imparfaits, d'individus avortés, qui vieillissent et meurent de très bonne heure. Mais encore, à la honte de la raison humaine, ces êtres infortunés qui ne devroient inspirer que des sentimens d'indulgence et de commisération, se voient-ils souvent exposés à la risée, au persiflage de gens qui n'ont d'autre avantage sur eux, que le mérite de jouir d'une bonne santé.

M. *Pouteau* fonda ses espérances de succès dans cette maladie, sur la supposition qu'elle étoit l'effet d'un principe humoral jeté sur la partie. Les guérisons qu'il a obtenues semblent justifier son raisonnement à cet égard. Cette affection assez commune, surtout chez les jeunes filles, a souvent exercé l'esprit de personnes bien intentionnées, qui ont cherché, dans des moyens mécaniques, celui de s'op-

poser aux progrès du mal, par des compressions sagement distribuées, au moyen d'une machine, telle que celle de M. *Levacher*, pour soutenir tout à la fois le cou, le dos et les reins. M. *Pouteau* ne rejete pas ces machines, lorsqu'elles sont bien faites; mais il ne les admet que comme moyen auxiliaire, parce qu'elles ne peuvent pas détruire le vice humoral, qu'il croit être, dans tous les cas, la cause de la maladie, même dans la gibbosité de cause externe, qu'il assure être l'effet de la perversion des sucs extravasés après la contusion. Cependant M. *Martin* aîné m'a fait voir un corset ingénieux de son invention, avec lequel seul il a arrêté les progrès, et même redressé des épines qui se dévioient.

Pour donner plus de force à son opinion sur la cause physique qui opère la déviation de la colonne vertébrale, M. *Pouteau* réfute celle de *Majou* et de *Glisson*. Le premier prétend qu'on ne doit pas chercher dans les os, le principe de cette déformation, dont l'action, dans cette circonstance, est purement passive, et ne fait qu'obéir à la force contractile des muscles d'un côté du dos, qui sont plus fournis de sucs nerveux que ceux de l'autre. Il compare cet effet à celui d'un jeune arbre qu'on tireroit

constamment dans le même sens, pendant son accroissement, lequel seroit obligé de se courber, dans le rapport de la force avec laquelle il seroit tiré. M. *Pouteau* répond que ce n'est que mettre en fait ce qui est en question, et qu'il eût fallu commencer par prouver cette surabondance de sucs nerveux d'un côté, au préjudice de l'autre. L'opinion de *Majou*, dénuée de preuves, est tout au plus une hypothèse ingénieuse. *Glisson* n'impute rien aux muscles dans cette affaire : il établit son système, par la comparaison qu'il fait de la colonne épinière avec une colonne de pierres composée de différentes pièces. Or, dit-il, si vous enfoncez des coins entre les jointures de ces pièces, il faudra nécessairement que la colonne incline du côté opposé. Selon lui, c'est le suc nourricier qui vient aussi par une distribution inégale, faire l'office de ces coins. Ce système et celui de *Majou* ne sont que des hypothèses établies et étayées l'une et l'autre par une comparaison, sans qu'il soit question d'un principe morbifique jeté sur les os de l'épine.

Voyons actuellement si M. *Pouteau* donne une solution plus satisfaisante de cette forme contre nature, qui, quand elle ne seroit pas maladive en elle-même, exerce une influence si fu-

neste sur les organes les plus essentiels au maintien de la santé et de la vie.

Je me permettrai une réflexion avant de décrire son opinion à cet égard; c'est que toute action quelconque capable de changer la forme naturelle de nos parties, ou d'en déranger l'équilibre, ou d'en altérer les fonctions, doit être regardée, sinon comme la maladie, au moins comme la cause qui l'a produite. Or le point essentiel pour procéder avec plus de sûreté dans le traitement seroit la connoissance positive de cette cause, parce qu'alors on emploieroit les moyens les plus capables de la détruire; ce qui étant une fois exécuté, les effets cesseroient d'eux-mêmes, ou, s'ils ne cédoient pas, l'art les attaqueroit alors avec beaucoup plus d'avantage, puisqu'on auroit l'assurance d'arrêter les progrès de la maladie, ayant tari la source qui lui avoit donné naissance, et qui lui servoit d'aliment. Mais assez souvent les raisonnemens que nous faisons sur les causes des maladies nous induisent en erreur, et lorsque nous procédons d'après le système que nous avons forgé, nous sommes exposés à voir avec regret que nous nous sommes trompés, et réduits à revenir aux essais, aux tâtonnemens, à l'empirisme, qui souvent nous sert beaucoup mieux que la théorie la plus sublime, laquelle rarement

nous éclaire dans les sentiers obscurs qui conduisent à la connoissance des causes des maladies; non que je veuille interdire tout raisonnement à cet égard, mais je pense que les plus judicieux doivent être le fruit d'une expérience comparative et de l'analogie.

Je reviens à l'opinion de M. *Pouteau* sur la cause de la gibbosité. J'avoue qu'elle me paroît en général la plus probable de toutes celles qu'on a émises jusqu'à ce jour. Je la trouve seulement trop exclusive, en ce qu'elle rejette toute cause mécanique, telles que les mauvaises attitudes dans l'âge de l'accroissement, la défectuosité des corps à baleines, quoiqu'on assure avoir quelque fois arrêté et même corrigé cette difformité en lui opposant une réaction constante par des compressions sagement distribuées sur la colonne épinière et les parties adjacentes.

M. *Pouteau* paroît persuadé que le principe de cette maladie dépend toujours d'une transpiration supprimée dont le récrément se jette sur les apophises transverses des vertèbres, ou qu'elle est l'effet d'un reliquat d'humeur éruptive à la suite de la rougeole, de la scarlatine, pour s'être exposé à l'air froid avant que la dépuration assez longue de ces maladies ait été faite entièrement. Ce qui le porte à croire que c'est une cause hu-

morale qui produit la gibbosité, c'est le sentiment de douleur dans le centre de la tumeur qu'éprouvent ceux qui en sont atteints, surtout lorsqu'on le comprime. Il admet aussi les causes externes, telles que les coups, les contusions qui donnent lieu à l'extravasion des sucs, lesquels, venant à se pervertir, agissent comme principe morbifique.

On sait que lorsque l'épine se déverse, il y a toujours trois courbures de prononcées; celle du milieu dans un sens, la supérieure et l'inférieure dans l'autre. M. *Pouteau* assure que le principe de la maladie existe toujours dans la courbure du centre, ce que l'on reconnoît à la sensation douloureuse qu'éprouve sa partie proéminente lorsqu'on la comprime, et que d'ailleurs la saillie qu'elle fait est beaucoup mieux prononcée. C'est aussi sur cet endroit qu'il veut qu'on applique le moxa, auquel il attribue la propriété de fondre, de résoudre les sucs viciés, et celle de fortifier la partie; mais il a soin d'avertir que si la maladie est trop ancienne, si tout sentiment de douleur est éteint, ce qui arrive lorsque les os ont pris tout leur accroissement, alors elle est incurable. Dans ce cas, l'attaquer par le feu, c'est vouloir compromettre l'excellence d'un moyen qui auroit à coup sûr réussi s'il avoit été employé dans le temps convenable. Quant aux deux autres cour-

bures, M. *Pouteau* les néglige, parce qu'il est persuadé qu'elles sont simplement l'effet des efforts de la nature, qui, tendant constamment à retenir la courbure du milieu pour ramener l'épine à sa rectitude naturelle, la font fléchir en haut et en bas dans un sens opposé à la première. J'avoue que cette façon d'expliquer la production simultanée de la triple courbure de l'épine me paroît assez plausible; car, quoique les formes générales des espèces et les variétés individuelles, tant au règne végétal qu'animal, aient été déterminées par la toute-puissance du créateur, elles sont néanmoins soumises à l'influence de certaines causes physiques qui peuvent les modifier et les dénaturer jusqu'à un certain point, malgré qu'il existe dans tous les êtres animés un agent inconnu dont les efforts tendent sans cesse au maintien de l'équilibre conservateur des formes primitives et de l'état de santé.

Quel est le médecin qui, ayant connoissance des nombreuses observations de M. *Pouteau* sur la cautérisation, consignées dans ses Mémoires sur ce sujet, ne restera pas convaincu que le feu est exclusif de toutes les autres ressources de l'art dans une infinité de circonstances? Sur près de quatre-vingts personnes auxquelles, dans différentes maladies presque toutes invétérées, il a

appliqué le feu, une seule a succombé à la suite de l'opération, pour avoir, sur la foi d'un grand nombre d'auteurs, osé porter un fer ardent sur les os du crâne à découvert, malheur auquel il fut très-sensible, et où il ne fut plus exposé dans la suite par la précaution qu'il eut de brûler sur les tégumens toutes les fois que le cas exigeoit que la cautérisation fût faite à la tête. Mais par combien de cures brillantes ce triste événement n'a-t-il pas été racheté, soit dans ces rhumatismes chroniques qui dévastent une articulation, et chassent l'os hors de sa cavité; soit dans les fausses ankiloses où les extrémités des os sont abreuvées et gonflées par des humeurs séreuses, stagnantes, que rien ne peut dessécher ni refouler dans le torrent de la circulation; soit dans les affections de poitrine, dont le foyer de la maladie se manifeste par un point sensible de la surface de cette capacité; soit enfin dans la maladie vertébrale, d'autant plus fâcheuse qu'elle attaque les jeunes personnes qu'elle déforme en mettant obstacle à leur accroissement?

Sans avoir pour objet de faire ici l'éloge de cet homme célèbre, ne puis-je pas saisir l'occasion qui se présente de payer, en passant, un léger tribut de respect et de reconnoissance à la mémoire d'un compatriote dont je fus dix ans le collègue?

d'un compatriote qui a enrichi l'art d'une foule de Mémoires sur toutes ses parties, dans lesquels on retrouve constamment les fruits de son expérience et de son génie observateur. Je passe sous silence ses qualités personnelles, cette aimable simplicité, cette pureté de mœurs qui le firent aimer et estimer de tous ses confrères ainsi que du public. Mais je ne puis taire qu'il m'honora de son estime et de sa bienveillance, faveur à laquelle j'avoue que je ne fus pas insensible. Tout le monde sait qu'il fut enlevé à la société par une mort prématurée (1) dans un temps où la pratique la plus étendue auroit pu lui fournir dans une carrière prolongée de quelques années de nouveaux matériaux, qui eussent beaucoup augmenté le précieux recueil qu'il nous a laissé. Je finis sur son compte en rapportant ce qu'en pensoit le savant continuateur de l'histoire de la chirurgie. Dans une lettre qu'il écrivoit à *Bonnefoi*, mon élève et mon ami, il lui disoit : Je tiens à présent votre *Pouteau;* ce n'est pas souvent qu'il me passe par les mains des hommes de cette espèce.

(1) Il fit une chute causée par l'imprudence d'un domestique qui avoit laissé un seau plein d'eau sur une marche d'escalier, dont les suites furent mortelles.

En quittant cet homme célèbre, retournons sur nos pas, et revenons à l'année 1755, qui fut celle où le prix sur la question dont j'ai parlé ci-devant fut adjugé. Trois Mémoires ont été insérés dans la collection du prix. Celui qui fut couronné est par M. *Delabissière*. Il fait une sage distinction des cas où la cautérisation peut convenir d'avec ceux où elle peut être contraire; il rapporte plusieurs observations qui lui sont propres; mais son travail est circonscrit, et se borne à l'usage du feu dans le traitement des maladies chirurgicales, conformément à la question proposée par l'Académie. D'abord il reconnoît la nécessité du cautère actuel dans tous les cas d'exostoses scrophuleuses, chancreuses, pourvu toutefois qu'elles dépendent d'un vice local, et qu'elles soient compliquées de fongosités, de caries profondes et humides, parce que, selon lui, il n'y a que le feu qui puisse dessécher cette humidité putrescente qui pénètre un peu avant dans la substance des os. Il désapprouve la pratique des anciens, qui, dans la vue de guérir les descentes, les cautérisoient; il s'appuie à cet égard sur le raisonnement et l'expérience. Par le raisonnement, il pense que le feu ne peut pas exercer sur l'anneau une action assez puissante pour le rétrécir; que son effet se borne aux tégumens;

par l'expérience, il dit que les gens qui ont été cautérisés ont vu bientôt après reparoître leur hernie. En effet, on conçoit aisément que si la cautérisation a pu, dans le moment où elle agissoit, rapprocher un peu les bords de l'anneau, elle n'a pas dû produire une inflammation suffisante pour causer des adhérences; d'où il résulte qu'à la première occasion où les parties contenues dans le bas-ventre seront comprimées un peu fortement par la contraction des muscles, elles presseront et élargiront les ouvertures naturelles, qui leur donneront issue comme auparavant. L'auteur s'élève aussi contre l'usage des anciens de brûler les hémorrhoïdes. Il n'épargne pas non plus les modernes qui ont substitué au feu l'instrument tranchant, surtout lorsqu'on les extirpe en totalité. Il pense avec raison que tous ceux à qui on supprime les hémorrhoïdes finissent par périr des suites de cette suppression, et il se reproche la mort d'une dame à laquelle, aux sollicitations de son mari, il avoit fait semblable opération.

Dans les tumeurs inflammatoires malignes, il se refuse à la cautérisation toutes les fois que la tumeur est l'effet de la jetée critique d'une malignité répandue dans toute l'habitude; mais si elle est l'effet d'une cause extérieure, comme pi-

qûre venimeuse, contact impur, vénérien, pestilentiel, il se hâte de prévenir l'introduction du virus dans la circulation, en brûlant avec le cautère actuel. Il pense de même pour la gangrène, qu'il divise en deux espèces; l'une de cause interne, l'autre de cause externe : il n'applique la cautérisation qu'à cette dernière.

Dans les tumeurs froides, il préfère le cautère actuel au potentiel. Il s'exprime ainsi : L'olive ardente ne manque jamais et de consumer dans l'instant le solide indomptable, l'humidité vicieuse, et de porter l'irritation, l'inflammation désirée dans le reste.

Dans les humeurs froides jetées sur les articulations, il fait à la chirurgie moderne le même reproche que M. *Pouteau*, celui d'avoir abandonné aux maréchaux le seul moyen de les guérir. Ainsi que lui encore, il recommande la cautérisation par le feu dans les fausses ankiloses. Il la conseille dans tous les cas de morsure de vipère, de chiens enragés, d'ulcères cacoèthes, calleux, fongueux, abreuvés de sanie, et qui ont résisté à tous les traitemens internes et externes. Il rapporte ensuite plusieurs observations de guérisons opérées par le cautère actuel, qui sont le fruit de son expérience.

Je n'ai donné qu'une idée superficielle de ce Mémoire bien fait, qui remporta la palme, et qui la méritoit. Le second est de M. *Louis*, maître en chirurgie, à Metz, démonstrateur d'anatomie et de chirurgie. L'ouvrage est bien écrit. Il met à contribution tous les médecins de l'antiquité et du moyen âge; et si une vaste érudition, développée avec cet esprit de discussion et d'analyse qui suppose un grand mérite, eût été le premier titre aux yeux de ses juges, il eût sans doute balancé les suffrages : mais il manquoit au complément de son Mémoire un nombre de faits tirés de sa propre expérience. Au reste, il conclut, comme son antagoniste, que les modernes ont eu tort d'abandonner l'usage du feu dans le traitement des maladies.

Quant au troisième Mémoire dont l'auteur est anonyme, il est fait dans un esprit opposé aux deux autres. A peine l'auteur admet-il le cautère actuel pour les cas d'hémorragies où on ne peut atteindre l'artère qu'en portant un bouton de feu à la faveur d'une canule. Il l'admet encore pour les tumeurs ou ulcères du fond de la bouche qui par leur nature sont dans le cas d'être cautérisées, parce qu'il reconnoît que dans ce cas il seroit imprudent de se servir du cautère potentiel. Il ne l'improuve pas dans quelques autres cir-

constances, plutôt pour n'avoir pas l'air de le proscrire entièrement; car, dans sa seconde partie, après avoir fait des reproches assez vifs aux anciens sur l'usage fréquent qu'ils faisoient de la cautérisation, il étaye son opinion de l'avis des médecins qui existoient à l'époque où l'usage du feu étoit tombé dans un discrédit complet. Il finit par conclure avec *Platner*, que, dans notre siècle délicat, on a presque cessé de mettre le feu au nombre des remèdes. Cependant, à l'époque où l'auteur écrivoit, *Pouteau* avoit déjà obtenu de brillans succès par l'application du moxa, et n'auroit eu garde de rayer le feu de la liste des remèdes.

Dans le tome premier de la Collection des Journaux de médecine on trouve une consultation pour une personne attaquée d'une goutte héréditaire. On y discute toutes les causes probables de cette maladie; on passe en revue tous les prétendus remèdes pour la guérir; et dans ce nombre le moxa, dont les Japonois et les Chinois font usage en pareil cas, n'est pas oublié. Les consultans le rejettent, comme n'ayant aucune prise sur un principe qui tient pour ainsi dire à l'idiosyncrasie du sujet. Quoique par l'adustion la goutte soit dissipée comme par enchantement, elle ne tarde pas à se manifester sur un autre en-

droit ; il est donc préférable, lorsqu'elle s'est fixée sur une partie externe, de la laisser se friser et achever sa révolution d'elle-même, par la crainte de la voir se porter sur les organes intérieurs, où elle peut compromettre la vie du malade. Les consultans s'appuient sur un passage de *Cœlius Aurelianus* qu'ils citent, qui, quoique grand partisan de la cautérisation, la désapprouvoit dans les attaques de goutte.

Je n'omettrai pas de placer ici une observation que je crois très-intéressante, tant par le succès que l'auteur a obtenu de la cautérisation que par les conséquences qu'on en peut tirer ; elle est rapportée dans le soixantième volume du Journal de médecine ; on la doit à M. *Boquis*, chirurgien de l'Hôpital Militaire de Bastia en Corse. Il eut occasion de voir, à Saint-Tropès, une demoiselle, âgée de neuf ans, qui avoit une petite ouverture fistuleuse à la partie supérieure et au bord interne du métatarse du pied gauche, laquelle donnoit issue à une quantité de matière verdâtre, très-abondante et très-fétide. Toute cette partie du pied étoit gonflée sans inflammation. Il y avoit cinq ans que cette enfant avoit cette maladie, suite d'un dépôt critique survenu après la petite vérole. M. *Boquis*, ayant reconnu que l'os étoit malade, pensa que le vice étoit pu-

rement local; que, pour le détruire, il n'y avoit qu'un moyen, la cautérisation avec le fer rouge. Ses espérances ne furent pas trompées; il brûla plusieurs jours de suite, obtint bientôt des exfoliations, et eut la satisfaction de guérir sa petite malade assez promptement, qui depuis se porta toujours bien. M. *Boquis* fait à cet égard des réflexions très-judicieuses, qu'on peut appliquer à beaucoup d'autres cas où l'on s'obstine à faire dépendre des maladies extérieures d'un vice du sang et des humeurs, qu'on s'efforce de corriger par une succession de remèdes internes qui ont tout à la fois le double inconvénient de n'apporter aucun changement au mal, et d'affecter plus ou moins les organes intérieurs, dont souvent ils dérangent les fonctions. C'est ainsi que la maladie vénérienne affecte quelquefois certaines parties dont l'état maladif subsiste après la destruction du virus qui y a donné lieu, et qu'on ne peut guérir parfaitement qu'en attaquant le vice local.

Voici une observation (1) qui prouve que lorsqu'à l'occasion d'une contusion qui a plus ou moins flétri, dilacéré les solides, soit des parties molles, soit des osseuses, si l'on ne prend pas les précautions convenables pour aider la nature à

(1) Journal de Médecine, vol. 61, fol. 269.

réparer le désordre dans le principe, les fluides extravasés peuvent acquérir avec le temps un tel degré de perversion, que les effets qu'ils produisent par une irritation constante résistent avec opiniâtreté à l'action des émolliens, des résolutifs, des fondans, des suppuratifs et de tous les moyens topiques qu'on emploie successivement. On ne peut alors obtenir la guérison que par la destruction pour ainsi dire des solides et des fluides de la partie affectée, et ce n'est que par la cautérisation qu'on peut espérer d'atteindre promptement et sûrement ce but salutaire.

Jean Carmurier, âgé de vingt-un ans, reçut en 1779 un coup d'instrument sur la crète du tibia, à la partie inférieure. Ce coup ayant été négligé, il en résulta un ulcère qui fut rebelle entre les mains de tous ceux qui, pendant quatre ans, entreprirent tour à tour d'en débarrasser le malade, lequel enfin se rendit, en juillet 1783, à l'hôpital de Brie-Comte-Robert, où M. *Paschal*, chirurgien en chef de cet hospice, encouragé par les expériences de M. *Pouteau*, attaqua de suite l'ulcère par un moxa qu'il fit brûler sur son centre. Le succès fut tel que le malade sortit de l'hôpital le 10 septembre, parfaitement guéri. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il assura que pendant la brûlure il n'avoit éprouvé que la sensation d'une

eau d'une fraîcheur extraordinaire qui sembloit courir jusqu'à l'extrémité des orteils. Il paroît que les nerfs et les vaisseaux de cette partie avoient été désorganisés au point d'en éteindre presque entièrement la sensibilité.

A la suite de cette observation, M. *Paschal* en fournit une autre relative à un particulier qui, dans une rixe, fut maltraité de plusieurs coups violents à la tête, au nez, à la poitrine, à la suite desquels il eut des vomissemens et perdit connoissance. Ces accidens se soutinrent et augmentèrent même pendant plusieurs jours, ce qui décida à transporter le blessé à l'hôpital, où il arriva dans l'état le plus alarmant. Tantôt il étoit dans un profond assoupissement, et lorsqu'il en sortoit, il avoit l'air hébété et le regard menaçant; tantôt il sautoit hors du lit, voulant frapper les assistans. Il portoit continuellement la main sur la tête, et l'appuyoit fortement sur la suture sagittale. Alors il se plaignoit de violens élancemens, de bourdonnemens dans les oreilles. M. *Paschal* fit raser la tête, fit une ample saignée au malade, qui n'en fut pas soulagé, ce qui lui fit soupçonner un épanchement, et l'engagea à faire brûler un cylindre de coton sur la suture sagittale, dont le résultat fut la prompte disparition de tous les accidens. Le malade alla toujours de

mieux en mieux, et se rétablit parfaitement. Il seroit bien à désirer que dans un cas semblable on pût avoir la certitude qu'il y a épanchement; et dans cette supposition comment le feu a-t-il agi ? A-t-il par son action attiré et dévoré le liquide ? ou bien seulement sont-ce les vaisseaux affaissés auxquels la cautérisation a rendu le ressort dont elle a ranimé le ton, qui ont absorbé les matières épanchées ? Au reste, peu importeroit comment la chose se passe, si un nombre suffisant d'observations nous offroit dans la brûlure un remède assuré contre les épanchemens qui surviennent à la suite de violentes contusions à la tête.

M. *Paschal* a encore donné dans le Journal de médecine deux autres observations sur des succès obtenus par l'usage du moxa. La première concerne une jeune fille à qui on avoit répercuté la gale, et à laquelle cette répercussion causa de suite un dépôt du plus mauvais caractère à chaque jambe. A la droite il y eut carie au tibia, qui s'étant exfolié, la plaie se cicatrisa; mais le dépôt de la jambe gauche excita de plus grands désordres. Six pièces du péroné, d'un pouce à deux pouces et demi de large, se détachèrent en plusieurs fois. Cette jambe étoit dans le plus mauvais état quand M. *Paschal* en fut

chargé. Il fit brûler un cylindre de coton sur l'endroit qu'il crut répondre à la partie la plus affectée du péroné, qui soulagea beaucoup la malade. Il entretint la suppuration pendant deux mois; il se fit une bonne cicatrice, et la guérison a été complète. Il y avoit quatre ans que cette fille avoit eu la gale.

La dernière observation est relative à une femme de quarante-sept ans, affectée d'un rhumatisme à la partie supérieure, latérale et postérieure de la cuisse, qui depuis long-temps la tourmentoit beaucoup, et dont les douleurs devinrent enfin insupportables. La malade étoit frappée, parce que son père et sa mère étoient morts de cette maladie. M. *Paschal* appliqua d'abord un moxa sur le centre de la douleur, dont l'effet fut de la déplacer; elle se porta sur le genou et la partie externe de la jambe. Un moxa appliqué sur la jambe la jeta sur les lombes, où la brûlure d'un troisième cylindre la détruisit pour toujours, la malade s'étant parfaitement rétablie.

Il est donc bien prouvé, tant par la pratique habituelle des anciens que par les nombreuses observations de M. *Pouteau* et de ceux qui l'ont imité, que la cautérisation par le feu, sous quelque mode qu'on l'emploie, est infiniment précieuse dans beaucoup de circonstances où l'on

auroit la douleur de voir périr les malades, si l'on n'y avoit recours. On doit seulement regretter que la nature du moyen en éloigne trop et trop long-temps l'application; ce qui expose les malades à souffrir de longues années, et quelquefois à ne consentir à en faire usage que lorsqu'il n'est plus temps.

Ne nous lassons donc pas de donner des exemples de succès, car ce n'est qu'en les accumulant qu'on peut espérer de convertir les incrédules, ou au moins de contre-balancer la défaveur qu'ils jettent sur ce puissant agent qu'ils ont en horreur.

Nous trouvons dans le tome cinq des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, plusieurs observations concernant les maladies de la bouche, où l'on s'est servi du feu très-avantageusement. A la suite de celles de M. *Bordenave*, sur les exostoses et les nécroses des os de la mâchoire, il en cite plusieurs sur les maladies de l'intérieur de la bouche, pour lesquelles il dit que le feu est le plus souvent nécessaire. Il cite *Fabrice d'Aquapendente*, qui en établit l'utilité, parce que, les parties de la bouche étant très-humides, les diverses maladies dont elles peuvent être affectées sont fort sujettes à la pourriture, à laquelle on ne peut opposer de moyens plus efficaces que le cautère actuel, vu qu'il est le plus puissant des

dessicatifs. M. *Bordenave* dit aussi que cette doctrine n'a souffert aucune variation. *Celse*, *Paul d'Egine*, *Albukasis*, avoient adopté successivement les mêmes principes.

La première de ces observations intéressantes est de *Guillaume de Plaisance*, assisté par maître *Bernard de Grondole*, *qui multùm suis manibus, in curâ laboravit*. Cette opération fut faite dans le mois de mars 1279, dans la ville de Vérone, sur une femme incommodée d'une tumeur fongueuse plus grosse qu'un œuf d'oie à la gencive de la mâchoire inférieure. Ils emportèrent la tumeur en quatre fois avec des cautères cultellaires, *ferris ignitis incidentibus*, en mettant huit à dix jours d'intervalle entre chaque opération. Malgré le feu, il survenoit chaque fois des hémorragies auxquelles on remédioit par des styptiques et la compression. La malade fut parfaitement rétablie.

Ambroise Paré nous fournit la seconde. Il est question d'une tumeur si grosse qu'elle sortoit de la bouche. Aucun chirurgien n'avoit voulu se charger du traitement. *Paré* l'extirpa, et cautérisa à différentes reprises, parce que l'excroissance répulluloit, à cause d'une carie à l'arcade alvéolaire. L'exfoliation étant faite, il n'y eut plus d'obstacle à la guérison.

L'observation suivante est tirée d'*Houlier*. Elle est relative à une dame d'Orléans d'une constitution mélancolique, stérile et mal réglée. Elle portoit depuis trois ans une excroissance charnue aux gencives, d'un volume assez considérable. Les dents étoient saines. Quoiqu'il n'y eut ni pourriture ni mauvaise odeur, les fongosités faisoient des progrès sensibles avec douleur. La dame ayant été préparée par les remèdes généraux, on suivit exactement les procédés indiqués par *Paré*. La tumeur emportée, on cautérisa la racine avec un fer rouge, au moyen d'une canule, et la malade recouvra une parfaite santé.

Je passe sous silence à dessein l'histoire de deux maladies semblables traitées de même, et guéries, excepté qu'on s'est servi de caustiques ordinaires ; mais en voici une où, après les avoir employés sans aucun succès, on fut obligé d'en venir au feu, qui opéra la guérison complète : ce qui tend à prouver la prééminence du cautère actuel dans la plupart des cas où l'on est obligé, pour déraciner la maladie, d'employer de semblables moyens.

Cette observation fut communiquée à l'Académie par M. *Brouillard*. La personne qui en fait le sujet étoit une jeune demoiselle de Marseille, âgée de dix-sept ans, d'un tempérament

délicat, qui avoit été rachitique. Il lui étoit survenu une excroissance charnue qui occupoit presque tout l'intervalle du cintre intérieur de la mâchoire inférieure; cette tumeur gênoit infiniment la parole, la mastication et la déglutition. Elle ressembloit à un marron d'inde aplati, tenant à un pédicule large comme une pièce de vingt-quatre sous. et ayant à sa surface supérieure une crevasse profonde d'où sortoit une sanie sanguinolente. Il y avoit des douleurs lancinantes qui augmentoient pendant la nuit. M. *Brouillard* présumoit la tumeur cancéreuse : il eût pu faire la ligature; mais il préféra l'extirper avec l'instrument tranchant. Le lendemain de l'opération, la surface parut dure, inégale, protubérante. M. *Brouillard* appliqua la pierre infernale très-fortement, en garantissant toutefois les parties environnantes. Il cautérisa ainsi pendant une huitaine, et les deux derniers jours matin et soir. Cette façon de procéder n'amena aucun changement dans la plaie, dont les chairs répulluloient toujours à mesure qu'on les brûloit. Il comprit qu'il ne pourroit guérir cette maladie que par le feu. Il fit faire un instrument de la forme et de la largeur convenables pour cautériser toute l'étendue du mal en une seule fois. Il appuya le cautère deux ou trois secondes. Il en résulta quelques

douleurs assez vives qui se prolongeoient jusqu'à l'oreille, ce qui, réuni à un peu de tension et d'inflammation, détermina à faire une saignée. L'escarre tomba le huitième jour; alors on vit une surface creuse sans végétation renaissante. Cependant le fond de la plaie étoit dur et saignant, de petits élancemens s'y faisoient ressentir, et la répullulation fongueuse menaçoit de reparoître, ce qui nécessita une seconde cautérisation qui détruisit à fond la racine du mal. Deux mois ensuite la cure fut complète.

D'après cette observation, il me semble qu'on peut conclure qu'il y a nécessité de porter le feu sur ces sortes de tumeurs toutes les fois qu'elles sont implantées profondément, et que les autres caustiques ne sont applicables avec espoir de succès que lorsque la source du mal est plus ou moins superficielle.

Lorsque l'Académie de chirurgie proposa, en 1752, la question sur la cautérisation, elle n'avoit pas renfermé dans sa proposition des accessoires importans qui tiennent essentiellement au même sujet, tels que la matière la plus propre pour la fabrication des cautères, les formes les plus convenables à leur donner, ainsi que l'indication des règles à suivre et des précautions à prendre eu égard aux différentes parties et aux divers cas où

leur application est jugée nécessaire. C'est ce complément indispensable qui fut le sujet du prix proposé pour 1792; c'est aussi ce qui nous a valu sur cette matière un Mémoire profond, lumineux. C'est au célèbre M. *Percy*, si justement couronné, que nous devons ce travail immense, bien digne assurément de tous les éloges que M. *Louis* a prodigués à son auteur. Qu'il me permette, pour donner un peu de consistance à ma foible production, d'emprunter par-ci par-là quelques-uns de ces traits brillans qu'on trouve répandus à chaque page dans la sienne.

Quoique les anciens aient employé un nombre infini de substances pour cautériser, il n'est pas moins vrai qu'en général c'étoit le fer dont ils se servoient, ce qui est démontré par le mot *ferramenta* qu'ils prononcent souvent lorsqu'ils indiquent qu'il faut cautériser. Il est vrai que dans quelques cas particuliers ils employoient d'autres matières, telles que le lin, le champignon, diverses racines, dans la supposition que la propriété particulière de ces agens se conservoit dans la combustion, et secondoit les effets du feu. Il est étonnant qu'une erreur aussi grossière se soit propagée jusqu'au dix-septième siècle, car c'est fermer les yeux à l'évidence que de ne pas comprendre que les qualités des divers corps dépen-

dent non-seulement de l'aggrégation, mais encore du mode d'union des divers principes qui les composent, et que le feu, qui divise et subtilise si rapidement les matières soumises à son action, a bientôt mis au néant toutes les propriétés distinctives.

Cependant *Lanfranc, Guillaume Salicet*, au rapport de M. *Percy*, donnoient la préférence à l'argent. *Arnaud, Pierre d'Apone, Roger, Tagault, Hollier, Jérôme Cardan, Felix Platerus*, la donnoient à l'or. Ils supposoient dans ces métaux des qualités de douceur et de bienfaisance exclusive, préjugé qui ne pouvoit avoir pris sa source que dans la prééminence conventionnelle sur les autres mixtes que de tout temps les peuples policés leur accordoient. Il suffit d'écarter cette erreur pour savoir que tous les métaux peuvent être propres à la cautérisation, en exceptant toutefois ceux qui, comme l'étain et le plomb, entrent trop promptement en fusion. On devra encore la préférence au fer et à l'acier, non comme plus denses, mais comme retenant plus longtemps la chaleur, parce qu'on peut juger plus aisément du degré d'incandescence, parce qu'ils s'écaillent moins, qu'ils sont moins fusibles, qu'ils sont plus durs et plus élastiques.

Quant à la forme à donner à ces instrumens,

elle a été variée à l'infini, surtout chez les Arabes et les Italiens. Cette profusion d'un même instrument modifié dans tous les sens n'avoit d'autre mérite que d'étaler un luxe d'abondance bien plus embarrassant qu'il ne pouvoit être utile dans son application. Cependant, soit respect pour les usages que le temps a consacrés, soit qu'en effet on crût à l'utilité du nombre, M. *Percy* observe que ce fut *Lanfranc* qui le premier eut l'idée de corriger cet abus en les réduisant à dix; bientôt *Guillaume Salicet* à huit, *Henrique* à sept, *Gui de Chaulieu* à six, avec cette restriction néanmoins que, dans des cas imprévus, on auroit la faculté d'en faire faire de mieux adaptés à la circonstance.

M. *Percy* pense que cinq cautères bien choisis peuvent suffire dans les cas les plus ordinaires de la pratique. Il en décrit la forme. On les trouve gravés dans une planche à la fin de son Mémoire. Le premier, ressemblant à la sommité d'un roseau en fleur, est appelé cautère en roseau; le second, imitant un cône tronqué, est appelé conique; le troisième est le cautère cultellaire, nom qu'en tout temps on a donné au cautère tranchant; le quatrième est appelé nummulaire, parce qu'il se termine par une plaque ronde semblable à une pièce de monnoie; le cinquième enfin est

une grande platine carrée dont les angles sont abattus, ce qui lui a valu le nom d'octogone. M. *Percy* croit qu'une main un peu habile peut tirer assez de parti de ces cinq formes pour suffire à peu près dans tous les cas.

Mais un service essentiel qu'il a rendu dans cette occasion, c'est la correction qu'il a faite dans la manière d'adapter la tige du cautère au manche. On connoît l'inconvénient des tiges mastiquées; on sait que la chaleur du cautère se propageant fait fondre le mastic, et rend le cautère vacillant; *Garengeot*, pour éviter ce défaut, avoit fait pratiquer un écrou dans le milieu du manche, et contourner la soie des cautères à vis, pour y être reçu et sortir à volonté. Par ce moyen un seul manche peut suffire pour tous les cautères; mais ce n'est qu'en partie substituer un inconvénient à un autre par la perte du temps qu'on met à tourner la soie dans le manche, pendant lequel le cautère se refroidit. M. *Percy* a donné un moyen qui réunit toutes les qualités qu'on peut désirer, car avec une vis de pression adaptée au manche et une soie carrée à la tige qu'on introduit dans une semblable ouverture du manche, elle se trouve dans l'instant assujétie avec solidité, et un seul manche peut suffire pour tous les cautères.

Venant ensuite à la cautérisation, M. Percy passe en revue tous les procédés dont on a fait usage. En premier lieu, il parle du feu solaire, dont les rayons, concentrés par un verre ardent, brûlent la partie exposée à leur foyer; mais comme l'escarre qui en résulte est toujours superficielle et d'une très-petite étendue, on ne peut pas en attendre de grands effets. D'ailleurs le soleil n'est pas toujours à la disposition de ceux qui voudroient user de ce moyen. Nous ne plaçons donc ce fait ici que comme historique, et pour prouver l'industrie des hommes dans la recherche des choses qu'ils croient pouvoir contribuer au rétablissement de leur santé. Il n'en est pas ainsi du moxa, lequel est en usage, et a acquis une si grande considération depuis tant de siècles chez tous les peuples de l'Orient. En vain plusieurs médecins célèbres avoient fait leurs efforts pour acclimater en Europe le remède exotique; il étoit réservé à notre illustre *Pouteau* de triompher des obstacles qui jusqu'à lui avoient fait échouer toutes les tentatives. M. *Percy* propose une correction au moxa tel que nous l'employons ordinairement. D'abord il offre de substituer au coton simple la mèche des canonniers, qui brûle mieux, parce qu'elle est imprégnée de nitre; ensuite il conseille d'enfermer cette mèche dans un

cylindre de carton entaillé dans deux endroits à sa partie inférieure, pour donner issue à la fumée. Je pense que ces modifications ne peuvent qu'être utiles dans cette manière de cautériser. Il passe ensuite au cautère actuel, *ferramentum*.

Sans entrer dans le détail minutieux de certains cautérisateurs dans la façon de chauffer les cautères, il exclut d'abord le charbon de terre, parce qu'il fournit une crasse qui les rend âpres et raboteux; il donne la préférence au charbon de bois sur tous les autres combustibles; il relève en passant une erreur de *Scultet*, qui défend de plonger les cautères dans aucun liquide après qu'on s'en est servi, par la crainte de les ramollir, tandis qu'au contraire, en les plongeant dans l'eau froide, on leur donne une espèce de trempe qui ne peut qu'augmenter leur dureté.

Ici il fait la distinction des cautères en objectifs, ce sont ceux qu'on ne fait que présenter à la partie malade sans la toucher; en transcurrens, ce sont ceux qui ne doivent la toucher que rapidement et en la parcourant; en inhérens, ce sont ceux qui doivent être appliqués plus ou moins de temps. Les objectifs peuvent être, selon M. *Percy*, d'un grand secours dans beaucoup d'occasions. Il cite à cet égard *Ruland*, qui tarissoit sur lui-même un flux hémorroïdal immo-

déré, en présentant un fer chaud; *Manget*, qui parvint à préserver plusieurs personnes des dangers de cette hémorragie en tenant une lame ardente à une certaine distance de l'anus; *Thomas Willis*, qui arrêta un saignement de nez très-alarmant, à une femme attaquée de fièvre maligne, en approchant de cette partie un fer embrasé; *Baglivi*, qui fit disparoître une chute de matrice par le même procédé, et plusieurs autres cas semblables, tirés de différens auteurs, guéris par le même moyen. Mais il pense que la frayeur qu'occasionne l'approche du fer rouge peut être pour beaucoup dans le resserrement des vaisseaux qui suspend l'hémorragie, ainsi que dans la rétraction qui opère la réduction des parties échappées. Il assimile le procédé de M. *Faure*, qui a tant fait usage du charbon ardent dans différens cas, et surtout pour dessécher les ulcères, au cautère objectif, dont il ne diffère que par la nature de l'excipient dont il se sert pour transmettre la chaleur, ce qui ne peut rien changer à l'effet. M. *Percy* convient bien qu'il a obtenu avec le cautère objectif la guérison de quelques ulcères fongueux, cacoèthes, d'engelures rebelles, de quelques chancres scrophuleux, scorbutiques; mais que cependant il n'y a pas trouvé les grands avantages préconisés par M. *Faure*.

On obtient des succès plus nombreux et plus marqués par le cautère transcurrent sous la forme cultellaire. Il convient dans les maladies des parties d'une texture mince, délicate, où on ne veut produire que des escarres superficielles. Son usage est recommandé par *Celse*, *Albukasis*, *Cœlius Aurelianus*, dans ces circonstances; et M. *Percy*, dans le Mémoire duquel je puise ces notions, dit avoir guéri deux personnes de maladies articulaires, l'une au poignet, l'autre au genou, qui l'une et l'autre avoient résisté à l'action du moxa. Il recommande de tracer avec de l'encre les lignes que le cautère doit parcourir; il veut que le cautère soit du rouge le plus vif, et qu'on le passe superficiellement de manière à ne faire qu'effleurer la peau. On le repasse une seconde fois, sans trop appuyer, pour ne pas diviser les tégumens, qui par cette division perdent leur élasticité, et exposent à voir pulluler des excroissances fongueuses, et à laisser des fistules difficiles à guérir.

La troisième espèce, que M. *Percy* nomme cautère inhérent, c'est-à-dire, qu'on laisse plus ou moins de temps immobile sur la partie qu'on brûle, est d'un usage plus étendu que les précédens. Il prévient que plus le fer est fortement chauffé, moins la douleur est forte, remarque qu'il prétend que *Sorbait* a fait le premier. Si

l'on est dans le cas, dit-il, de cautériser des parties délicates, il faut se servir des cautères planiformes pour racheter en longueur ce qu'on perd en profondeur, à moins que ce ne soit dans le cas de plaie venimeuse, de morsure de chien enragé ; car alors, comme il y va de la vie, il vaut mieux s'exposer à avoir quelques accidens de la cautérisation à combattre, que de courir le risque de voir périr le malade pour n'avoir pas profité du moment où l'on pouvoit, d'un seul coup, abattre toutes les têtes de l'hydre.

Un des grands triomphes de la cautérisation, ce sont les bubons pestilentiels ; car, selon la remarque de M. *Percy*, les médécins les plus ennemis du feu sont forcés d'en avouer la nécessité dans cette circonstance. Il s'élève contre ceux qui, par la crainte de refouler l'humeur dans l'intérieur, n'osent pas cautériser une parotide maligne : il cite à cet égard *Scultet* qui, ayant un malade dont la vie fut mise en danger par la disparition d'un anthrax très-noir au bord de l'anus, le rappela par un cautère objectif, et qui, lorsqu'il eut reparu, le cautérisa très-fortement avec le plus grand succès.

Il distingue, ainsi que tous les médecins, deux espèces de gangrène : la sèche et l'humide ; il rejette le feu pour la première ; mais il pense que

la cautérisation offre une grande ressource pour la seconde. Voici comment on doit procéder : il faut d'abord emporter avec l'instrument le plus de chairs pourries qu'on peut ; ensuite tracer de longs sillons avec le cautère cultellaire en différens sens, appliquer les autres cautères, et ne cesser de brûler que lorsque le malade commence à ressentir quelques douleurs. On comprend bien que ce procédé opératoire ne doit être employé que dans les gangrènes humides qui ne sont pas bornées ; car, lorsque la nature a tracé une ligne dans la circonférence qui désigne que le progrès est arrêté, alors il faut simplement attendre la chute de l'escarre, et panser selon les règles ordinaires.

M. *Percy* se récrie avec raison contre l'abus toujours subsistant d'attaquer les glandes squirrheuses, les tumeurs anomales, par les caustiques arsénicaux ou autres escarrhotiques ; méthode non-seulement adoptée par un grand nombre de chirurgiens, mais encore plus généralement pratiquée par des charlatans qui s'annoncent comme possédant de prétendus secrets avec lesquels ils se flattent de faire détacher, sans accidens, les glandes, les loupes, toutes les espèces de tumeur. La vérité est que quelquefois ils réussissent, et je crois que M. *Percy* a indiqué la vraie pierre de touche de leurs succès en disant que, lorsque

la tumeur n'est pas emportée par la première application, celles que l'on fait consécutivement donnent lieu aux accidens les plus graves; ce qui prouve que, dans quelques occasions, ces maladies peuvent supporter une fois ce genre d'irritation, sans inconvénient; mais que, lorsqu'on revient plusieurs fois à la charge, ces irritations successives portent un tel désordre dans la partie, qu'il en résulte presque toujours la désorganisation génératrice du vice cancéreux auquel l'art, jusqu'à ce jour, n'a pu opposer de grandes ressources.

Cependant M. *Percy*, en parlant de l'extirpation du cancer au sein, touché du triste sort de ces malheureuses victimes qui, après avoir eu le courage de supporter l'opération, périssent néanmoins quelques années après par l'action du même virus sur les organes de la vie; M. *Percy*, dis-je, a cru devoir (pour prévenir de semblables catastrophes) remettre en vigueur la méthode de *Fabrice d'Aquapendente*, de *Scultet*, *de Junker*, celle de cautériser toute l'étendue de la plaie après l'extirpation. Il assure même l'avoir pratiquée avec succès sur une demoiselle âgée de 50 ans, en 1788. Si quelques faits semblables venoient à l'appui de cette observation, il est hors de doute qu'on ne dût toujours procéder ainsi dans les mêmes cas. Ceci m'engage à faire deux ques-

tions auxquelles je répondrai selon mes lumières et mon expérience.

Y a-t-il des cancers bornés à la partie qu'ils affectent, et où le sang et les humeurs ne sont point entachés du vice cancéreux?

Les cancers de cause interne, sont-ils des dépôts critiques dépuratoires?

Le sang et les humeurs, après la jetée faite sur le sein, sont-ils encore infectés du vice cancéreux? et, dans l'affirmative, la cautérisation après l'extirpation peut-elle étendre son effet bienfaisant jusqu'à dépurer et détruire entièrement le vice des humeurs?

Quant à la première question, tous les médecins sont d'accord que, dans les cancers qui surviennent à la suite d'une irritation locale sur un point de la surface externe du corps, ou à la suite d'une contusion, par perversion des sucs extravasés, on doit alors regarder la maladie comme l'effet d'un vice local, et l'on est fondé à compter sur une guérison radicale si l'on emporte avec l'instrument la partie viciée dans sa totalité. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques exemples où, pour avoir supporté trop long-temps le mal, et lui avoir laissé faire des progrès, des sucs corrompus ont été absorbés, et ont porté l'infection dans la masse générale des humeurs. C'est ce qui doit décider

les personnes qui sont atteintes de ces sortes d'affections, à se soumettre le plus promptement possible à l'opération nécessaire pour leur rendre la santé.

La seconde question, qui est complexe, me paroît infiniment plus difficile à résoudre.

D'abord l'expérience a démontré, quoique assez rarement, qu'on a emporté des tumeurs cancéreuses au sein, bien reconnues pour être de cause interne, à des personnes qui ont ensuite joui d'une santé parfaite pendant de longues années. Il y a bien des probabilités pour croire que, dans ce cas, la jetée vicieuse d'humeur qui a causé la maladie étoit une crise dépuratoire, qui a débarrassé l'intérieur du corps de ce dangereux hétérogène; à moins qu'on ne suppose que le vice cancéreux soit resté assoupi pendant plusieurs années, ainsi qu'on en a beaucoup d'exemples du vice vénérien, et quelques-uns du scrophuleux : mais ces cas fortunés sont pris dans l'exception, et ne nous fournissent malheureusement que des exemples rares. J'ignore si l'on a fait un calcul approximatif; néanmoins je ne crois pas exagérer en disant que, sur dix femmes à qui on extirpe un cancer à la mamelle, il y en a neuf qui périssent, plus ou moins de temps

après l'opération, des accidens renouvelés de cette affreuse maladie.

C'est cette raison qui dissuade beaucoup de femmes et les éloigne des procédés opératoires, qui, en échange des souffrances qu'ils causent, offrent si peu de chances de guérison parfaite, qu'il est presque impossible d'y compter. C'est ce même motif qui décourage les opérateurs; et moi-même, dans les dix premières années de ma pratique, ayant eu l'occasion d'amputer trois tumeurs cancéreuses dans cette partie, dont à deux le sein en entier. Je me suis refusé depuis à faire ces sortes d'opérations, parce qu'elles ont été sans aucun profit pour celles à qui je les ai faites, puisqu'elles ont succombé, deux ou trois ans après, par un retour de la maladie. J'avois cependant pris toutes les précautions recommandées dans ce cas : cautères multipliés, régime adoucissant, bouillons altérans, laxatifs, tous les trois mois, rien n'a pu arrêter les ravages de ce monstre féroce.

Je fis la première de ces opérations sur une dame de la Verpillière, âgée de quarante ans, aussi fortement constituée qu'on puisse être, en présence de MM. *Collomb* et *Desgranges*. Quoiqu'il n'y eût point d'adhérence aux muscles, et que j'eusse enlevé le sein presque en entier,

après l'extirpation M. *Collomb* me conseilla, pour plus de sûreté, d'exciser un travers de doigt de la peau et des graisses ; ce que j'exécutai. Je fis la seconde sur une dame de Saint-Claude, à peu près du même âge, en présence de MM. *Bouchet* et *Bonnefoy*. Ces deux cancers étoient occultes, sans glandes engorgées à l'aisselle ; mais ils étoient de cause interne. La troisième malade me donna beaucoup de chagrin; c'étoit ma belle-sœur. J'avois une tendre amitié pour elle ; je croyois l'avoir décidé à l'opération assez à temps pour ne pas redouter le retour de la maladie. La tumeur étoit de la grosseur d'un œuf, et commençoit seulement à donner quelques douleurs lancinantes : j'en fis l'amputation, quoique j'eusse pu la disséquer, mais il me parut plus sûr d'emporter toute la peau qui la recouvroit. Cependant, sept ou huit mois après, au moment où l'on s'y attendoit le moins, la maladie se renouvella à l'autre sein, d'abord par une douleur sourde dans toute l'étendue ; l'engorgement survint bientôt, et j'ai eu le chagrin de voir périr cette aimable parente, après un an de souffrances les plus atroces et les plus continuelles. Une de ses sœurs étoit morte, quelques années auparavant, de la même maladie, quoique M. *Pouteau* l'eût tenue fort long-temps au régime du capucin de Malte, l'eau à la glace pour toute nourriture.

Il y a dix-huit ans qu'une demoiselle de l'âge de trente-six ans vint, un matin, chez moi pour me prier de lui faire une opération : comme elle jouissoit alors d'une bonne santé, je crus qu'elle me faisoit une plaisanterie. Elle me désabusa, en me disant qu'elle avoit une maladie qu'elle m'avoit cachée; alors, me découvrant son sein, j'y reconnus une tumeur ronde, parfaitement égale, de la grosseur d'une orange, se terminant au mamelon, qu'elle supportoit depuis une vingtaine d'années sans aucune douleur. Depuis long-temps la tumeur n'augmentoit plus : je lui donnai le conseil de n'y pas toucher. Mais m'ayant observé qu'elle étoit sur le point de se marier, et qu'elle craignoit que, dans une couche, le lait ne vînt augmenter et compliquer son mal, je me décidai à l'opérer. Elle s'est mariée peu de temps après, a fait des enfans, et n'en a eu depuis aucun ressentiment. J'avoue que, sans la circonstance du mariage, je l'eusse détourné de toute opération, parce que sa tumeur étoit bénigne, ne l'incommodoit pas, et que l'expérience prouve qu'après l'extraction de ces tumeurs, ainsi que des loupes, quelquefois il se fait des jetées sur d'autres parties plus essentielles, ce qui donne lieu à des maladies plus ou moins graves; et nous ne devons probablement la perte que

nous avons faite de M. *de Sathonay*, notre maire, qu'à l'extirpation d'une loupe considérable qui lui fut faite, il y a deux ou trois ans, par M. *Petit*. C'est l'avis de MM. *Martin* et *Gilibert*, qui lui ont donné des soins dans sa dernière maladie.

Si quelques observations démontrent qu'après l'amputation d'un cancer à la mamelle, de cause interne, la guérison peut être radicale, un plus grand nombre nous prouve que cette horrible maladie est sujette à reparoître avec toute sa fureur; et si le procédé de cautériser la plaie après l'opération, ainsi que l'a fait M. *Percy*, et qu'il le conseille, pouvoit offrir un moyen assuré de détruire le principe de la maladie, et d'en prévenir le retour, ce seroit un des plus grands services rendus à l'humanité. Cela ne pourra être constaté que par un nombre de faits suffisans pour donner à cette pratique la confiance qu'elle mériteroit à si juste titre.

M. *Percy*, en parlant des hémorragies, où il est impossible de saisir l'artère pour en faire la ligature, établit la nécessité de cautériser, surtout s'il n'y a point de moyens de faire une compression bien assujétie. Le point délicat dans cette opération, c'est d'éviter l'inconvénient d'entraîner l'escarre avec le cautère. Quelques praticiens ont pensé que le cautère devoit être modérément

chaud ; M. *Percy*, au contraire, veut qu'il soit extrêmement ardent. On commence par suspendre le cours du sang par un tourniquet ; on enlève, autant qu'on peut, l'humidité avec la charpie ; on porte ensuite l'instrument, qui doit être retiré avant de cesser d'être rouge. Si l'on présume que l'escarre ne soit pas assez forte pour résister à l'impulsion du sang, on porte le cautère une seconde fois aussi brûlant que la première. Il justifie son opinion en faveur d'un cautère fortement chauffé, par la comparaison qu'il fait avec la manière dont les enfans obtiennent des gaufres cassantes, en passant du pain sur un poële ; s'il est presque rouge, la gaufre se détache ; s'il n'est pas bien chaud, le pain lui reste attaché.

Le dernier article de la troisième section de cet excellent Mémoire, est relatif aux maladies des os. L'auteur observe que c'est la partie où l'emploi du feu a été le moins contesté par les modernes, et celle où les anciens avoient commis le plus d'erreurs, parce qu'ils brûloient sans distinction, et sans ménagement, dans toutes les maladies des os. Cependant il en est de la carie comme de la gangrène des parties molles : la même division subsiste ; il y a carie sèche et carie humide ; la cautérisation ne peut être appliquée avec succès qu'à cette dernière ; elle est même

8.

nuisible à l'autre, qui pèche déjà par trop de sécheresse. Il en est de même des exostoses; celles qui sont solides, indolentes, bénignes, ne doivent pas être cautérisées; elles doivent être attaquées par la scie, la gouge, le trépan, le ciseau : mais celles qui s'abscèdent, qui se compliquent de pourriture, où il survient des fongosités, ne peuvent être détruites que par le feu. M. *Percy* donne des détails sur les précautions à prendre pour garantir les parties qui environnent celles qu'on veut cautériser, et il conclut en donnant la préférence aux petites bandes de carton de *Camper*.

Je ne suivrai pas l'auteur dans sa quatrième section, où il applique aux cas particuliers les règles générales qu'il a données dans la troisième; où il poursuit, si je peux m'exprimer ainsi, le cautère à la main, toutes les maladies qui sont susceptibles de son application. Je ne lui ferai pas l'injure de syncoper cette partie de son ouvrage par des extraits informes, plus faits pour mutiler une savante production que pour en faire ressortir les beautés. L'esquisse bien légère que j'ai donnée des autres parties, me paroît suffisante pour faire connoître, non tout le mérite de l'ouvrage, mais pour faire naître l'envie de se le procurer à ceux qui sont jaloux

de posséder les bons livres de l'art : alors, ainsi que moi, ils pourront apprécier celui-ci à sa juste valeur.

J'avois prié quelques-uns de mes collègues, qui jouissent d'une grande réputation, fondée sur les talens les plus distingués, de me céder quelques faits sur mon sujet, pour en enrichir mon Mémoire : ils ont bien voulu, autant par zèle pour l'humanité que par l'estime dont ils m'honorent, se prêter à mes désirs. Ce sont MM. *Mothe*, *Martin*, *Cadet*, *Cartier* et *Viricel.* Dans leurs observations, il y en a avec le cautère actuel ; d'autres avec le moxa. Je placerai ici les premières ; celles du moxa termineront l'ouvrage.

Observation communiquée par M. Mothe.

Le 13 mars 1785, M. *Mothe* fut appelé pour voir M. F..., âgé de 47 ans, d'une constitution naturellement forte, mais un peu énervée par l'effet d'un traitement anti-vénérien qu'il venoit d'essuyer. Il avoit à l'aîne droite une tumeur fongueuse, ayant la forme d'un champignon, dont la base, quoique fort rétrécie en proportion de la surface, avoit près de huit pouces de circonférence. Cette tumeur paroissoit n'avoir d'adhérence qu'à la peau, ou fort peu au-delà :

elle avoit commencé à se manifester en 1776, par un petit engorgement, sans aucune douleur, et s'étoit accrue graduellement. Le malade avoit consulté, dans son pays, plusieurs personnes qui lui donnèrent des remèdes internes, et firent des applications de tous les genres. Non-seulement ces remèdes ne guérirent pas la maladie, mais ils ne purent pas en arrêter les progrès. Un nouveau médecin appliqua sur la tumeur un caustique qui fit escarre à la peau et à une partie de la tumeur. A la chute de l'escarre succéda une végétation fongueuse, qui, malgré l'emploi d'une infinité d'ingrédiens, s'accrut et parvint, dans l'espace de dix mois, au volume qu'on a dit. Alors le malade se rendit à Lyon, où les personnes qu'il consulta pensèrent que cette tumeur dépendoit d'un vice vénérien : on lui fit un traitement conforme à cette opinion, qui ne produisit aucun effet. C'est à eette époque que M. *Mothe* fut consulté. Après toutes les questions qui pouvoient l'éclairer sur la nature de la tumeur, il se crut fondé à la regarder comme une loupe; il crut que le caustique qu'on avoit appliqué dessus avoit été la seule cause de la pullulation fongueuse, et de l'accroissement de la tumeur, laquelle n'étoit point douloureuse; mais la peau qui l'entouroit à sa base étoit sen-

sible et d'un rouge livide : cet effet étoit sans doute produit par l'âcreté du pus qui découloit de la fongosité. M. *Mothe* pensa que cette maladie étoit très-guérissable, par l'excision complète de toute la partie affectée. Le malade ayant consenti à l'opération, il fut préalablement établi un large cautère au bras, pour suppléer en quelque sorte à l'écoulement que fournissoit la tumeur; précaution regardée comme indispensable, parce que la maladie datoit de neuf ans. Le jour fut pris pour l'opération; et, quoique le malade y parût bien décidé, et qu'il l'eût sollicitée lui-même, lorsque le moment de la faire fut arrivé, il ne voulut jamais y consentir. M. *Mothe*, touché du triste sort d'un malheureux affligé d'une semblable maladie, lui insinua de la laisser cautériser, en lui représentant que les chairs fongueuses étoient insensibles, et qu'en les brûlant plusieurs fois on viendroit à bout de les détruire et de le guérir entièrement. Le malade acquiesça à cette proposition, avec la condition qu'il se brûleroit lui-même. M. *Mothe* lui remit trois cautères planiformes, lui indiqua la manière de s'en servir. Le malade se brûla lui-même ; et chaque fois que l'escarre se détachoit, il réitéroit la cautérisation. Un mois après, la tumeur fut réduite au tiers de son volume ; mais, voulant retourner dans son

pays, M. *Mothe* lui remit un cautère olivaire pour s'en servir dans le cas où il ne faudroit brûler que des points proéminents. Le malade a lui-même continué ce traitement, et, en quatre mois et demi, il a été entièrement et parfaitement guéri. Voilà bien encore un cas de vice local qu'on cherche inutilement à vaincre par la destruction d'un vice interne qui n'existe pas.

Observations communiquées par M. Viricel. Je les extrairai littéralement de la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire.

« Vous m'avez témoigné le désir de connoître les faits les plus intéressans que j'ai recueillis dans ma pratique, sur l'emploi du feu dans quelques maladies graves ; je m'empresse, pour répondre à votre demande, qui ne peut m'être qu'agréable, de vous parler des faits suivans.

» Le premier a rapport à une fille âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans, d'une constitution dans laquelle la fibre étoit molle, habituellement mal réglée, qui éprouva au doigt annulaire de la main gauche, à la suite d'une légère piqûre, une fluxion froide qui s'empara du bout du doigt : une gangrène rampante s'établit au contour de l'ongle. Cette ulcération, autant que j'ai pu le présumer d'après le rapport de la malade, ressembloit assez à la manière d'être de la lèpre

des ongles. Plusieurs mois s'écoulèrent sans que la maladie fit des progrès ; les hommes de l'art qu'elle consulta, lui donnèrent le conseil d'employer divers onguents : l'application de celui qu'on nomme *egyptiac* augmenta la douleur, et la totalité du doigt se frappa de la fluxion qui n'avoit d'abord existé qu'à l'extrémité. La gangrène fit des progrès rapides ; la fièvre consomptive s'empara de la malade, et ce fut dans un état presque désespéré qu'elle se rendit à l'Hôtel-Dieu dans le courant d'avril 1809. D'après les détails que j'ai pu recueillir, je jugeai que la fièvre n'étoit que symptomatique, puisqu'elle n'avoit commencé qu'après l'établissement de la gangrène et de la violente douleur qui se faisoit sentir dans la partie malade ; dès-lors je ne cherchai point à la combattre autrement qu'en détruisant le *spina infixa* qui existoit dans le doigt malade. La nature froide de l'engorgement, la rapidité avec laquelle la gangrène rampoit, me firent présumer que l'extirpation totale du doigt par l'instrument tranchant, manqueroit peut-être le but que je me proposois : d'une part, parce que l'induration du tissu cellulaire m'empêcheroit de faire la ligature immédiate des vaisseaux ; de l'autre, parce que la ligature seroit trop douloureuse, et pourroit renouveler le mouvement

fluxionnaire. La même crainte se présentoit si j'employois la compression pour arrêter l'hémorragie. Pour obvier à tous ces inconvéniens, je me décidai à pratiquer l'amputation du doigt vers l'union de la première phalange avec l'os du métacarpe, au moyen d'un cautère tranchant rougi à blanc; je cernai avec le feu la totalité du doigt jusqu'à l'os; je détruisis ainsi toutes les parties molles, et, lorsque cette opération fut faite, je ne fis point la section de l'os, de crainte de prolonger trop long-temps l'opération, la malade étant dans une débilité extrême. Le même jour de l'opération, la douleur étant complètement détruite, la fièvre s'amenda, et les alimens, qui étoient habituellement rejetés par l'estomac, purent, dès le lendemain, être conservés et digérés. Le traitement local n'a consisté que dans des topiques relâchans et émolliens, dans le principe: à la chute des escarres, je me suis servi des toniques. Au trente-troisième jour, la pièce d'os, dans le lieu où le feu avoit porté dessus, s'est détachée; des bourgeons charnus se sont développés, et ont servi de base à une cicatrice qui s'est établie en très-peu de temps. A l'extérieur je n'ai donné que des analeptiques, des cordiaux, un peu de sirop de quinquina. Enfin, au quarantième jour, j'ai eu le plaisir de voir la malade,

qui fait le sujet de cette observation, sortir parfaitement guérie de l'hospice. »

Seconde Observation de M. Viricel.

« Le second fait dont je veux vous parler, et qui me paraît intéressant, est celui de M. l'abbé...., âgé de ...., qui prit, étant curé de *Limonest*, une verrue sur le centre du dos de la main droite, qui se changea brusquement en une tumeur cancroïde d'*Alibert*. La rapidité avec laquelle l'ulcération s'empara de cette partie, l'extension que prit en peu de mois la base de la tumeur, furent cause que le malade vint me consulter. Je trouvai cette ulcération ayant au moins la largeur d'un écu de six livres, et la peau du contour de l'ulcère d'un rouge violet et induré. Je décidai le malade à se faire pratiquer de suite l'opération. Il y consentit avec d'autant plus de facilité que les douleurs devenoient atroces. Cette opération fut faite avec l'instrument tranchant, et immédiatement après j'éteignis cinq à six cautères rougis à blanc dans la plaie, et sur les tégumens qui paroissoient avoir changé de couleur. Cette dernière opération, qui fut accompagnée d'une douleur aigüe, détermina dans la constitution du malade un ébranlement sensible. Un état spasmodique en fut la suite; et ce spasme, fixé sur

les organes intérieurs, occasionna le développement d'une fièvre qui sembloit avoir le caractère de celle dite *méningo-gastrique*, sous l'influence de laquelle on vit naître un érysipèle intense à la main, à l'avant-bras, et au bras du côté opéré. Pendant l'orage qui s'étoit déclaré, calculant que chez les vieillards, l'état spasmodique laisssoit des empreintes plus profondes et plus durables, je ne me lassai point d'employer les délayans ; et, malgré la crainte que j'avois de voir des phénomènes ataxiques se développer, je continuai l'usage des relâchans. Dès que je fus convaincu, par le plus léger amendement du mouvement fébrile, que la foiblesse pourroit remplacer l'érétisme, alors, tout en continuant l'usage des boissons mucilagineuses que l'*intemperies sicca* naturelle à cet âge exige, je fis passer à l'extérieur quelques analeptiques cordiaux : savoir, le vin, et une légère boisson tonique. Sous l'influence de cette administration, les forces se soutinrent, une suppuration abondante s'établit dans la plaie, le dégorgement du membre eut lieu ; et, passé le vingt-septième jour, il ne resta plus de vestiges de la maladie générale. L'ulcération seule se maintint encore pendant l'espace de six semaines. Depuis cinq ans que j'ai pratiqué cette opération, j'ai vu et vois encore

M. l'abbé qui approche de quatre-vingts ans ; il jouit d'une santé parfaite. Cet exemple, joint à plusieurs autres dont je me dispense de parler, me donne la preuve que dans les tumeurs cancéreuses opérées par le feu, une perturbation générale survenue après l'opération, une fluxion active ayant lieu au contour du lieu opéré, disposoit favorablement à la cure radicale, sans doute, en changeant le mode de vitalité, que le type cancéreux avoit pu introduire dans le contour du lieu où il s'est établi. Par là je veux dire que cette réussite n'auroit pas lieu, si toute la constitution étoit frappée de cette modification qui établit la fièvre consomptive cancéreuse, sous l'influence de laquelle une tumeur tenant à ce caractère se manifeste. »

Troisième Observation de M. Viricel.

« Le troisième fait dont j'ai à vous entretenir est relatif au genre d'opération que j'ai employé dans les chancres des lèvres et de la face, lorsque je ne pouvois raisonnablement me servir de l'instrument tranchant. Avec le cautère tranchant je coupois en totalité le contour des parties malades ; j'ai enlevé ainsi, à différentes reprises, toute la lèvre inférieure jusqu'au menton, des tumeurs énormes de la face. Quoique cette opé-

ration paroisse cruelle, j'ai vu qu'elle étoit moins accompagnée d'accidens que celles faites avec l'instrument tranchant : d'une part, parce qu'il n'y a point d'hémorragie à craindre; de l'autre, parce que l'opération est aussitôt faite qu'avec l'instrument tranchant, et qu'enlever les tumeurs avec l'instrument tranchant et appliquer le feu après, double la douleur et la longueur de l'opération. Ajoutez que l'hémorragie, dans ce cas, se soutient malgré la cautérisation; accident qu'on ne voit jamais dans le mode opératoire dont je parle. »

SUR LE MOXA.

Première observation. Dans le courant de mai 1779, M. *Bouchet* (1), alors chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, me manda pour donner mon avis sur la maladie de mademoiselle L...., âgée de six à sept ans; elle étoit maigre, pâle, et paroissoit languissante. M. *Bouchet*, qui l'avoit vue antérieurement, avoit reconnu que la colonne vertébrale se versoit d'un côté. Ayant procédé à un nouvel examen, nous aperçûmes que le centre

(1) Père de celui qui, dans ce moment, remplit la même place avec beaucoup de distinction.

de la convexité de la courbure étoit déjà éloigné de la ligne droite d'un travers de doigt. Quoique cette perversion nous parût commençante, nous pensâmes qu'il étoit instant d'opposer une barrière aux progrès qu'elle pourroit faire, et qu'un moxa brûlé sur l'endroit le plus saillant, étoit le moyen le plus sûr de rendre à la partie le ressort qui lui manquoit, et de détruire en même temps le principe matériel qui l'avoit affoiblie; ce qui fut exécuté à l'instant. Je me rappelle fort bien que cette petite malade ne témoigna ni par ses cris, ni par ses pleurs, souffrir de grandes douleurs; il est vrai qu'elle ignoroit qu'on la brûloit. Je sus que M. *Bouchet* appliqua un second moxa six semaines ensuite. Deux ou trois ans après, j'eus occasion d'examiner cette petite demoiselle; l'épine me parut à-peu-près droite. Elle est aujourd'hui mère d'une nombreuse famille, et je crois qu'elle jouit d'une bonne santé.

Deuxième observation. Madame B... avoit une campagne dont la maison étoit éloignée d'un quart de lieue de sa paroisse; allant un jour à la messe avec une de ses filles, elles furent assaillies par une averse qui les perça, comme on dit, jusqu'à la peau. Elles arrivèrent en cet état à l'église, entendirent la messe, et revinrent chez elles aussi trempées qu'elles pouvoient l'être. Si l'on consi-

dère qu'elles ont resté plus de deux heures dans un bain si contraire à la santé, on ne sera pas surpris que la mère, âgée de près de soixante ans, ait été quelques jours après affectée d'un lumbago fort douloureux, dont je n'eus connoissance que long-temps après, lorsqu'elles revinrent à la ville. Elle en souffroit encore, mais les douleurs avoient diminué; je lui fis sentir l'importance de ne pas laisser un rhumatisme de cette espèce s'invétérer; je lui proposai l'application d'un large vésicatoire. Il fut appliqué et entretenu pendant un mois; les douleurs disparurent, elle se crut guérie; je le crus aussi, mais elles revinrent quelque temps après. La saison étoit mauvaise, nous renvoyâmes au printemps pour un traitement ultérieur; elle prit des précautions contre l'humidité, se couvrit de flanelle, et supporta l'hiver sans de grandes souffrances. Lorsque la belle saison fut venue, je lui conseillai la douche des eaux thermales d'Aix en Savoie; des raisons d'économie, dont elle eût pu se dispenser, l'empêchèrent de suivre mon avis. Enfin, après différens remèdes tirés des évacuans, des sudorifiques, des fondans, qui ne la guérirent pas, je la perdis de vue. Cinq ou six ans après, je fus appelé pour voir une autre personne malade dans sa maison; m'étant informé d'elle, on me dit qu'elle se

portoit bien, à cela près qu'elle étoit obligée de garder constamment le lit; que l'ancienne douleur des lombes ne lui permettoit pas de rester une heure levée. Je la vis en effet dans son lit, fraîche comme une rose, dodue et potelée, mangeant de bon appetit, faisant toutes ses fonctions; et ne souffrant que lorsqu'elle étoit levée. Je ne doutai point que le rhumatisme ne fût implanté dans les muscles un peu profondément. Elle me témoigna une grande envie de sortir de ce lit, qu'elle gardoit depuis cinq ans. Je m'empressai de mettre à profit son desir en lui en faisant espérer l'accomplissement, si elle vouloit se décider à laisser brûler le centre de ses douleurs. Elle accepta, sans hésiter, ma proposition. En conséquence je préparai, pour le lendemain matin, le plus large moxa que j'aie appliqué; il produisit une escarre de plus de deux pouces de diamètre; elle le supporta bien. Cependant, comme il lui avoit causé une fièvre d'irritation, je lui fis une visite dans la soirée; je la trouvai levée: D'aussi loin qu'elle m'aperçut, elle s'écria: je suis guérie; elle n'avoit pas ressenti la moindre douleur dans la journée. Le lecteur y est trompé; je le fus de même. Le lendemain elle fut clouée dans son lit comme à l'ordinaire; et, quoique la plaie ait donné une abondante suppuration pendant deux mois, elle

a gardé son lit et son rhumatisme pendant les cinq à six ans qu'elle a vécu encore.

Cette observation donne lieu à plusieurs réflexions : d'abord qu'est devenu l'âcre rhumatique dans toute la journée, la dame n'ayant ressenti aucune douleur, pendant tout ce temps ? L'action du feu l'avoit-elle modifié ? l'avoit-elle seulement éloigné de la partie sensible, disposé à rentrer dans les voies de la circulation ? et, dans ce cas, l'action du feu continuée plus long-temps par un second moxa, auroit-elle pu l'éloigner entièrement et opérer la guérison ? Voilà ce que j'ignore absolument. Secondement, cette suspension de douleur, pendant un jour entier, ne fait-elle pas présumer que si le moxa eût été appliqué lorsque la maladie étoit récente, il l'eût enlevée sans retour ? car l'on sait que la tenacité des maladies est en général en raison de leur ancienneté : alors elles prescrivent contre les remèdes qui leur sont le mieux appropriés. Troisièmement, on voit les événemens auxquels on s'expose, lorsqu'ayant été fortement mouillé, on n'a pas soin de se changer promptement.

Troisième Observ. Mlle. L..., âgée de vingt ans, du Puy-en-Velay, fut affectée d'une douleur dans le dos et les lombes, quelques jours après avoir

resté assez long-temps assise sur l'herbe, dans un endroit où le terrain étoit humide. Il fut procédé, pendant six mois, au traitement de cette maladie, par les médecins du lieu, sans aucun succès. Entre autres moyens, on avoit appliqué sur la partie souffrante, des vésicatoires, et fait donner plusieurs douches avec des eaux thermales; les parens, s'apercevant qu'au lieu de céder au traitement, ce mal augmentoit toujours, envoyèrent la malade à Lyon. Le premier médecin consulté, fut M. *Grassot*, dans la maison duquel elle étoit logée chez un de mes amis; il prescrivit l'application de nouveaux vésicatoires. Ayant été appelé le lendemain, j'examinai les parties affectées, à nu. D'abord j'observai que Mlle.... étoit obligée de se tenir constamment penchée d'un côté, pour soulager ses douleurs. A l'inspection, je reconnus une triple courbure dans la colonne épinière. Après les renseignemens qui me furent donnés sur la cause de la maladie, je jugeai que cette déviation étoit l'effet d'un rhumatisme qui exerçoit puissamment son action sur les muscles de cette partie et sur les vertèbres. Je rassurai la malade, et proposai, à son insu, l'application du moxa, comme le seul moyen capable de la guérir. L'idée de la brûlure ayant effrayé

mon ami, je lui proposai une consultation, qui fut faite le lendemain avec M. *Petit;* celui-ci fut entièrement de mon avis. Ayant pris jour pour l'opération, je fis brûler un large moxa, en présence de mon confrère, sur la convexité de la courbure lombaire, où étoit le point le plus sensible de la douleur. L'effet de ce premier moxa fut tel, que le lendemain la malade se tenoit droite, et ne souffroit presque pas. Trois semaines après, je fis brûler un second cylindre au côté concave de la courbure dorsale; je les convertis l'un et l'autre en cautères. Enfin, pour détruire à fond le vice humoral, je fis, quelque temps après, brûler un troisième moxa entre les deux premiers, et quoique ce traitement ait été soutenu de quelques toniques, tels que la garance, les martiaux, le quinquina, je n'en suis pas moins convaincu que sans leur aide, la cure eût été aussi complette. En effet, jamais maladie n'a déposé aussi avantageusement en faveur de la brûlure; la guérison a été parfaite. Cette demoiselle, qui se maria quelque temps après, et qui vint se fixer à Lyon, m'a fourni souvent l'occasion de la voir; elle jouissoit d'une excellente santé, et n'avoit aucune difformité. C'est cette même observation qui est rapportée sous le nom de *Petit*,

dans la Dissertation sur la Gibbosité, de M. *Martin* cadet ; ce qui, dans le temps, excita ma surprise, et me mit dans le cas de réclamer contre cette infidélité. M. *Petit* me fit des excuses, en réparation de cette erreur, qu'il prétendit avoir été commise, à son insu, par un élève qui lui tenoit lieu de secrétaire.

Quatrième Observation. Immédiatement avant le siège qu'a soutenu cette ville, pendant la révolution, je fus consulté pour Mlle. N...., âgée de quinze ans : je lui trouvai l'épine contournée en double S, et offrant, à la vue, trois courbures prononcées. Il étoit urgent d'arrêter les progrès de cette difformité, et j'espérois bien en venir à bout, si on ne perdoit pas du temps dans l'usage du moxa, que je regardois comme le seul moyen qui pût combattre, avec avantage, cette affection. Mais les événemens révolutionnaires opprimant de plus en plus cette ville, il fut décidé que le traitement seroit renvoyé à un temps plus opportun. Il s'écoula dix-huit mois, pendant lesquels la déversion augmenta beaucoup. Cette nouvelle conformation me parut avoir acquis un degré de solidité, que j'estimai ne pouvoir être attaqué, avec succès, par aucun procédé. Cependant, il fut décidé que j'en conférerois avec M. *Petit*,

très proche parent de la demoiselle : nous étions sur le point de ne pas entreprendre une cure aussi difficile, lorsque M. *Petit* me rappela le précepte de *Celse*. Il fut donc arrêté que je ferois brûler un ou deux moxas, vu qu'il n'y avoit d'autres risques à courir que de n'en retirer aucun avantage ; ce qui arriva effectivement. Les deux moxas furent brûlés à trois semaines d'intervalle, et n'apportèrent aucun changement dans la conformation défectueuse de la colonne vertébrale. Cette observation démontre, avec évidence, la justesse et la sagesse du conseil du célèbre *Pouteau*, lorsqu'il insinue, qu'il faut attaquer ces sortes d'affections aussitôt qu'on le peut, et ne pas attendre que les convexités des courbures aient perdu toute sensibilité, et acquis le dernier degré de solidité; car, comme je l'ai déjà dit, il avertit que c'est compromettre les propriétés du feu, que de l'appliquer dans des cas justement soupçonnés d'incurabilité. L'élève, secrétaire de M. *Petit*, qui avoit procuré à M. *Martin* l'observation précédente, auroit dû également lui remettre celle-ci ; car si la première indique un cas où l'on peut user du moxa avec grand avantage ; celle-ci en indique un autre, où il est inutile et même superflu de compromettre son effi-

cacité, ce qui est tout aussi important à savoir.

Cinquième Observation. Dans le mois d'avril 1805, je fus chargé d'examiner la colonne épinière de Mlle. G...., âgée de dix-neuf ans ; Mme. sa mère soupçonnoit qu'elle commençoit à prendre une fausse direction, ce qui étoit vrai. Cette jeune personne étoit bien réglée ; elle avoit de l'embonpoint ; se portoit bien, à cela près qu'elle avoit assez souvent des douleurs qui, sans être très vives, la fatiguoient ; elles se faisoient sentir tantôt à l'épaule droite, tantôt à la hanche gauche, quelquefois à la droite, mais souvent à l'estomac. Elle avoit été très sujette, dans son enfance, à cette éruption d'humeur muqueuse, qu'on appelle rache, et qui est si commune dans notre département. Je pensai que la dépuration de cette humeur pouvoit n'avoir pas été complette, et qu'un reste s'étoit jeté sur les apophyses transverses des vertèbres du dos du côté gauche ; d'où résultoit un état maladif dans cette partie, qui causoit cette déversion commençante. Dans cette supposition, je commençai le traitement par l'usage des bochets simples et purgatifs dont l'expérience nous a appris à connoître les effets salutaires dans cette maladie dépuratoire. Mais, soit que le vice fût dégénéré, soit que la ma-

ladie dépendît d'une autre cause, ou que le vice fût devenu local, ces remèdes ne produisirent aucun effet. Je les suppléai alors par les toniques et les fortifians. J'employai successivement la décoction de garance, les martiaux, le quinquina ; au mois de juillet, je prescrivis les bains froids de rivière ; le mois suivant, j'envoyai la malade aux eaux minérales de Charbonnières dont elle fit usage pendant soixante jours. Au retour des eaux, elle étoit beaucoup mieux; les douleurs d'estomac étoient dissipées, les autres fort affoiblies; mais l'épine étoit à-peu-près dans le même état. L'hiver survint, la saison n'étoit pas favorable; j'appliquai un large vésicatoire sur la hanche droite, qui étoit alors la partie la plus souffrante, qu'on entretint pendant long-temps. On passa l'hiver comme on put. Il y avoit un an que je donnois des soins à la malade, sans un changement avantageux. Ne voulant pas m'exposer par une perte de temps, aux chagrins de ne pouvoir fixer les progrès du mal, comme il m'étoit arrivé avec la personne qui fait le sujet de l'observation précédente, je me décidai à traiter la maladie par le moxa. Je puis assurer que la brûlure du premier produisit plus d'effet que tout ce qui avoit été exécuté depuis un an; j'en ai fait brûler

trois, à un mois d'intervalle chacun. Le premier fut appliqué à la convexité de la courbure dorsale, le second, à la pointe de l'épaule qui avoit été douloureuse, et le troisième, sur la hanche, où avoit été placé le vésicatoire. A cette époque toutes les douleurs ont été dissipées, l'épine a paru un peu plus droite. Seulement cinq à six mois après, on ressentit une douleur un peu incommode au milieu du dos, qui s'étendoit en largeur, sur laquelle j'appliquai un vésicatoire qui mit fin à la maladie et au traitement. Cette demoiselle est mariée depuis trois ans, mère d'un enfant très-vigoureux, et jouit ellemême d'une bonne santé.

A l'occasion de cette demoiselle, des personnes qui savoient que je l'avois cautérisée, m'ont demandé s'il étoit vrai que l'épine se fût redressée entièrement ; question indiscrète, à laquelle je réponds en interpelant les questionneuses de déclarer si en supposant qu'elles eussent elles-mêmes un petit défaut dans la taille qu'elles pourroient masquer par la manière de s'habiller; de déclarer, dis-je, si elles regarderoient comme de vrais amis, ceux qui publieroient leur petite imperfection corporelle. Au reste, dans le cas dont il est question, si on a le soin d'appliquer le moxa, dans le principe de la perversion, on

a l'espoir de ramener l'épine à sa rectitude naturelle, et la certitude d'arrêter les progrès de la défectuosité.

Sixième Observation. Dans le mois de juillet de l'année 1811, une maîtresse de pension m'amena une demoiselle de l'âge de douze ans, à laquelle j'avois donné des soins à celui de deux à quatre ans; elle étoit venue au monde si frêle, si délicate, qu'on estimoit qu'elle ne seroit pas en vie un mois après sa naissance; cependant cette existence de miniature d'enfant se soutint par les grands soins qu'on lui donna. A l'age de deux ans, la mère me la fit voir, non qu'elle eût aucune maladie, mais elle étoit si retardée dans son développement, si menue, si petite, que sa mère crut devoir me demander si l'on pourroit, par quelque régime particulier, réformer un peu le vice de sa constitution native. Hélas! je ne pouvois que conseiller de continuer les soins par lesquels elle s'étoit soutenue jusqu'alors. Enfin, elle étoit arrivée à l'âge de douze ans, avec des dimensions très-rétrécies dans tous les sens : par surcroît de misère, le corps mis à nu offroit une déviation d'épine commençante. En vérité, je crois qu'il n'en faut pas chercher d'autres causes que la foiblesse naturelle de

l'enfant. La mère étoit absente, et ne devoit arriver que dans trois mois. Je lui écrivis que le moxa étoit l'unique moyen de prévenir une grande difformité. En attendant son retour, je prescrivis à l'enfant l'usage de quelques toniques. J'ai oublié de dire que l'enfant digéroit mal, et qu'il avoit des maux d'estomac presque habituels. La mère arrivée dans le mois d'octobre, je lui exposai mes raisons, et nous convînmes que nous cacherions la nature du moyen à la malade : ce qui est facile lorsque c'est l'épine qu'on doit cautériser. Je brûlai un cylindre de coton sur l'endroit le plus proéminent de la courbure, en lui recommandant de ne pas bouger, parce que c'étoit, lui dis-je, un onguent qui la guériroit, et qu'il falloit lui laisser faire son effet. Elle ne donna pas des signes expressifs d'une grande douleur : ainsi que je l'ai toujours vu, lorsque les malades ignorent qu'on les brûle. Je ne saurois exprimer le bien qu'elle éprouva de cette première opération : les maux d'estomac diminuèrent et se dissipèrent bientôt entièrement ; l'appétit devint très-grand, et, pour la première fois de sa vie, ses cellules graisseuses se remplirent. Lorsque l'escarre fut tombée, la plaie suppura beaucoup. Deux mois après la brûlure de ce premier moxa,

j'en fis consumer un second, trois pouces au-dessus, toujours sur la colonne épinière. Cette courbure qui étoit peu de chose, s'est presque entièrement effacée. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'après le second moxa, elle engraissa tellement, que les personnes qui ne l'avoient pas vue depuis quelques mois, ne pouvoient comprendre ce qui avoit pu causer un changement aussi grand et aussi avantageux ; elles l'ignorent encore, parce que la mère a voulu tenir secrets et la maladie et le remède. Bref, elle se porta parfaitement bien pendant tout l'hiver ; mais, ayant vu que le second moxa avoit beaucoup ajouté au bien être qu'avoit procuré le premier, je crus que, pour consolider cette cure, il n'y auroit pas d'inconvénient à en appliquer un troisième : il n'a été brûlé qu'en avril, près de quatre mois après le second, en dessous et très près de la cicatrice du premier. J'ai fait prendre intérieurement tantôt la teinture de mars, tantôt le sirop de quina, quelquefois la décoction de garance : j'avoue que c'étoit sans beaucoup de confiance; mais il faut satisfaire à l'opinion, et faire des sacrifices aux préjugés en médecine comme dans tout le reste. Le traitement s'est terminé par les eaux minérales de Charbonnières, où elle a passé

cinq à six semaines cet été dernier. Je l'ai vue à son retour, jouissant d'une bonne santé, dont elle avoit tous les attributs, l'appétit, l'embonpoint et la gaîté.

C'est de toutes les observations sur l'action du feu qui sont à ma connoissance, celle où sa propriété fortifiante m'a été le plus clairement démontrée : et je suis encore tout émerveillé, quand je pense qu'un enfant (qui depuis le jour de sa naissance jusqu'à l'âge de douze ans, n'a eu constamment que la peau colée sur les os), n'a pu obtenir un développement satisfaisant de ses membres, de ses organes, qu'à mesure que le feu venoit ranimer les ressorts de cette nature engourdie et débilitée. Expliquera qui voudra, ou qui pourra, l'action de cet agent dans cette circonstance. Cette pauvre enfant n'avoit d'autre maladie que sa maigreur et sa foiblesse depuis qu'elle étoit née; et, sans la courbure de l'épine à laquelle j'ai voulu remédier, elle eût peut-être langui long-temps, avec les apparences d'une vie purement végétative.

Septième Observation, communiquée par M. Martin cadet.

M. *Chaume*, faiseur de bas, éprouva, à l'âge de vingt-cinq ans, une douleur sourde dans la

partie postérieure et moyenne de la cuisse, cette douleur fut supportable les six premiers mois; mais alors elle devint beaucoup plus vive; augmentation qu'il attribua à une chute qu'il fit de dessus une table : ce fut alors que M. *Martin* fut consulté; il conseilla une application de moutarde sur la partie souffrante, qui ne produisit d'autre effet qu'un déplacement, par le transport de la douleur dans la région illiaque gauche : une application de moutarde sur cette partie, renvoya la douleur à son premier siége, où elle fut fixée pendant deux ans entiers. Alors M. *Martin*, après avoir infructueusement employé les linimens ammoniacaux, aromatiques, et autres moyens, conseilla les douches d'eaux thermales, qui rendirent les douleurs intolérables; le membre s'atrophia, le malade resta quatre mois au lit, et marcha ensuite environ autant de temps, avec des béquilles; la douleur diminua ensuite peu-à-peu, et finit par disparoître presqu'entièrement : le malade ne souffroit beaucoup que dans les changemens de temps.

M. *Chaume* resta environ quatre ans dans cet état, marchant sans soutien, mais difficilement, et le corps légèrement incliné à droite. A cette époque, les douleurs se firent de nou-

veau sentir ; elles devinrent même plus vives qu'elles n'avoient jamais été ; elles s'étendoient depuis la fesse jusqu'au pied. Après trois mois d'un traitement méthodique, mais aussi infructueux que les précédens, M. *Martin* fit brûler un moxa sur la partie postérieure et moyenne de la cuisse, qui fit subitement cesser la douleur dans ce point. Huit jours après, il en brûla un second à la jambe, qui produisit le même effet ; et huit autres jours ensuite, un troisième fut consumé sur la fesse ; ce qui fit disparoître la douleur dans sa totalité. L'année suivante, un engourdissement dans la cuisse, faisant craindre un retour de la maladie, M. *Martin* se hâta d'appliquer un moxa sur le centre de la cuisse. Il y a quatre ans à présent de cette dernière brûlure, et le malade a toujours joui, depuis, d'une bonne santé. L'extrémité a repris sa force et son volume ordinaires.

Huitième Observation communiquée par M. Mothe.

Charles Gomar, des environs du Puy-en-Velay, âgé de vingt-sept ans, d'une constitution robuste, et taillé en force, fut atteint d'une paralysie à la vessie après avoir dormi pendant trois heures, couché sur la terre un

peu humide. Ses urines sortoient par regorgement, sans douleur, involontairement. Les médecins du pays employèrent différens remèdes sans procurer aucun changement. Le malade vint à l'Hôtel-Dieu, dans le courant du mois d'août 1774; la maladie existoit depuis trois semaines: le malade mangeoit, buvoit, dormoit et faisoit toutes ses fonctions, celles de la vessie exceptées, comme dans la meilleure santé. On convint que le malade seroit sondé toutes les trois heures, pour tenir la vessie dans un état de vacuité, afin de la mettre dans le cas de revenir sur elle-même, en donnant plus de facilité aux fibres, pour reprendre le ressort qu'elles avoient perdu; on fit usage, en même temps, de lavemens irritans, de linimens composés avec l'huile et l'alkali volatil, qu'on appliquoit sur la région hypogastrique; des tisanes faites avec les diurétiques actifs, dans lesquels on mêla successivement l'essence de térébentine, la teinture de cantharides; tous ces remèdes furent de nul effet. Deux forts moxas, brûlés sur la région hypogastrique, procurèrent la guérison.

Il n'y a pas de doute que l'humidité de la terre sur laquelle le malade avoit resté couché, ne fût la cause de la paralysie de la vessie, non pas par une surabondance de sérosités qui ra-

mollissoit les nerfs, comme le croyoient les anciens, mais plutôt par l'humidité absorbée, et la transpiration du dos et des lombes répercutée, qui s'étoit portée sur le principe vital des nerfs de la vessie. L'action vive, rapide, stimulante du feu, divisa et déplaça, sans doute, l'hétérogène, dont la présence avoit suspendu les fonctions de la vessie. L'abondante suppuration qui suivit la chute des escarres, contribua probablement à assurer la guérison.

Neuvième Observation communiquée par M. Martin cadet.

L'enfant de M. *Chouard*, charpentier, âgé de trois ans, étoit affecté d'une fièvre muqueuse qui disparut subitement. Peu de jours après, l'articulation fémoro-tibiale gauche, devint le siége d'une fluxion qui présenta tous les caractères d'une inflammation active. Les sangsues furent appliquées autour du genou; des résolutifs et même des répercussifs appliqués immédiatement après le dégorgement sanguin, détruisirent promptement cettecongestion naissante. Cette guérison ne fut pas de longue durée, l'articulation de la cuisse du même côté s'engorgea deux jours après; les mouvemens d'abord gênés, devinrent impossibles; une

douleur profonde, très-aiguë, se fit ressentir dans l'intérieur de l'articulation, la fièvre s'alluma, et l'alongement du membre de plus d'un pouce, vint annoncer que non-seulement la capsule articulaire, mais encore le cartilage, étoient fluxionnés et frappés d'inflammation. Ces accidens qui résistèrent au régime antiphlogistiques, aux émolliens et aux résolutifs, appliqués sur l'articulation, donnoient à M. *Martin*, la crainte fondée de voir survenir promptement la luxation consécutive du fémur; il appliqua un moxa au côté externe, et un peu antérieur de cette articulation. Le bien qu'il produisit, l'engagea, à quelques jours d'intervalle, d'en appliquer un second : son effet dérivatif fut prompt; il survint autour de l'escarre, une inflammation extrêmement vive qui, à mesure qu'elle augmentoit, dégorgeoit l'articulation, modéroit la douleur profonde, permettoit quelques mouvemens impossibles auparavant, et diminuoit la longueur du membre ; un dépôt sous-cutané assez considérable, se manifesta près du grand trochanter; il fut ouvert avec le caustique, fournit abondamment et longtemps du pus, ainsi que les ulcères produits par le moxa. Ces suppurations opérèrent un dégorgement complet de l'articulation. Cette

extrémité a repris sa longueur naturelle, et trois mois ont suffi pour mettre cet enfant en état de marcher sans claudication, et d'être parfaitement guéri.

Dixième Observation communiquée par M. Viricel.

Celle-ci est relative à l'emploi du moxa dans une gibbosité de la colonne vertébrale, survenue chez un homme fort et vigoureux, âgé de vingt-huit à vingt-neuf ans, qui, par suite d'une chute, éprouva un sentiment de déchirement vers la seconde vertèbre dorsale. Au bout de quelques mois, la gibbosité se manifesta, sans que la santé du malade se détruisît. Les extrémités inférieures perdirent complettement leurs forces; privé de la faculté de marcher, on le transporta de Montmerle à l'hôpital. M. *Viricel*, chirurgien en chef, ne balança point dès le début, à appliquer le moxa; il en fit brûler un sur chaque côté de la tumeur; le malade en ayant retiré quelque soulagement, désira, peu de temps après, l'emploi nouveau du même moyen, dont il eut encore du soulagement; et pendant les neuf mois qu'il a séjourné à l'hôpital, il lui a été brûlé successivement jusqu'à quatorze moxas, sur sa tumeur

et toujours d'après ses sollicitations, car à chaque brûlure, il y avoit une diminution sensible de la paralysie des extrémités inférieures. Quoique le malade fût à peu près rétabli, M. *Viricel* jugea convenable de le faire transférer aux eaux d'Aix, où il acquit encore plus de force, et le malade, ajoute M. *Viricel*, qui a recouvré entièrement l'usage de ses jambes, ne cesse de se louer du moyen principal auquel il doit la santé.

Je reçois, dans ce moment, la lettre suivante de M. *Cartier*, qui a bien voulu, sur la demande que je lui en ai faite, me fournir quelques cas tirés de sa pratique, relatifs au sujet que je traite.

Onzième Observation, par M. Cartier.
18 octobre 1812.

J'ai appliqué le moxa dans un grand nombre d'occasions ; il m'a réussi dans le cas de goutte sereine ; je me rappèle l'avoir appliqué plusieurs fois, pendant mon exercice de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, à la nuque d'une femme affectée d'amaurosis ancien : la maladie fut beaucoup amendée par ce puissant moyen que je réitérai à plusieurs reprises.

Je ne l'ai pas appliqué, avec moins de succès, pour les courbures de la colonne vertébrale ; lorsque la maladie n'étoit point trop ancienne,

quand les sujets conservoient quelques forces ; l'application du moxa réussissoit généralement.

Les douleurs invétérées fixées sur le trajet du grand nerf sciatique, ont rarement résisté à l'application du moxa.

J'en ai fait un grand usage pour les engorgemens commençans des articulations, et dans ces dernières occasions, j'ai remarqué qu'en l'appliquant en dessus et en dessous des parties affectées, on agissoit plus utilement pour la maladie ; car on court le risque, en le plaçant sur l'articulation elle-même, d'y accroître l'inflammation, d'y favoriser la formation de la suppuration, qui ameneroit un dégorgement salutaire dans d'autres parties du corps, mais qui, dans ce cas, produiroit la maladie la plus funeste.

Enfin, j'en ai fait usage pour des douleurs qui ne tenoient qu'à un type nerveux, fortement prononcé ; j'ai toujours déplacé le mal, mais il s'est replacé fréquemment ailleurs.

Un homme, d'environ quarante ans, affecté d'une fracture à une jambe, compliquée de plaie et de brisement d'os, fut pris du tétanos ; je pensai qu'en produisant une contre-fluxion puissante, je pourrois détruire cette maladie redoutable, et c'est dans le moxa que je fondai mes espérances ; je l'appliquai à l'autre jambe,

les muscles se déroidirent pendant l'action du remède ; mais la maladie reparut un instant après l'ustion du cylindre de coton.

Douzième Observation. Me voici arrivé au fait qui me concerne; je lui dois le projet que j'eus de faire quelques recherches sur la cautérisation. Quand on a sur soi-même éprouvé la bonté, ou pour mieux dire, l'excellence d'un moyen de guérison , dans une maladie où toutes les autres ressources de l'art ont été épuisées inutilement; quand cette maladie porte en soi un caractère dangereux; lorsqu'on n'a pas le bonheur de la détruire, et qu'elle est au nombre de celles qu'on rencontre assez souvent dans la pratique, alors, sans doute, on ne doit pas dérober à ses concitoyens, la notion fidelle d'un fait qu'il leur importe de connoître. Mais un motif puissant, pour déterminer à la publicité, c'est lorsque le médecin lui-même est le sujet de son observation, parce qu'il est, par ses lumières et par son expérience, placé dans les circonstances les plus favorables, pour rendre raison de tous les phénomènes de la maladie, et de l'avantage ou de l'inutilité de tous les remèdes qu'il a employés dans le traitement. Voilà précisément le cas où je me trouve. Si je remonte à des tems beaucoup antérieurs à cette maladie,

c'est qu'elle est en quelque sorte liée à l'histoire d'une autre que j'essuyai dix-huit ans auparavant; il en résultera peut-être quelques réflexions qui ne seront pas étrangères au but que je me suis proposé en écrivant.

Au mois de juillet 1782, je me décidai à aller recevoir la douche des eaux thermales d'Aix en Savoye, pour soulager la douleur que me causoit une sciatique depuis trois mois; je me trouvai bien de ce traitement; l'humeur divisée s'échappa sans doute en partie par la résolution. Des sueurs abondantes sur les lieux, et qui subsistoient encore un mois après mon retour, quoique moins fortes, me donnoient l'espoir d'une guérison complette, lorsqu'une imprudence inexcusable dans un médecin, non-seulement me priva du bénéfice des eaux, mais me précipita dans une maladie grave qui faillit me coûter la vie. Je la note ici, afin qu'elle puisse servir de leçon à ceux qui, revenant des eaux, ignoreroient l'importance des précautions à prendre pour ne pas supprimer les sueurs consécutives, qui durent plus ou moins de temps après les douches, et par lesquelles probablement, un reste de l'humeur rhumatique atténuée, s'échappe insensiblement.

Nous étions au mois de septembre, et je

jouissois d'une bonne santé, lorsqu'un jour, habillé trop légèrement, j'eus l'indiscrétion de faire, sur le soir, une promenade dans les Brotteaux qui bordent le Rhône, du côté opposé à la ville (on sait que le serein du soir y est très-meurtrier); je me sentis saisi par un sentiment de fraîcheur de la tête aux pieds; un malaise général et la bouche pâteuse. Je quittai la promenade, comptant bien que la sueur nocturne que j'avois conservée depuis mon retour des eaux, rétabliroit l'équilibre, qui ne me paroissoit pas fortement dérangé. Il en fut tout autrement; pour la première fois, je ne suai pas; cependant, il ne me resta qu'un peu de malaise qui fut dissipé en trois ou quatre jours, et je continuai à me bien porter, quoique les sueurs n'eussent pas reparu. Seulement une quinzaine de jours après cette transpiration supprimée, j'avois de fréquens borborigmes, surtout dans l'hypocondre droit, qui se terminoient par de fortes explosions de vent. J'étois loin de prévoir que c'étoit là le précurseur de la fièvre quarte, la plus dangereuse qu'on puisse éprouver. Enfin, le 2 octobre, jour où j'avois dîné de fort bon appétit, je fus surpris chez moi, par un frisson qui dégénéra en grelottement, et se prolongea plus de cinq heures,

auquel succéda la fièvre en chaud, qui en dura une douzaine, et se termina par une sueur abondante. L'accès fut violent, car *Bonnefoi*, qui étoit auprès de moi au moment de l'invasion, eut la complaisance de passer la nuit pour me soigner. Je compris bien que j'allois avoir affaire à une fièvre intermittente ; mais j'avois la bonhomie de compter sur une tierce. Un second accès, en quarte, beaucoup plus fort que le premier, me tira de mon erreur sur l'espèce de fièvre que j'avois à combattre.

Je ne ferai pas le détail de la terrible maladie que j'essuyai, cela n'est pas de mon sujet. Je dirai seulement que la fièvre devint double-quarte, ensuite triple-quarte, subintrante, car souvent je ressentois, tout à la fois, la chaleur ardente de l'accès qui finissoit et le froid glacial de celui qui succédoit. Je me suis vu réduit à supporter, pendant assez long-temps, trois accès redoutables de dix-huit à vingt heures chacun. Ensuite j'avois une intermission franche, qui ne duroit pas vingt-quatre heures.

Je ne suis pas partisan des raisonnemens subtils sur la cause des maladies ; mais je crois que ce seroit se refuser à l'évidence, que de ne pas croire que j'ai dû cette cruelle, longue et dangereuse fièvre à la transpiration qui fut

supprimée quinze à dix-huit jours auparavant, dans la promenade que je fis un soir aux Brotteaux. J'ai dit plus haut que j'avois encore des sueurs toutes les nuits, par lesquelles s'échappoient probablement quelques fractions de l'humeur rhumatismale, disséminée dans les voies de la circulation : elles furent répercutées et portées sur les organes intérieurs du bas-ventre, principalement sur la rate et le foie. Cette fièvre triple, quarte, m'inspira la crainte de la voir devenir continue, par l'entrée d'un quatrième accès; dans ce cas, elle devenoit mortelle selón le sentiment de *Galien*, parce qu'alors il ne reste plus d'intervalle pour placer les fébrifuges. Ce fut cette crainte qui engagea les confrères qui me traitoient, à me faire prendre le quinquina, à la plus haute dose le jour de l'intermission. Un accès fut emporté par le remède ; la fièvre ne fut plus que double-quarte; mais le jour même l'accès qui manqua fut remplacé par l'ęnflure générale, et une suppression presque totale d'urine. Mes médecins, alarmés par cet incident, suspendirent l'usage du fébrifuge. Me voilà réduit à supporter, tous les trois jours, deux accès consécutifs des plus violens, et à voir mon embonpoint séreux s'accroître rapidement d'un jour à l'autre. J'ai

supporté cet état près de cinquante jours. J'étois infiltré à un tel point, que j'étois méconnoissable, et dans un état de foiblesse extraordinaire. L'usage successif de tous les diurétiques n'avoit pas opéré le moindre effet. Alors, je priai mes docteurs de me remettre au quinquina ; car la fièvre une fois sautée, il ne m'auroit resté que mon hydropisie. M. *Grassot* s'y refusa constamment; M. *Petetin* fut d'un avis contraire ; je suivi le conseil de celui-ci, et je m'en trouvai bien. La fièvre disparut ; cinq à six jours ensuite, les urines reprirent avec une abondance si grande, qu'en moins de huit jours, j'étois tombé dans une maigreur excessive ; état qui contrastoit singulièrement avec celui dont je sortois. Ce fut sous l'usage de la décoction de racine d'Iris de Florence concassée à la dose de demi-once par pinte, que je désenflai. Je termine là l'historique de cette maladie, qui mèneroit beaucoup trop loin, si je voulois en donner un détail un peu circonstancié.

Cependant, je dois faire observer que dans des cas semblables, on ne doit pas espérer de rétablir le cours des urines, que préalablement on n'ait emporté la fièvre par les fébrifuges. Je suis persuadé, que, si lors de la disparition de mon premier accès, on n'eût pas été effrayé

par l'enflure qui le remplaça, et qu'on eût continué l'usage du quinquina, on eût coupé ma fièvre entièrement, et l'infiltration se seroit dissipée beaucoup plutôt. Le résultat de cette maladie, dont j'échappai par miracle, fut un engorgement considérable à la rate, que j'ai combattu inutilement pendant six ans, par tous les moyens possibles, et qui, pendant dix-huit ans qu'il a duré, n'a pas laissé que de répandre un peu d'amertume sur ma vie, par la teinte sombre qu'impriment ces sortes de maladies à ceux qui en sont attaqués. Il a fallu qu'une maladie encore plus grave que ma fièvre quarte, vînt m'assaillir à cette époque, pour fondre entièrement cet engorgement de la rate, qui avoit été assez volumineux pour m'avoir soulevé les côtes d'un pouce plus haut que du côté droit; proéminence qui subsiste encore, quoiqu'il y ait douze ans que le viscère soit rendu à son état naturel. Ceux qui seroient tentés de me faire compliment sur cette nouvelle fièvre, pour avoir si bien fondu cette vieille obstruction de rate, le retireroient bien vîte, en apprenant que je n'y ai rien gagné, puisque elle m'a fait payer bien cher le service qu'elle m'a rendu à cet égard, en me laissant au foie une semblable maladie, bien plus dangereuse

par l'importance de l'organe nouvellement affecté ; et c'est pour n'avoir pu obtenir la guérison complette de celle-ci, que par la cautérisation, que j'ai cru utile d'en rédiger et publier l'observation.

Il y a douze ans, à présent, que dans cette même saison (novembre), il se manifesta dans cette ville une épidémie de fièvre catarrhale, d'un mauvais caractère, qui coûta la vie à quatre à cinq cents personnes. Cette maladie a régné deux hivers de suite, et a été également meurtrière : ce qu'il y a de remarquable, c'est que la première année elle a attaqué, en général, les personnes de quarante à soixante ans, et que l'année ensuite elle a attaqué, en général, celles de quinze à trente.

Le vingt-six novembre, je me réveillai avec une légère douleur dans la tête près du sinciput, langue pâteuse et inapétence ; je me disposois à sortir comme à l'ordinaire; mais à mesure que je faisois mes préparatifs pour m'habiller, un malaise général de tout le corps m'en ôta le courage, et fit passer mon envie. Cet état alla toujours en augmentant dans le courant de la matinée. A trois heures de l'après-midi, j'avalai une tasse d'infusion de mauve, qui fut rejetée à l'instant, avec des contractions violentes de l'estomac. Je fus alors persuadé que

j'allois essuyer une maladie grave : un fort accès de fièvre qui entra de suite, m'obligea de me coucher. Je tracerai rapidement les traits principaux de cette maladie, qui n'étoit autre que la fièvre catarrhale rémittente, qui régnoit alors, et qui déjà avoit signalé sa fureur par un grand nombre de victimes. Mon premier accès fut si terrible que j'eus la crainte de succomber dans le suivant ; l'accès tenoit encore, lorsque mes trois amis, MM. *Gilibert*, *Thenance* et *Mothe* (1),

(1) Qu'il me soit permis de satisfaire au besoin que j'éprouve depuis long-temps, de rendre publique l'expression de ma reconnaissance envers mes bons amis, MM. *Gilibert*, *Thenance* et *Mothe*, pour les soins affectueux, constans et multipliés qu'ils m'ont donnés concurremment dans cette affreuse maladie. Je dois, sans doute, la vie à leurs talens, mais je la dois aussi aux consolations, aux encouragemens qu'ils m'ont prodigués, surtout, dans ces momens où de violentes douleurs, qui revenoient sans cesse, livroient mon ame au désespoir, et me faisoient desirer la mort (que d'ailleurs je croyois certaine) pour mettre un terme à mes souffrances. Ah ! combien sont à plaindre ceux qui tombent malade hors de leur patrie ! Isolés de tout ce qui leur est cher, livrés à des mercenaires, ne doivent-ils pas conserver l'espoir de trouver dans les sollicitudes, dans la pitié du médecin qui les traite, quelques dédommagemens aux consolations qui leur manquent ?

se rendirent chez moi pour conférer sur mon état. Je leur en exprimai la violence; il fut décidé que j'avalerois trente grains de quinquina jaune en poudre, toutes les deux heures; il me fut appliqué un vésicatoire à la nuque, et un à chaque jambe. Ce qui décida à mettre un vésicatoire à la nuque, ce furent les élancemens aigus que je ressentois dans l'intérieur du cerveau, près de la base du crâne. Le redoublement du second jour entra sur les cinq heures du soir, et fut, pour la durée et pour la force, le pendant du premier; mais celui du troisième fut infiniment moins fort. Il fut alors décidé de suspendre l'usage du quinquina, par la crainte de suffoquer la fièvre et de causer des embarras dans les viscères du bas-ventre. La quatrième nuit se passa assez bien, quoique sans sommeil, ainsi que les précédentes; le cinquième jour sur les quatre heures de l'après-midi, le redoublement s'annonça par une défaillance assez grande, pour obliger à me donner deux fois une cuillerée de vin d'Espagne, et à me frotter long-temps les tempes et les narines avec de l'eau de Cologne: cette défaillance fut suivie d'un accès qui faillit m'emporter; ce qui obligea à revenir promptement au quinquina pendant la rémission. Pour abréger, je dirai que cette maladie s'est pro-

longée jusqu'au vingtième jour que j'ai eu des défaillances à l'entrée de quatre autres redoublemens; que chaque nuit ceux qui me veilloient croyoient me voir expirer; qu'on m'a saturé de quinquina en substance par la bouche, en extrait dans le vin d'Espagne, en sirop et en lavemens, à la dose de six gros en poudre pour chaque; qu'il y a eu plusieurs réapplications de vésicatoires : enfin, que grace aux soins empressés de mes bons amis, j'ai été arraché à une mort presque certaine, et suis arrivé au terme si désiré de la convalescence. Je passai dix jours sans fièvre; mais l'appétit qui avoit semblé se réveiller les premiers jours, se perdit insensiblement sans aucune faute dans le régime; et le dixième de la convalescence, une rechute de la maladie s'annonça par une syncope qui dura près d'une heure, et pendant laquelle on me crut mort. J'en fus tiré par de l'alkali volatil peu mitigé par l'eau, qui me ressuscita, mais qui me brûla fortement l'estomac. Je suis encore à comprendre comment j'ai pu résister pendant dix-sept jours qu'a duré la reprise de la maladie, à des assauts encore plus violens que la première fois, sans autre ressource que des lavemens de quinquina ; mon estomac se refusant à tous remèdes par suite de la brûlure par l'alkali. Je fus cependant rendu à la vie une

seconde fois. On peut juger de l'état de foiblesse et d'excessive maigreur dans lequel je fus réduit, après quarante-huit jours d'horribles souffrances et d'abstinence, qu'avoient duré mes deux maladies, et le court intervalle qui les avoit séparées; mais le point essentiel dans ma situation présente, étoit de trouver le moyen de prévenir une seconde rechute, qui m'auroit enlevé rapidement. Je crus avoir trouvé la cause de la seconde maladie, dans l'influence des miasmes morbifiques dont tout mon appartement étoit imprégné. Je me décidai donc (quoique dans le mois de janvier) à me faire transporter, le deuxième jour de cette nouvelle convalescence, dans une autre maison, ce qui me réussit parfaitement. Le grand mouvement imprimé à la machine, par la violence de tant de redoublemens, avoit fondu entièrement mon ancienne obstruction de la rate, et cette maladie eût été avantageuse pour moi, si la nature, dans ses efforts, ne se fût égarée, en faisant, par une fausse crise, une jetée d'une partie de l'humeur sur le foie, qui, par la nature de ses fonctions, m'a donné de bien plus grandes inquiétudes que la rate, jusqu'au moment où j'ai pu trouver le moyen de le débarrasser.

Ce qu'il y a d'étonnant dans cette maladie, c'est que, dans les cinquante jours qui se sont écoulés

depuis le commencement, jusqu'à celui où j'ai quitté ma maison, je n'ai pas dormi deux heures en tout. Parmi les personnes qui m'ont servi, aucune ne s'est rappelé de m'avoir vu fermer la paupière un seul instant. Une autre remarque, c'est qu'il n'y a eu aucune crise sensible par les sueurs, par les urines ou par les selles. Il faut bien que je dise aussi que la première nuit que j'ai couché hors de chez moi, a été remarquée par un sommeil de sept heures sans interruption; et que, depuis ce moment, je n'ai plus eu à me plaindre de ces fatigantes insomnies ; ce qui prouve que les miasmes morbifiques émanés de mon corps pendant ma maladie, et répandus dans mon appartement, réagissoient sur mes nerfs, et avoient probablement causé ma seconde maladie : ce qui justifie aussi le parti que je pris de m'éloigner de mon domicile, contre l'avis d'un de mes médecins, de ma famille et de mes amis, qui craignoient les effets du transport, eu égard à ma grande foiblesse.

Je cède à l'envie que j'ai de placer ici des réflexions que je crois très-importantes, sur une cause particulière qui a donné lieu à mon engorgement de rate après ma fièvre quarte, et à celui du foie après ma fièvre catarrhale; elle est la même dans les deux cas. D'abord, quant à la

fièvre quarte, je me rappelle fort bien que, lorsque je l'avois triple, j'éprouvois, dans le cours de mes deux accès, des douleurs à la rate, et dans le troisième accès, des douleurs au foie seulement. Lorsqu'à la fin de janvier 1783 le quinquina eut emporté la fièvre entièrement, et que, quelques jours après, je fus entièrement désinfiltré, j'ai la certitude que, dans ce moment, mes hypocondres étoient nets, le foie et la rate aussi sains qu'avant la maladie ; je n'y ressentois ni embarras, ni gêne, ni douleur ; il ne falloit qu'un peu de patience, et attendre que des forces suffisantes me permissent de m'exposer au grand air. Mais le zèle indiscret d'un parent, qui croyoit hâter mon rétablissement, le porta à presser un confrère qui me donnoit ses soins, à m'engager à sortir en voiture malgré mon extrême foiblesse. J'y consentis avec la plus grande répugnance. Un de mes frères vigoureux me prit sur ses bras et me porta dans une voiture, laquelle me promena sur les quais pendant une heure. Je fus ramené très-fatigué. Une heure après mon retour, je pris un accès de fièvre, et me voilà de nouveau avec la fièvre quarte, et la douleur de rate dans le cours de l'accès. Après quelques paroxismes, je pris du quinquina, ma fièvre fut enlevée ; mais il me resta des douleurs à l'hypocondre gauche ;

dont la durée m'avertit que j'avois un engorgement à la rate. Cependant cette même fièvre, qui m'avoit assailli le 2 octobre, avoit déjà été coupée deux ou trois fois par le quinquina, sans qu'il me fût resté aucun engorgement dans les viscères. C'est qu'alors il n'y avoit point eu d'imprudence : l'on coupoit la fièvre, et elle revenoit d'elle-même quelque temps après ; au lieu que cette fois-ci, elle a été provoquée par une sortie à contre-temps : d'où je conclus que les phénomènes des maladies qui leur sont inhérens, qui dépendent de leur nature, sont infiniment moins fâcheux que ceux qui naissent sous l'influence d'une cause étrangère. J'ai vécu et je mourrai avec la conviction que, sans cette sortie inconsidérée où je fus pour ainsi dire contraint, je n'aurois jamais eu d'engorgement à la rate par le fait de cette fièvre quarte. La même chose m'est arrivée, par rapport au foie, à la suite de la fièvre catarrhale essuyée dix-huit ans après la quarte, ainsi que je le dirai dans un moment. Je reviens à mon sujet.

J'avois donc résisté aux violentes secousses de deux maladies des plus aiguës éprouvées à dix jours d'intervalle ; j'espérois trouver dans une bonne convalescence une compensation à ces cruelles douleurs de tête qui avoient accompagné

la maladie dans tout son cours, et qui, me persuadant qu'il étoit impossible que je pusse guérir, égarèrent ma raison jusqu'à me pousser à l'idée de me procurer les moyens d'attenter à ma vie : projet qui fut déjoué, parce que ces moyens me furent enlevés. Me voyant donc hors d'affaire contre mon espérance et celle de tout le monde, quelques jours après être sorti de mon appartement, je me fis transporter à la Croix-Rousse, dont j'estime l'air un des plus salubres qu'il y ait en France. Je ne tardai pas à en éprouver la salutaire influence. L'appétit, le sommeil, le plaisir de me voir encore au nombre des vivans : tout contribua à me donner insensiblement des forces dont j'avois grand besoin. Tout alloit à merveille, et mon rétablissement eût été assez prompt et solide si, après trois semaines écoulées dans ce séjour, j'eusse fait un calcul plus juste des forces qui me restoient encore à recouvrer. Je présumai trop avantageusement de celles que j'avois acquises ; je crus pouvoir supporter un voyage de trois lieues dans une bonne voiture, pour aller passer quelque temps chez un de mes amis. La saison étoit froide ; c'étoit dans le mois de février. Le lendemain de mon arrivée, j'eus un accès de fièvre qui me fit revenir en hâte à la Croix-Rousse, pour être à portée des secours. Là je fus

soigné et traité de cette seconde rechute dont je me tirai mal ; car c'est à cette époque qu'il se fit une jetée sur le foie qui me plongea dans l'état chronique le plus déplorable. Il est, je crois, bien démontré que si je n'avois pas quitté la Croix-Rousse, quinze jours ou trois semaines de plus m'auroient rendu toutes mes forces, et j'aurois certainement été à l'abri de cette maladie du foie qui m'a causé tant d'ennuis. Ce n'est donc que par inadvertance que j'ai eu une maladie de rate et une du foie, dont la première m'a fatigué dix-huit ans, et l'autre m'en a tourmenté six à sept; mais cette dernière me réduisit aux abois par un dépérissement graduel qui m'achemina au dernier degré de marasme. Il y avoit huit mois que je languissois, me transportant d'une campagne à l'autre, et employant tout ce que je croyois capable de débarrasser mon foie. Enfin, au mois d'août, je forme et exécute le projet d'aller boire les eaux de Charbonnières. J'avoue qu'en moins de huit jours elles me mirent en état de digérer assez bien pour réparer un peu mes forces, et me tirer de la grande maigreur où j'étois. Je les ai bues pendant deux mois sur les lieux, et je revins à la ville assez bien pour pouvoir reprendre mes occupations suspendues depuis un an.

J'ai éprouvé, dans cette circonstance, combien les engorgemens des viscères du bas-ventre sont difficiles à dissiper. L'usage des eaux minérales avoit produit un grand effet ; il avoit arrêté les progrès du mal, il l'avoit même un peu diminué ; mais l'engorgement subsistoit encore dans toute l'étendue du foie. Je ressentois dans l'hypocondre droit et la région épigastrique des douleurs supportables, il est vrai, mais incommodes; je digérois difficilement, et le moindre écart amenoit une indigestion qui me rendoit malade pour plusieurs jours. Je passai l'hiver et le printemps avec un grand désir de voir revenir la saison des eaux ; elle arrive enfin, et me voilà implorant de nouveau le secours de cette nymphe bienfaisante. Il est vrai de dire que les eaux me firent encore beaucoup de bien, mais ne me guérirent pas ; le noyau d'engorgement restoit toujours. Cinq ans consécutifs se sont ainsi écoulés à être soulagé par l'usage des eaux, sans pouvoir guérir. J'avois anciennement été à Vichi pour l'obstruction de la rate ; ces eaux ne convenoient pas à mon tempérament : c'est pourquoi je me tins à celles de Charbonnières, qui toujours m'ont procuré du soulagement. J'avois renoncé depuis long-temps à tous autres moyens tirés de nos dispensaires, dont je n'avois éprouvé aucun bon effet ; cependant l'en-

vie de débarrasser un organe aussi essentiel me poursuivoit toujours; l'idée de cautérisation rouloit depuis quelque temps dans ma tête. J'en parlai à quelques confrères; mais aucun n'avoit usé de ce moyen pour un cas semblable. J'avois pour m'encourager la pratique des anciens, et celle de quelques modernes; mais ce qui me décida entièrement, ce fut un passage du voyage de François Pyrard, qui, ayant fait naufrage à l'est de l'isle de Madagascar, aborda, avec plusieurs des siens, à la capitale des Maldives. Ce groupe d'îles, qu'on présume avoir été un continent qui a été submergé, a le sol très-bas, et l'air y est mal sain; de sorte que les fièvres intermittentes y règnent habituellement, et laissent à la plupart de ceux qui en ont été atteints, des engorgemens à la rate dont ils se guérissent fort bien en se cautérisant, selon le témoignage de François Pyrard.

Mon parti ainsi pris, je me rendis, dans le mois de juin, à la campagne chez une de mes sœurs, où, le lendemain matin, je fis brûler un moxa d'une moyenne largeur sur l'épigastre, en face du petit lobe du foie. J'avois à cœur de commencer à dégager cette partie du viscère qui, dans sa position relative avec celle de l'estomac, pouvoit le plus influer sur les fonctions de ce dernier. Il est bon de prévenir que, depuis cinq

ans, je ne pouvois coucher sur les côtés : quand je me mettois sur le droit, les côtes comprimoient le foie et me faisoient éprouver un malaise qui étoit bientôt suivi d'étourdissemens, ce qui m'obligeoit à changer de position ; si je me couchois sur le côté gauche, le poids du viscère excitoit une espèce de tiraillement, ou, pour mieux dire, me faisoit sentir un embarras, une gêne fort incommode dans l'hypocondre et l'épigastre. Il falloit donc que généralement je fusse couché sur le dos, ou légèrement incliné à droite ou à gauche.

Voici bien positivement quels furent les effets du feu dans l'instant où il agissoit, et dans les premiers temps qui suivirent la brûlure. L'action se porta tellement sur toute l'étendue de l'organe que, m'étant levé un quart-d'heure après que le moxa fut consumé, non-seulement je ne sentis plus le poids incommode que causent toujours le foie et la rate lorsqu'ils sont obstrués, mais il me sembla que je n'avois plus rien dans l'hypocondre, tant je me trouvai libre et dégagé dans cette partie. Le soir, quand je fus au lit, je pus me tenir indifféremment sur l'un et l'autre côté, sans aucun sentiment incommode. Si cela eût pu continuer toujours ainsi, j'aurois été guéri, et j'aurois été quitte à bon marché. Cela ne se passa pas tout-à-

fait de même. La suppuration qui succéda à la chute de l'escarre fut abondante, et se prolongea environ six semaines. Pendant tout ce temps je ressentis très peu de douleur au foie ; il en revint insensiblement dans le grand lobe, mais beaucoup moins fatigantes qu'auparavant. Quant au petit lobe il a été, par le fait d'un seul moxa, entièrement débarrassé. Il y a sept ans à présent, et je n'y ai plus éprouvé ni douleur, ni gêne, ni embarras. Mon état fut infiniment amélioré ; cependant je n'étois pas guéri : je sentois que l'organe n'étoit pas net, et j'eus sans doute tort de laisser écouler un an avant de revenir au remède qui m'avoit tant soulagé. J'appliquai donc un second moxa sur la partie moyenne et presque externe de l'hypocondre, dont l'effet fut aussi prompt, et peut-être plus grand que celui du premier; car je me suis trouvé si bien après, que je me suis cru entièrement guéri. Alors seulement mes digestions se sont bien faites, j'ai vécu comme tout le monde, mangeant de tout sans en être incommodé ; néanmoins, de temps en temps, je sentois quelques douleurs dans le centre de l'hypocondre, non que cela me fatiguât beaucoup, mais c'étoit un avertissement que la cure n'étoit pas complète. J'ai eu tort une seconde fois, puisque j'ai laissé quatre ans

d'intervalle entre le second moxa et le troisième que j'ai fait brûler l'année dernière, sur le point qui, de temps à autre, m'en indiquoit la nécessité : depuis lors j'ai joui d'une bonne santé, qui sans doute étoit prononcée sur ma figure, car cent personnes m'ont fait le compliment que je rajeunissois. Cela ne m'a pas empêché que cette année, ayant éprouvé des étourdissemens pendant trois semaines, me portant bien d'ailleurs, je n'aie été, selon la doctrine de *Pouteau*, chercher le remède à cette affection dans la brûlure d'un quatrième moxa sur l'hypocondre : ce qui m'a parfaitement réussi. Il y a quatre mois que cette opération, faite sur le côté pour guérir la tête, a été pratiquée, et il y a trois mois et demi que mes étourdissemens sont entièrement dissipés.

J'avoue que, lorsque je me résignai à la cautérisation, j'y fus poussé par la crainte des accidens funestes qui sont ordinairement la suite des maladies des organes dont les fonctions influent puissamment sur la santé et sur la vie. Je n'espérois pas obtenir une guérison entière par ce moyen, mais je me flattois de ralentir la marche de la maladie en augmentant le ressort de la partie affligée. Je regardois comme impossible que l'action du feu, quoique supérieure à tout le reste, eût encore assez d'énergie, après avoir pénétré la

peau, les muscles, les côtes, le péritoine, pour imprimer un mouvement au foie capable d'opérer des effets aussi considérables que ceux que j'ai ressentis de la brûlure du premier moxa, surtout en considérant que ma maladie existoit depuis cinq ans.

L'expérience que j'ai faite sur moi des effets du feu, dans une maladie toujours rebelle, souvent dangereuse, et pour laquelle on ne s'avise guère d'user de ce moyen, méritoit sans doute la publicité que je lui donne. Puisse mon exemple encourager mes collègues à tenter cette voie de guérison, infiniment plus courte et plus sûre que celles qu'on suit ordinairement! Les occasions sont fréquentes : rien n'est plus facile pour s'assurer de la bonté du procédé que de faire de nouveaux essais. Eh! pourquoi dans les mêmes circonstances n'obtiendroit-on pas les mêmes succès? Si aux îles Maldives les engorgemens de la rate, qui succèdent aux fièvres intermittentes, sont détruits par la cautérisation, ceux de nos climats, dans les mêmes cas, ne doivent-ils pas céder également? L'analogie m'a conduit à appliquer au foie le remède que ces insulaires emploient pour la rate, et j'en ai obtenu un succès complet. Il ne m'a resté que le regret d'avoir, pendant cinq ans, cherché inutilement dans les

autres ressources de la médecine, le rétablissement de ma santé. Il m'a resté le regret d'avoir supporté, pendant dix-huit ans, un engorgement considérable de la rate, fort incommode, que j'aurois sans doute emporté la première année si j'avois eu l'idée d'y appliquer la cautérisation. Je crois même que, pour ce genre d'affection, on feroit sagement si l'on évitoit de parcourir le long cercle de remèdes insignifians pour en venir de suite à celui que je crois seul capable de procurer une prompte guérison. On auroit l'avantage d'agir sur une maladie récente, toujours plus facile à guérir que lorsqu'elle est invétérée. Il resteroit ensuite à éprouver si la cautérisation pourroit être appliquée avec succès dans les obstructions naissantes provenant d'autres causes, et même dans celles qui surviennent insensiblement, lentement, sans douleur aux gens âgés, et souvent sans qu'ils s'en aperçoivent; bien entendu que, lorsque la tumeur aura acquis le caractère squirrheux, on s'abstiendra d'y toucher, parce que le feu ne peut pas avoir la propriété de rendre une partie désorganisée à son état primitif.

Il me reste à réfuter deux objections spécieuses et même futiles, qui, jusqu'à présent et au grand préjudice de l'humanité, ont formé un obstacle insurmontable à l'emploi de ce moyen héroïque

dans une infinité de circonstances où les autres ressources de l'art sont insuffisantes, et où il est le seul agent capable d'y suppléer avantageusement.

La première qui se présente, c'est la douleur inséparable de son action, c'est-à-dire la douleur dans l'idée de ceux qui n'en ont pas fait usage; car, si l'on veut interroger ceux qui ont été cautérisés avec le *moxa*, ils répondront tous qu'elle est très-supportable. J'ai même observé, comme je l'ai déjà dit, que ceux qui ignorent qu'on les brûle ne paroissent éprouver que de légères souffrances. Quant à moi, qui ne me suis pas épargné, je trouve la douleur si peu de chose, que volontiers je la redouterois moins que le déboire nauséabonde de la plupart de nos drogues médicinales. La seconde objection porte sur les effets consécutifs qui peuvent dépendre de l'irritation que cause la douleur. Je donnerai pour réponse celle que j'ai faite à un de nos plus estimables collègues, à qui je conseillois de brûler un moxa sur l'hypocondre droit, pour le débarrasser d'une sensation pénible et douloureuse qu'il éprouve dans le foie. Il m'objecta qu'il avoit les nerfs d'une sensibilité exquise, extrêmement irritables, et qu'il craignoit que le moxa ne lui causât quelque accident. Je lui observai que nous étions souvent dans le cas de donner des soins à des gens qui

avoient été brûlés inopinément, dans des surfaces infiniment plus étendues que l'escarre d'un moxa, sans que nous ayions eu des accidens à combattre dépendans de ces brûlures. Il faut que les brûlures occupent une surface bien considérable, ou qu'elles soient d'une grande profondeur, pour donner lieu à des symptômes d'irritation capables d'allumer la fièvre et de donner des inquiétudes.

J'ai donné des soins, il y a quelques années, à une petite fille de huit à dix ans, qui tomba dans une poêle d'huile bouillante ; elle eut les deux jambes, les deux cuisses, les fesses horriblement brûlées : elle eut la fièvre assez forte pendant quatre à cinq jours. Je craignois même qu'elle ne pérît ; cependant l'orage se calma bientôt ; les escarres se détachèrent peu à peu, et en trois mois tout fut cicatrisé. C'est M. *Maréchal*, pharmacien, qui l'a pansée habituellement. Si je compare cette brûlure à celle d'un moxa, je trouve que cette dernière en est tout au plus une soixantième partie. On ne peut donc apporter aucune raison solide pour se dispenser de l'usage de ce moyen salutaire, dans tous les cas où l'on penseroit qu'il peut contribuer à la guérison des maladies.

J'ai dit plus haut, que, lorsque je fis brûler le premier cylindre de coton en face du petit lobe

du foie, son effet s'étoit propagé dans toute la substance du viscère; mais il étoit présumable qu'une seule ustion seroit insuffisante pour détruire une maladie qui datoit de cinq ans : aussi la partie qui fut entièrement dégagée fut celle qui répondoit immédiatement à la sphère de la plus grande activité du feu; et, quoique son action se fût étendue à la totalité de l'organe, il est évident qu'elle ne pouvoit pas être assez grande pour opérer dans la masse entière un effet aussi durable que dans le point exposé à toute l'intensité de la brûlure. Comment expliquer cet effet primitif du feu qui, dans le moment même où il agit, semble anéantir le principe de la maladie? Ne semble-t-il pas que cet agent, principe vivifiant de la nature, en se répandant dans la partie malade, multiplie l'énergie de la vitalité animale, puisqu'il augmente les oscillations du système vasculaire dont la force contractile devient supérieure aux obstacles qui la tenoient enchaînée.

Il ne me reste plus qu'un point à discuter; il est relatif à la préférence qu'on doit donner soit au fer ardent sur le moxa, soit au moxa sur le fer ardent. L'une et l'autre méthodes ont eu de grands succès; l'une et l'autre ont eu leurs partisans. M. *Percy*, qui a beaucoup employé toutes deux, donne la préférence au fer rouge dans plu-

sieurs circonstances : il cite même deux cas de maladies articulaires où, ayant échoué avec le moxa, il a guéri ses malades avec le fer rouge. M. *Pouteau*, avant lui, avoit obtenu des succès constans et nombreux avec le moxa. Voilà deux autorités bien imposantes. Je ne puis néanmoins dissimuler qu'il est bien à désirer que les cas d'exceptions, en faveur du fer rouge, soient infiniment rares; car, si nous n'avions en général que le fer brûlant à offrir à nos malades, je doute qu'il en fût beaucoup que nous pussions persuader d'user de ce moyen pour rétablir leur santé. Vainement leur dira-t-on qu'un fer rougi à blanc ne cause pas de grandes douleurs : la contradiction qu'ils croiront trouver dans la vue de l'instrument embrasé, et l'assurance qu'on leur donne, leur feront toujours penser qu'on les trompe afin d'obtenir leur consentement, et le nombre des prosélytes dociles, à cet égard, sera toujours infiniment petit. C'est cette raison qui me fait conclure à donner la préférence au moxa dans toutes les occasions où l'on peut se promettre un succès approximatif de celui qu'on espéreroit du fer rouge. Je sais bien qu'il est des cas où l'on n'a pas le choix, tels que les gangrènes, les caries et d'autres, où le fer rouge est exclusif de tous les autres modes d'ustion.

Je termine ici ce Mémoire, auquel j'ai donné plus d'extension que je ne m'étois proposé. J'ai dit avec sincérité ce que j'ai vu, ce que j'ai éprouvé moi-même de l'efficacité de ce puissant agent, principe de vie de l'univers, dont l'homme peut toutefois diriger les effets, prévenir les écarts, et modérer l'activité, selon qu'il convient à ses besoins dans l'état de santé et dans la maladie. Si ce foible travail peut être de quelque utilité, j'en serai en grande partie redevable aux estimables et savans collègues qui ont bien voulu me faire part des faits qui leur étoient propres, et qui m'ont permis d'en enrichir mon Mémoire pour donner plus de force et de consistance à ceux qui m'appartiennent.

VUES GÉNÉRALES
SUR LA MÉDECINE.

Et sanè mihi nonnunquam subiit cogitare, nos in morbis depellendis haud satis lentè festinare, tardiùs verò nobis esse procedendum, et plus naturæ sæpenumerò committendum; quàm mos hodiè obtinuit.

SYDENHAM, *Febr. cont., ann.* 1673, 74, 75.

SECONDE PARTIE.

VUES GÉNÉRALES

SUR LA MÉDECINE.

L'HISTOIRE des maladies et de leur traitement, est de tous les objets à l'usage des hommes, celui qui, dans ses rapports avec eux, mériteroit la plus grande perfection. Mais par une fatalité qui tient à la nature de la chose, la difficulté de l'obtenir est égale à son importance.

L'immense quantité de maladies qui affligent l'espèce humaine, offriroit seule un grand obstacle pour arriver à ce but désirable, lors même qu'il seroit possible de les désigner toutes par des caractères assez distincts pour éviter de jamais confondre une maladie avec une autre. Cependant il ne seroit pas insurmontable, parce qu'avec du temps et de la patience, on décriroit successivement les signes auxquels on peut les reconnoître; ainsi qu'en botanique, on décrit la forme des fleurs et des feuilles de chaque plante. Il y a même lieu de croire que cette grande opé-

ration seroit faite depuis long-temps, s'il eût été possible de la faire, et nous n'aurions aujourd'hui que la peine de mettre à profit pour l'humanité, le fruit des travaux de nos prédécesseurs. Mais il s'en faut de beaucoup que l'exercice de la médecine soit réduit à des élémens aussi simples.

D'une part, des maladies différentes, et dont le traitement est opposé offrent un appareil de signes et de symptômes qui se ressemblent quelquefois tellement, qu'il est très-difficile d'échapper à l'erreur; de l'autre, la réunion de deux ou trois maladies qui se compliquent, jette une confusion dans l'ensemble qu'on a une peine infinie à débrouiller : enfin, il n'est pas toujours aisé d'éviter de prendre un symptôme pour la maladie, ou la maladie pour un symptôme.

Ce sont ces difficultés sans cesse renaissantes, qui, en prouvant l'imperfection et l'étendue de l'art de guérir, ont donné lieu à cette succession de traités des maladies, sous les noms variés d'Institution de Nosologie, de Pyrétologie, de Nosographie, d'Abrégé, dans lesquels le dernier auteur fait toujours l'analyse des ouvrages qui ont précédé le sien, rend justice au zèle de leurs auteurs, et tout en faisant l'éloge de leur profonde science, de leur vaste érudition, finit par faire main-basse sur la forme de leurs

productions, dont il démontre l'incohérence des articles et le vice du mode qu'ils ont adopté pour classer les maladies. Après quoi il développe sa méthode, donne les raisons qu'il a eues de la préférer, et prouve, ou ne prouve pas, qu'elle est la meilleure de toutes. En voilà plus qu'il n'en faut pour être institué le vrai prototype de l'art de guérir, jusqu'à ce qu'un successeur non moins honnête, non moins poli, non moins savant que lui, vienne adroitement se mettre à sa place, dont il sera plus ou moins tôt, plus ou moins tard débusqué à son tour.

Il faut cependant rendre justice à *Selle* qui, sentant toute la difficulté de l'entreprise, avoue franchement qu'elle est au-dessus des forces d'un seul homme, et qui ne donne son ouvrage que comme un essai dont il abandonne la perfection à ceux qui voudront en prendre la peine.

A entendre les classificateurs, rien n'est plus facile que d'éviter les méprises, pourvu qu'on saisisse et qu'on suive leur méthode distributive. Je suis néanmoins persuadé qu'eux-mêmes, qui, à l'aide d'une érudition immense et de leur propre expérience, ont donné des ouvrages profondément savans, ne laissent pas que d'être parfois embarrassés, pour connoître, je ne dis pas l'espèce, mais même le genre de la maladie, à

laquelle ils ont affaire. Ce que je dis ici s'applique spécialement aux fièvres aiguës dans lesquelles souvent, quoique la nature en soit bien connue, on n'est pas moins livré aux incertitudes, aux perplexités dans l'application du traitement. Il est vrai que si le malade succombe, il reste l'intime conviction que tout s'est passé selon les règles de l'art : ce qui prouve toutefois que ces règles ne sont point infaillibles, puisqu'elles sont insuffisantes dans certains cas. Si l'on pouvoit au moins poser quelques bases solides sur lesquelles on pût asseoir les fondemens de la médecine agissante et ceux de l'expectante, ce seroit un grand pas de fait pour les progrès de la science. J'entends par action celle des agens dont l'effet est capable de causer un mouvement perturbateur, à l'avantage ou au préjudice du malade : ce sont, en général, les saignées et les évacuans, car on peut regarder ces deux moyens de la médecine, comme le pivot sur lequel tourne le point fondamental du traitement des maladies dans la médecine agissante. Ils sont l'un et l'autre débilitans, mais dans un mode si différent, qu'il est impossible de les remplacer l'un par l'autre, sans s'exposer à donner lieu aux accidens les plus graves. On ne s'aviseroit pas impunément de substituer un purgatif à la saignée dans une

péripneumonie essentielle, *et vice versâ*, une saignée à un purgatif dans le déclin d'une fièvre un jour non critique.

Dans tous les temps, les habiles praticiens ont usé de ces deux moyens avec succès : dans tous les temps, les hommes à système en ont fait un abus funeste à l'humanité. D'abord, quant à la saignée, elle a été une arme meurtrière entre les mains de ceux qui, établissant les maladies dans le sang, croyoient, par d'abondantes effusions souvent répétées, extraire le principe morbifique, sans considérer qu'en affoiblissant de la sorte leurs malades, ils privoient la nature de la force de réaction qu'elle exerce dans l'état de maladie. On regrette que la pratique de l'illustre et sage *Sydenham* ait été un peu entachée de ce système.

Quant aux purgatifs, c'est là où l'erreur qui supposoit que la fièvre dépendoit d'humeurs corrompues dans les premières voies, a conduit les praticiens à commettre les fautes les plus dangereuses ; car, dans la supposition que la cause de la maladie existoit dans l'estomac et les intestins, on a, pour ainsi dire, pressuré les organes par les remèdes évacuans : et, sans égard pour la doctrine de crises si bien établie par le père de la médecine et avouée par tous les observateurs,

on a substitué aux sages efforts de la nature, les procédés aveugles de l'art, source fatale de désordre ; car le principe morbifique contre lequel elle dirige sa puissance, tiraillé dans un autre sens par la médecine, échappe souvent à l'un et à l'autre, se fortifie, se tient à l'écart, tandis que l'art qui croit l'atteindre, exerce son action contre la nature elle-même qu'il décourage en l'affoiblissant. C'est ainsi qu'une infinité de maladies, peu dangereuses en elles-mêmes, dégénèrent en maladies graves, et que des maladies graves, par essence, et dont la nature aidée et non contrariée eût pu triompher, ont une issue funeste.

Néanmoins dans le rapprochement que j'ai fait de ces principaux moyens dont on se sert pour combattre les maladies, j'avoue qu'on a moins de reproches à faire à la saignée qu'aux évacuans; car il a été commis par l'ignorance, peut-être plus de fautes par l'omission que par l'emploi de la saignée ; et l'abus qu'on en a fait a été plus généralement dû à des hommes instruits, imbus d'un système erroné. Mais aussi, par une application prudemment dirigée, quels avantages ne retire-t-on pas de la saignée dans les maladies inflammatoires? En diminuant le volume du sang, elle tempère la rapidité avec laquelle il se porte dans la partie engorgée ; elle affoiblit les

impulsions vives et réitérées dont le choc et la fréquence, forçant le ressort des parois des vaisseaux capillaires, y causeroit des ruptures qui donneroient lieu à l'épanchement des fluides; il s'en suivroit des désordres, entraînant avec eux ces terminaisons funestes de suppuration ou de gangrène, accidens que l'on prévient presque toujours lorsque l'effusion du sang est faite dans les proportions convenables. On sent bien que ce que je dis ici s'applique principalement aux inflammations des viscères; car, comme les maladies sont plus ou moins dangereuses, en raison de l'importance des parties affectées, il est évident que si la résolution est la seule voie favorable dans les inflammations internes, les autres terminaisons n'entraînent pas les mêmes conséquences, lorsque la maladie affecte une partie quelconque de la surface extérieure du corps. Il est même, dans ce cas, beaucoup de circonstances où l'on préfère de voir la tumeur prendre dans sa terminaison la voie de la suppuration. D'ailleurs la maladie étant soumise au sens de la vue et du toucher, le médecin est bien en état de juger de sa nature, de son intensité, et d'employer les moyens qui conviennent pour obtenir le résultat qu'il estime devoir être le plus avantageux. Ce n'est pas qu'assez souvent, la nature opérant dans

un sens inverse du but qu'il se propose, il ne soit obligé de subordonner son traitement aux intentions qu'elle manifeste, et de régler sa conduite sur les indications qu'elle lui présente.

Quoique les effets de la saignée ne puissent être remplacés par aucun autre moyen, ils sont secondés très-utilement par tous les accessoires tirés de la diète, du régime, des boissons adoucissantes, tempérantes, et de l'application des topiques anodins, émolliens, résolutifs.

J'aurai occasion de parler bientôt des événemens malheureux causés par l'usage inconsidéré des évacuans. Je veux placer, avant quelques réflexions sur l'emploi d'un remède qui joue un grand rôle dans beaucoup de maladies, et contre lequel s'élèvent de temps en temps des gens qui le déprécient et en tolèrent à peine l'usage dans les cas où il est reconnu pour être le vrai et unique spécifique, c'est le quinquina ; je n'ignore pas que sa vertu tonique l'exclut du traitement des maladies inflammatoires; je sais qu'il a été appliqué sans fruit à celui des fièvres continues; mais l'expérience a prouvé, depuis long-temps, qu'il étoit le remède par excellence dans toutes les maladies intermittentes, et qu'il offroit une grande ressource dans plusieurs espèces de fièvres rémittentes. Je pense absolument comme *Tissot*,

lorsqu'il blâme les praticiens, qui prétendent que le quinquina, en arrêtant les fièvres, donne lieu aux obstructions des viscères, tandis qu'il est persuadé que c'est la fièvre qui les occasionne, et que le moyen le plus sûr de les prévenir, est de couper la fièvre avec le quinquina.

N'est-ce pas à l'usage de cette écorce merveilleuse qu'on est redevable de sauver la vie à ceux qui ont le malheur d'être attaqués par cette fièvre intermittente, nommée, à juste titre, pernicieuse; fièvre dont le principe féroce ne peut être comparé qu'à ces poisons subtils, qui, en quelques heures, pervertissent et décomposent la masse des fluides, anéantissent les fonctions des principaux organes, et éteignent le principe de vie avec une rapidité qui nous réduit à déplorer l'insuffisance de l'art et à gémir sur la fragilité de la structure du corps humain ? Ne devons-nous pas, au quinquina, la destruction de ces fièvres intermittentes automnales, que nous serions encore obligés, ainsi que nos ayeux, de supporter jusqu'au printemps, si l'Amérique, en nous procurant une maladie affreuse, ne nous eût accordé en dédommagement, la connoissance de cet excellent fébrifuge ? Enfin, nous lui devons les grands avantages que nous en retirons dans plusieurs espèces de fièvres rémit-

tentes, ainsi que je l'ai éprouvé moi-même, il y a douze ans, dans une fièvre de cette nature, dans laquelle, me réglant d'après *Torti*, je le pris à la plus haute dose. Ajoutons à ces effets incontestables, ceux qu'il produit dans une multitude de circonstances, comme tonique, fortifiant, stomachique, antiseptique, soit appliqué extérieurement, soit pris intérieurement ; d'où il faut conclure qu'il n'y a pas de remèdes aussi précieux et d'un usage aussi étendu. Je doute que l'or et l'argent que la cupidité des Espagnols arrache depuis trois siècles aux entrailles de la terre, en Amérique, aient été aussi profitables à l'Europe, que cette bienfaisante écorce dont nous lui sommes redevables, parce que le prix de tous les objets de consommation à l'usage des hommes, est toujours relatif à la quantité du signe adopté pour les échanges.

Dans les premiers temps où le quinquina fut apporté en Europe, on l'appliqua uniquement au traitement des fièvres intermittentes ; on a insensiblement étendu son usage à une infinité de cas, à mesure qu'on a mieux connu et développé ses propriétés : ce n'est pas qu'il n'ait fallu lutter long-temps contre un préjugé généralement adopté, et très-enraciné, qui supposoit que le quinquina ruinoit l'estomac. J'ai vu régner ce

préjugé dans toute sa force, dans les premiers temps que j'ai exercé la médecine ; c'étoit au point que dans les ordonnances, il falloit déguiser son nom, pour ne pas effaroucher ceux à qui on le prescrivoit : on le désignoit sous celui d'écorce du Pérou. Ce préjugé funeste étoit né de la manière dont on l'a administré pendant long-temps. Lorsque le remède exotique passa en Europe, et qu'on essaya de l'appliquer au traitement des fièvres, les médecins l'associèrent avec différentes substances tirées de la liste nombreuse de leurs prétendus fébrifuges, parmi lesquels il y en avoit de plus ou moins âcres, irritans, qui réellement affectoient l'estomac, tels que les sels d'absinthe, de centaurée, ammoniac et quelquefois des purgatifs drastiques : les malades rejetoient ces effets sur le quinquina. Mais depuis que les médecins ont eu le bon esprit de bannir de leurs formules ces inutiles auxiliaires, les maux d'estomac ont disparu, et l'on s'est convaincu que, loin d'affecter l'estomac, le quinquina, par sa vertu tonique, étoit dans certaines circonstances le meilleur stomachique. Je ne pouvois me refuser à faire l'éloge d'une substance à laquelle je dois la plus grande partie du succès que j'ai obtenu dans ma pratique. Je lui dois personnellement de la reconnoissance, pour m'a-

voir arraché deux fois à une mort presque certaine, dans deux fièvres des plus dangereuses, essuyées à dix-huit ans d'intervalle.

En voyant le quinquina opérer des guérisons solides dans les maladies intermittentes, tous les hommes dévoués par état à l'exercice de la médecine ne peuvent qu'être profondément affligés de n'avoir à opposer aux ravages des fièvres continues adynamiques, ataxiques, pestilentielles, etc. que des moyens incertains, puisés dans l'analogie des cas où ils ont réussi, ou de ceux qui sont indiqués dans les ouvrages des bons praticiens. Mais combien cette ressource devient précaire, lorsqu'on considère notre ignorance complette sur la nature des divers principes morbifiques ! ignorance que partagent également et la physique et la chimie la plus analytique.

C'est pourquoi il y aura toujours un obstacle insurmontable à pouvoir appliquer, avec sécurité, les affinités chimiques au traitement des maladies, comme on ne pourra jamais appliquer avec justesse les lois invariables de la mécanique et de la physique aux corps organisés, par rapport à l'influence des sensations et des affections morales sur les forces physiques; nous conclurons donc, d'après notre ignorance sur la cause prochaine des maladies, ou ce qui est

la même chose, notre ignorance sur la nature du principe morbifique, que la médecine est la plus difficile de toutes les sciences, puisque son exercice se réduit à la destruction d'effets sans connoissances positives des causes qui les produisent; d'où il résulte que la meilleure médecine est celle qui est basée sur l'observation. Et lorsqu'on considère les différentes modifications qui, dans la même maladie, naissent de la diversité des climats, des saisons, de l'âge, du tempérament, du sexe, etc.; lorsqu'on réfléchit que des maladies qui ne sont pas les mêmes, ont un appareil de symptômes qui se ressemblent, on sent de combien de difficultés est entourée la pratique de cet art, et que pour obtenir des succès, il faut à une théorie judicieuse, réunir un bon jugement, une grande circonspection, beaucoup de sagacité, et si j'ose le dire, un tact naturel qui se fortifie par l'expérience, à la faveur duquel on saisit les nuances qui caractérisent et distinguent les maladies. Cette réflexion nous porte naturellement à penser, qu'il conviendroit de ne destiner à l'étude de la médecine que les jeunes gens chez lesquels on préjugeroit un goût décidé et les dispositions les plus favorables à l'exercice de cet art. Car l'on sait bien que les hommes (toutes choses égales

d'ailleurs), sont portés par un penchant naturel et des inclinations particulières à l'étude de telle ou telle science, préférablement à toute autre, et que c'est moins la somme d'esprit, que l'esprit de la chose qui est la plus nécessaire pour obtenir de grands succès dans tous les genres.

Pour arriver à un point de perfection bien désirable à cet égard, il faudroit apporter de grandes modifications dans la manière dont les jeunes médecins passent en général de leurs études à la pratique de la médecine; car en admettant qu'ils aient recueilli avec abondance le fruit des leçons que leur ont données les habiles professeurs des Universités; en admettant encore que se tenant en garde contre l'esprit de système, ils aient orné leur mémoire de ce qu'il y a de plus précieux dans les écrits des meilleurs praticiens, il n'est pas moins vrai que, sautant pour ainsi dire des bancs de l'école au pied du lit des malades, toute leur érudition sera long-temps un guide mal assuré, pour se reconnoître dans ce vaste champ des maladies qui affligent l'espèce humaine.

Avant la révolution, on avoit cru remédier à cet inconvénient, en obligeant les docteurs en médecine à exercer dans les bourgs et les campagnes pendant quelques années; c'est ce qu'on

appeloit faire ses caravanes, c'est-à-dire qu'on exigeoit qu'ils se formassent dans la pratique, et fissent leur *experimentum in anima vili ;* comme si l'on pouvoit mettre un moindre prix à la vie des hommes, dans les classes moins fortunées de la société.

Ce seroit donc un grand avantage pour l'humanité si l'on trouvoit le moyen de soustraire le public à l'inexpérience de ceux qui entrent dans la carrière de la pratique, quelque savans qu'ils puissent être d'ailleurs dans la théorie des maladies et dans la thérapeutique. Les connoissances théoriques sont le fruit de longues études dans les écoles et dans les livres; mais leur juste application aux maladies est une étude non moins difficile, et bien plus importante par ses conséquences. Quel redoutable ministère que celui d'un médecin toujours appelé par la confiance qu'inspirent des talens réels ou supposés ! Quelle ne sera pas la perplexité de celui qui, visitant des malades pour la première fois, ne pourra tirer aucune induction des diverses qualités et modifications du pouls, de l'état de la peau, de l'œil, ainsi que de l'expression de la figure! chose qui ne s'acquiert qu'insensiblement, et par une expérience toujours comparative. Heureux encore si, dans son incertitude, il est assez sage pour

observer la marche de la maladie, et ne se hâte pas de faire un vain étalage de sa science en prescrivant au hasard des remèdes actifs qui, portant le trouble dans l'économie animale, peuvent convertir une maladie légère en une maladie grave!

Pour prémunir le public contre les erreurs des nouveaux initiés, il suffiroit de les obliger de choisir un patron parmi les médecins qui exercent depuis quelques années, lequel, agréant cette espèce d'adoption, consentiroit à conduire régulièrement son fils adoptif chez tous ses malades pendant deux ans; temps que je crois suffisant pour acquérir un peu de ce tact qui résulte de l'observation et de l'habitude de voir des malades, et qui se fortifieroit et se rectifieroit lorsque le postulant seroit livré à ses propres forces. Ce mode d'introduction, dans l'exercice de l'art, seroit tout à l'avantage des classes inférieures de la société; car c'est sur elles, en général et à leurs dépens, qu'on fait l'essai dangereux de l'application de la science théorique au traitement des maladies. Je pressens une objection d'une grande force à la proposition que je viens de faire, et qu'il est peut-être impossible de résoudre; elle existe dans la difficulté d'obtenir l'agrément des praticiens qui, consultant leur intérêt personnel, pourroient être arrêtés par la crainte de se

voir supplanter par ceux mêmes qui leur devroient une reconnoissance éternelle. Dans ce cas, il ne reste que la ressource des hôpitaux ; et quoique dans ces maisons, où les individus affectés de maladies différentes sont entassés dans les mêmes lieux, il soit impossible d'observer aussi régulièrement les phénomènes des maladies, en raison de l'influence qu'exerce une atmosphère chargée de miasmes hétérogènes ; je pense néanmoins qu'on devroit assujétir les jeunes docteurs, sortant des universités, à suivre exactement les médecins des hôpitaux, dans leurs visites, pendant deux ans, avant que de leur permettre de traiter eux-mêmes les malades. On feroit une exception en faveur des fils de médecins qui trouveroient journellement, dans la tendresse paternelle, des avis salutaires pour la conduite et le traitement de leurs malades.

Mais, pour arriver au point de perfection possible dans les connoissances théoriques, il faudroit opérer une réforme qui auroit pour objet l'économie du temps. *Hippocrate*, dans son premier aphorisme, exprime que l'étude est longue et la vie courte ; ce qui suppose la nécessité d'employer utilement tous les instans que l'on donne à l'étude. Assurément il y a bien toujours quelque chose à mettre à profit dans la plus grande partie

des auteurs ; il en est même plusieurs qu'on lit avec fruit dans leur entier ; mais, pour un de cette espèce, il y en a cent où quelques vérités se trouvent noyées dans un fatras d'inutilités, de systèmes erronés, fruits d'imaginations ardentes dont le moindre inconvénient est d'embrouiller la science et de retarder ses progrès. On sent bien que tout le temps mis à la lecture de ces sortes d'ouvrages pourroit être employé plus utilement, lors même qu'il n'y auroit que le désavantage de l'avoir perdu.

On feroit donc une œuvre bien méritoire si, dégageant la science de ces accessoires inutiles et dangereux dont elle est surchargée, on faisoit main-basse sur ces milliers de volumes, que je comparerois volontiers à ces champs où quelques bonnes plantes sont étouffées par l'ivraie : c'est le vœu exprimé dans la préface des Institutions de médecine pratique, du savant professeur d'Edimbourg, *Cullen ;* il est vrai que ce professeur envisageoit cette réforme sous le rapport des connoissances acquises depuis que le célèbre *Boerhaave* avoit publié ses Institutions, et à la doctrine duquel il eût voulu substituer celle d'*Hoffmann.* Toujours est-il vrai qu'il a senti la nécessité de renoncer à ces systèmes contradictoires qui, depuis l'origine de la médecine jusqu'à l'invasion

des Barbares en Europe, et depuis la renaissance des lettres, ont tour à tour régné dans les écoles, se renversant successivement sur les débris les uns des autres. Eh bien! donc, en partant du point où la science est parvenue dans ce moment, ne seroit-il pas avantageux à l'humanité, honorable à la médecine, et profitable à ceux qui l'exercent, si l'on rédigeoit un corps de doctrine uniforme et universel, renfermant toutes les parties de la médecine interne et externe? Tous les matériaux de ce vaste édifice existent; ils sont épars dans une multitude de bons ouvrages; il n'est question que de les choisir, les réunir et les mettre en place. Cette opération, pour être bien faite, devroit être confiée à des médecins zélés, instruits et expérimentés: elle appartient au siècle où nous vivons; elle est digne de fixer l'attention du héros qui nous gouverne, et qui met une partie de sa gloire à protéger les lettres, les sciences et les arts. Je ne doute pas qu'un tel ouvrage bien fait, ne fût un monument durable; il feroit une époque remarquable dans l'histoire de la médecine. Cette science seroit, pour la première fois, dégagée de tous les systèmes qui l'encombrent; ses lois seroient basées sur les observations des meilleurs praticiens: elle seroit enfin ce qu'elle doit être, réduite à un empirisme raisonné en quoi consiste

la vraie médecine ; car toute médecine spéculative exposera toujours ceux qui l'exerceront à de dangereux écarts.

Si ce précieux recueil étoit fait avec soin, je pense que soixante volumes in-8°. seroient suffisans pour contenir tout ce qu'il importe d'apprendre pour devenir un bon médecin. Ce seroit le répertoire, ou pour mieux dire l'extrait, la quintessence de tout ce qui a été écrit depuis que la médecine existe. Cet ouvrage, également utile à tous les peuples, seroit écrit en français; mais il importeroit d'en faire une version latine pour l'usage des nations qui n'entendent pas la langue française, et qui pourroient à leur tour le traduire dans leur langue particulière. Car quelque avantage qu'il y ait à avoir une langue commune aux savans de tous les pays, pour la communication réciproque des découvertes, il n'est pas moins vrai qu'il y a une grande économie de temps à faire les études dans l'idiôme national; parce qu'avec une connoissance parfaite des langues mortes (et prenant pour exemple la latine), on est toujours obligé en lisant de faire une version mentale du texte latin en sa propre langue : d'où il résulte perte de temps, et distraction continuelle du sens; et si l'on réfléchit que, si l'on ne cultive pas habituellement les langues apprises

dans la jeunesse, une partie s'efface insensiblement de la mémoire, ce qui oblige de recourir souvent au dictionnaire, on conviendra qu'il y a un grand profit à faire pour la rapidité de l'instruction dans toutes les sciences, en les apprenant dans la langue qui nous est la plus familière.

Cette collection précieuse, une fois achevée, devroit être classique pour tous les colléges. Cette conformité de préceptes produiroit dans la suite de très-bons effets dans l'exercice de l'art. Elle préviendroit, en grande partie, les discordances qu'on observe quelquefois dans les consultations, et qui sont le produit de théories abstraites avec lesquelles on se permet d'expliquer la nature, la cause, les symptômes, et tous les phénomènes des maladies; tandis que, le plus souvent, un voile impénétrable nous cache la vérité, à cet égard, et ne nous permet d'appliquer à la maladie qu'un traitement dicté par l'analogie, l'expérience et l'observation.

Ou la médecine existe, ou elle n'existe pas. Si elle existe, ainsi qu'on en peut donner des preuves incontestables (1), malgré les sophismes

(1) A moins qu'on ne veuille révoquer en doute les effets du quinquina dans les fièvres intermittentes, ceux du mercure dans la vérole, du soufre dans la

substils proclamés avec assurance par des hommes célèbres qui ont embelli avec tous les charmes du style les erreurs ainsi que les vérités (1); si elle existe, il faut donc lui donner une forme, un aplomb, si je peux m'exprimer ainsi, qui la rende plus certaine, plus facile dans les études, plus heureuse dans l'exercice, et qui lui mérite une considération relative à l'utilité dont elle peut être à la société. Pour cet effet, il faut dégager la science de toutes les superfluités non seulement indifférentes, mais souvent dangereuses dont elle est enveloppée. Outre l'avantage de mettre à l'écart tous les systèmes, toutes les hypothèses sur les fonctions de nos organes, sur la nature et les causes des maladies, sur la manière d'agir des médicamens, on aura encore celui de trouver dans un seul recueil tout ce qu'il importe de savoir, et qui étoit répandu et répété dans une infinité d'auteurs.

Je sais bien que, quelque effort qu'on fasse, on ne fera jamais de la médecine une science géométrique; mais en bannissant les abstractions on aura un code instructif dont les principes au-

---

gale, de la fougère contre la tænia, de la mousse de mer contre les vers lombricaux, etc.

(1) *Montagne*, *J. J. Rousseau*, *Pétrarque*.

ront pour base des faits dictés par l'expérience et l'observation. Cet édifice, dont *Hippocrate* devra fournir les principaux matériaux, sera orné de toutes les acquisitions faites depuis lui, surtout dans les derniers siècles, en anatomie, en matière médicale, en chimie, et aussi des additions importantes qui ont été faites à la chirurgie opératoire et aux accouchemens.

Ne doit-on pas présumer que, si jamais les médecins de l'Europe étoient assujétis dans l'exercice de leur profession à un corps de doctrine uniforme et reconnu pour le meilleur possible, il ne se fît une espèce de révolution dans l'opinion publique; que les préventions des incrédules diminueroient; que la confiance en l'art et la considération pour l'artiste s'accroîtroient nécessairement par l'accord et l'uniformité de principes qui régleroient la conduite des praticiens. Je crains bien que, par cette fatale destinée qui propage les abus, ce projet, dont l'exécution seroit un bienfait pour l'humanité, ne soit une illusion, et ne s'évanouisse comme un songe, tant il est difficile de modifier des institutions dont les racines s'enfoncent dans la profondeur des temps.

Lorsque j'ai dit qu'il conviendroit de n'admettre à l'étude de la médecine que des jeunes

gens qui apporteroient un goût décidé et d'heureuses dispositions pour la culture de cette science; lorsque j'ai exprimé le désir d'une refonte générale pour en extraire une doctrine uniforme qui pût être adoptée universellement, je n'ai pas prétendu jeter de la défaveur sur la médecine telle qu'elle existe, mais seulement proposer un mode qui, je pense, ajouteroit beaucoup à sa perfection. Je sais qu'il y a eu de tout temps d'habiles professeurs dans les universités, d'excellens praticiens dans les cités, et je ne peux avoir en vue que l'emploi des moyens qui peuvent en augmenter le nombre. On ne sauroit en ce genre pécher par excès. Lorsque les grandes villes, où toujours les talens se réfugient, seront abondamment pourvues, alors peut-être quelques hommes instruits reflueront dans les campagnes. C'est là où le philantrope peut gémir à son aise, et déplorer en secret les misères de la condition humaine! Tant que les habitans des campagnes se portent bien, et que le fruit de leurs travaux suffit à leurs besoins, ils sont les plus heureux des hommes. A l'abri des passions qui prennent leur source dans l'ambition des honneurs et des richesses, leur vie s'écoule tranquillement sans éprouver ces fortes commotions qui sont l'apanage de la culture de l'esprit et d'une éducation soignée.

Mais lorsqu'ils sont malades, ils sont dignes de la commisération de toutes les ames sensibles. Toujours victimes des préjugés populaires, ils le sont encore trop souvent de la stupide ignorance de ceux qui sont chargés de leur donner des soins dans leurs maladies. Je sais qu'il y a des médecins instruits dévoués au service des campagnes; mais ils sont en petit nombre, parce qu'en général les talens cherchent à s'exercer sur les grands théâtres.

C'est cette considération qui m'a suggéré l'idée de ne pas admettre indistinctement tous les sujets qui se présenteroient pour étudier en médecine. On peut m'objecter que, s'il ne sort des écoles que des sujets capables, tous se jetteront dans les villes, et les campagnes seront sans aucun secours. Je réponds à cela que, lorsque les villes seront surchargées, elles seront forcées de déborder, et de rejeter leur superflu dans les campagnes; et quand celles-ci ne seroient pas suffisamment pourvues, ne seroit-il pas préférable, dans les lieux où l'on ne pourroit pas se procurer un bon médecin, d'abandonner les malades à l'énergie de la nature, plutôt que de les livrer à l'ignorance qui procède toujours avec violence, et le plus souvent ne sait pas même s'il existe en nous un principe qui veille à notre conservation ?

Au surplus, on ne peut dissimuler que la pratique de la médecine ne se soit améliorée. Depuis quarante-trois ans que j'exerce, j'ai vu qu'insensiblement on se rapprochoit du juste milieu qu'on doit tenir dans le traitement des maladies entre la médecine expectante et la médecine agissante. Ce n'est qu'avec cette prudente circonspection qu'on peut se flatter d'obtenir des résultats exempts de tout reproche.

On peut en général établir trois espèces de maladies : celles qui peuvent céder aux seuls efforts de la nature; c'est le plus grand nombre : celles où l'art doit aider la nature; enfin celles qui résistent aux efforts combinés de la nature et de l'art; ce sont les maladies incurables. On sent bien que si, dans la première espèce (une fièvre éphémère, par exemple, qui quelquefois se manifeste par un accès un peu fort), un médecin impatient, sans se donner le temps de connoître la maladie, se presse d'employer les moyens actifs de la médecine, tels que les saignées, les émétiques, les purgatifs, selon qu'il aura jugé la cause plétorique ou humorale dans les premières voies; on sent bien, dis-je, que cette méthode pertubatrice du travail de la nature peut faire dégénérer cette maladie simple en une plus grave, et avoir quelquefois les suites les plus fu-

nestes. Je crois devoir à cette occasion citer quelques exemples dont j'ai été témoin, qui, en éclairant ma pratique, ont beaucoup contribué à me garantir des dangers de la précipitation.

Il y a environ une trentaine d'années qu'un jeune homme d'environ vingt-cinq ans prit un accès de fièvre à la suite d'un bain de rivière dans lequel il étoit entré ayant un peu chaud. Le médecin qui fut mandé prescrivit de suite une forte saignée de bras; douze heures après une saignée de pied encore plus forte; enfin le lendemain l'application de huit sangsues aux deux tempes. Un début de traitement si vigoureux, si rapide, feroit supposer une maladie inflammatoire bien prononcée, bien évidente; cependant il n'y avoit que les apparences d'une transpiration supprimée, et on pouvoit espérer que deux ou trois jours de repos, de diète, de boissons humectantes amèneroient la solution de la maladie par la sueur, crise ordinaire de ces sortes de cas, et qui les terminent toujours complètement. Ici, au contraire, la nature fut tellement opprimée sous les efforts de l'art, qu'il n'y eut de crise d'aucune espèce. La maladie fut tellement dénaturée qu'il eût été impossible de préciser son caractère. Chaque jour le malade dépérissoit; la fièvre continue prit bientôt l'aspect

d'une fièvre lente accompagnée d'une toux sèche. En moins de deux mois il fut jeté dans le dernier degré de marasme. Une consultation qui fut faite à cette époque décida que le malade étoit sans aucune ressource. Sa mère étoit dans un état de désespoir; elle me demanda mon avis. Comme dans le principe j'avois jugé qu'il n'y avoit eucun type de maladie grave, je pensai qu'il falloit procéder comme dans un cas d'épuisement. Je conseillai de transporter le malade à la campagne à mi-coteau, de le mettre de suite à l'usage du lait pour toute nourriture, ce qui fut exécuté le même jour. Le succès fut aussi rapide que complet. Cinq semaines suffirent pour le ramener à la ville et le rendre à ses occupations. Il est vivant; il a rempli un poste honorable dans les fonctions municipales; et si jamais il lit ceci, il trouvera peut-être que je n'ai pas exprimé assez fortement l'état pitoyable où il fut réduit.

Il y a vingt-cinq ans que je fus mandé par M. *P*...., marchand toilier, rue Longue, pour voir son épouse malade depuis deux ou trois jours d'un rhumatisme goutteux avec fièvre. La maladie étoit aiguë. On sait qu'elle affecte successivement presque toutes les articulations, et principalement celles des extrémités, en commençant pour l'ordinaire par les inférieures. On

sait aussi que cette maladie se termine rarement en quatorze jours, et qu'elle se prolonge souvent un mois et même davantage. Quelque douloureuse et longue qu'elle soit, elle se termine presque toujours heureusement lorsqu'on n'a pas l'imprudence de troubler les efforts de la nature. Elle a beaucoup de rapport avec la goutte quant aux parties qu'elle affecte; il est même quelquefois difficile d'en faire la distinction les premiers jours, lorsque c'est une première attaque. Dans le cas dont il est question, le caractère fut prononcé sans équivoque; mais la maladie se prolongeant, les personnes qui entouroient la malade, peu satisfaites du traitement d'expectation que j'employois, me proposèrent, au quinzième jour, de prendre l'avis d'un autre médecin; ce qui fut fait. Nous continuâmes même à soigner la malade ensemble, et fûmes toujours d'accord sur le traitement. Une seconde quinzaine écoulée, la maladie se prolongeant encore; on nous propose de prendre l'avis d'un troisième confrère : nous fîmes donc une consultation dont le résultat ne pouvoit pas abréger la durée de la maladie, qui devoit parcourir tous ses périodes, et faire en entier sa révolution. Le lendemain de la consultation nous nous rendîmes ensemble tous les trois chez la malade. Mais, avant d'aller

plus loin, il est bon de dire que jusque là il n'y avoit eu aucun accident : la fluxion rhumatismale se jetoit tour à tour sur les diverses articulations, et il n'y avoit que le degré de fièvre convenable pour opérer ces crises. Nous trouvâmes la malade à peu près dans le même état que la veille ; on nous dit seulement que les règles s'étoient déclarées dans la nuit, et qu'elles alloient convenablement. Nous fûmes tous d'accord de ne rien faire qui pût en déranger le cours.

Nous étions sur l'escalier, lorsque le dernier médecin consulté se retourne, appelle la garde, et lui recommande de faire bouillir une forte poignée d'armoise, et de donner un lavement de cette décoction à la malade, pour, dit-il, faire couler les règles plus abondamment. Je me rappelle fort bien qu'après nous être séparés, ce lavement d'armoise me donnoit de l'inquiétude, et que je fus sur le point de retourner pour défendre de le donner. Mais celui qui l'avoit prescrit avoit vingt ans d'expérience plus que moi, et jouissoit d'une grande réputation. Je ne devois pas présumer qu'il commît une erreur. Je sacrifiai ma réflexion à sa célébrité. Le lavement d'armoise fut donné, supprima les règles au même instant. Cette suppression jeta un tel désordre dans l'économie anim le, que le sang chercha à se faire

issue par toutes les autres voies que l'*uterus*. La malade en rendit par le nez, par la bouche, par l'anus, en quantité. Une fièvre violente s'alluma; la face devint violette; l'oppression, un délire continuel se manifestèrent bientôt, et malgré tous les secours de l'art, elle périt trente-six heures après avoir pris ce funeste lavement. Il n'est pas inutile d'observer que cette femme avoit tout au plus trente-six ans, et qu'elle étoit peut-être la femme la plus fortement constituée de la ville.

Un accident de cette espèce laisse des impressions profondes et durables à ceux qui en ont été témoins. Ce n'est pas dans les théories abstraites qui rendent raison des causes qui déterminent périodiquement le flux menstruel chez les femmes qu'on peut trouver des principes sûrs pour régler sa pratique à cet égard; je crois au contraire qu'elles tendent plutôt à nous égarer qu'à nous conduire, parce qu'on ne peut rien prouver, quelque subtils que soient les raisonnemens qu'on fait sur ce sujet. Il nous suffit de savoir que cette évacuation périodique tient à l'essence des femmes dans l'âge nubile, et que leur santé dépend infiniment de la régularité de cette évacuation. L'expérience nous apprend que lorsqu'une femme a ses règles, mille causes peuvent les déranger ou les suspendre, et que dans le

moment les moyens mêmes qu'on emploie pour en augmenter le cours produisent presque toujours l'effet contraire. C'est ce qui arriva à la malade qui fait le sujet de l'observation précédente. Certainement l'intention du médecin qui a prescrit le remède étoit bonne ; mais s'il avoit fait la réflexion que le cours des règles tient à une certaine disposition des organes, telle qu'elle doit être dans le moment où elles coulent, disposition que nous ne connoissons pas, il se seroit abstenu d'ordonner un remède qui, en les altérant, a causé une suppression qui est devenue mortelle. Et quand l'expérience auroit démontré que tel moyen a réussi pour augmenter le cours du flux menstruel à telle femme, on ne pourroit rien conclure de ce cas particulier pour le général, puisque l'expérience démontre aussi que souvent un agent qui facilite cette évacuation chez une femme la diminue ou la supprime à d'autres. Il y a à cet égard des variations infinies. J'ai vu beaucoup de femmes pour qui il seroit dangereux, lorsqu'elles sont dans cet état, de s'asseoir sur un banc de pierre ; et je connois une dame qui est obligée de recourir à ce moyen pour augmenter l'évacuation. La plupart des femmes ne prendroient pas impunément un lavement simple dans cet état, et beaucoup d'au-

tres sont obligées d'user de ce secours. Je conclus de ce qui précède que, toutes les fois qu'une femme a ses règles, le médecin doit s'abstenir de donner aucun conseil pour en faciliter l'écoulement. Il n'y a que les femmes elles-mêmes à qui le hasard peut avoir fourni l'occasion d'éprouver que tel moyen leur étoit avantageux, qui puissent en faire usage.

Il y a environ trois ans que je donnai des soins à mademoiselle D...., jeune demoiselle de quatorze ans, intéressante par son âge et ses aimables qualités. C'étoit pour une rougeole des plus abondantes. Elle en étoit très-fatiguée. Elle avoit des maux de tête violens; la fièvre étoit forte; le pouls étoit plein et dur. Je sentois la nécessité de tirer du sang; mais elle avoit ses maladies. Cet état pénible et même dangereux augmenta pendant deux jours, avec vomissement, maux de cœur continuels, s'écriant à chaque instant : « Ah! maman, je me meurs! » Je demandai consultation. Mon confrère *Petit* fut appelé. Nous fûmes l'un et l'autre dans un grand embarras, voulant et n'osant pas appliquer quelques sangsues par la crainte de supprimer les menstrues. Nous renvoyâmes à l'après-dînée, dans l'espoir d'un petit amendement dans les symptômes. Notre attente fut trompée, et nous nous décidions en trem-

blant à appliquer des sangsues, lorsque heureusement la nature vint nous tirer de cette cruelle perplexité par une crise d'hémorragie par le nez, qui fit disparoître tous les accidens, et la malade fut bientôt rendue à un état de parfaite santé.

Je fis dans le temps sur cet événement des réflexions bien affligeantes. Voici comment je raisonnai. La nature, opprimée sous le poids de la maladie, faisoit depuis deux ou trois jours des efforts pour se débarrasser, et elle y réussit en préparant et amenant à la fin une crise salutaire d'hémorragie. Si nous avions appliqué des sangsues, nous l'aurions fait le matin aux cuisses. Alors certainement nous eussions dérangé le travail de la nature, et il n'y auroit pas eu de crise. Quel est le médecin qui osera décider que le sang tiré par les sangsues auroit produit le même effet que celui qui a coulé naturellement par le nez? Quel est celui qui m'assurera que les sangsues n'eussent pas supprimé les règles, et exposé la malade à périr par le moyen que l'art estimoit, dans l'état où elle étoit, le seul capable de contribuer à sa guérison? Une justice distributive exigeroit, de la part de ceux qui frondent la médecine et blâment la conduite des médecins avec tant de légèreté, qu'ils leur tinssent un peu compte des inquiétudes mortelles qu'ils

éprouvent dans ces circonstances (assez rares il est vrai) où ils sont pour ainsi dire entourés de précipices de toutes parts.

Madame de B..., âgée à peu près de trente ans, fut atteinte, il y a douze ans, d'un rhumatisme goutteux; elle étoit très-sensible à la douleur. Cet état de souffrance lui causoit de temps en temps des maux de cœur et des envies de vomir. Elle s'imagina qu'un vomitif dissiperoit ces symptômes; elle proposa à son médecin de le lui prescrire; il eut la foiblesse d'y consentir. Ce remède produisit sur l'estomac son effet ordinaire, mais il causa la disparition subite des douleurs du rhumatisme qui cessèrent entièrement. Elle se félicitoit d'avoir eu l'idée d'indiquer ce remède à son médecin. Cette sécurité flatteuse ne fut pas de longue durée; dans le même jour des maux de cœur fréquens, suivis de défaillances continuelles, lui firent perdre la vie en vingt-quatre heures.

Voilà un exemple bien terrible des dangers auxquels on s'expose, lorsque, dans certaines maladies aiguës, on emploie des moyens qui peuvent troubler les mouvemens de la nature. Dans celle dont il est question, il est évident que la nature fait des efforts continuels pour jeter le principe morbifique sur les articulations, car les fluxions se succèdent presque sans interruption d'une

articulation à l'autre, et ne cessent ordinairement que lorsque la dépuration est complète. Je sais bien que quelquefois l'état des premières voies paroît indiquer l'emploi des évacuans : mais il est imprudent d'en faire usage dans les quatorze premiers jours. En général, ils ne sont bien placés que sur la fin de la maladie : j'ai même observé que des purgatifs, pris après la terminaison totale de la maladie, redonnoient quelquefois une petite attaque de douleurs, mais alors elle n'est pas de longue durée. Cette observation m'en rappelle une autre concernant un de mes parens attaqué de la même maladie.

M. C... de Saint-Chaumont, homme robuste, âgé pour lors au plus de cinquante ans, fut atteint d'un rhumatisme goutteux, pour lequel il fut largement évacué dès le commencement de la maladie ; car, par le mémoire à consulter qui me fut envoyé, et auquel je répondis, on lui avoit donné, autant que je puis me rappeler, deux émétiques et sept ou huit purgatifs. Il paroît que son médecin avoit voulu dompter la maladie par les évacuans ; et il n'obtint de ce traitement entièrement médicinal, qu'une métastase de rhumatisme sur les viscères abdominaux, suivie d'une hydropisie ascite, dont le malade mourut quelques mois après.

Les faits que je viens de citer démontrent évidemment que dans les maladies aiguës on doit être très-circonspect dans l'emploi de tous les moyens, dont l'action peut enchaîner les mouvemens de la nature. Assez souvent l'art, frappant au hasard, agit sur la nature elle-même ; la maladie alors échappe également aux efforts de l'un et de l'autre, et acquiert une intensité qui lui permet d'exercer impunément toute sa fureur. C'est ainsi qu'un médecin trop pressé d'agir, empiétant sur la nature dont il usurpe les droits, ne retire souvent qu'une défaite honteuse, dans des cas où il eût obtenu les honneurs du triomphe, si, moins impatient et tranquille spectateur, il fût resté simple témoin du combat. Car, quelle que soit l'issue d'une maladie, c'est toujours au médecin qui a soigné le malade, qu'on rapporte le mérite du succès lorsqu'il est guéri, et sur lui qu'on rejette la défaveur de l'événement lorsqu'il a succombé.

Je passerois volontiers sous silence quelques autres faits qui sont à ma connoissance, et semblables à ceux dont je viens de parler, si je n'étois convaincu que l'histoire des malheurs inséparables de l'exercice de la médecine ne soit en quelque sorte plus instructive que celle de ses nombreux succès. Ces tristes tableaux font une

impression vive et profonde, qui peut dans des circonstances semblables inspirer la crainte salutaire d'éprouver d'aussi fâcheux résultats, conduire à un examen plus attentif de la maladie, et faire calculer avec plus de justesse les effets du moyen qu'on se propose d'employer, et le temps de la maladie où l'application peut s'en faire avec plus d'avantages que d'inconvéniens. Voilà les raisons qui, malgré ma répugnance, me décident à mettre par écrit le reste de ces affligeantes osbervations.

Madame D.... étoit au cinquième jour de couche de son second enfant, se trouvant parfaitement bien : mais elle dîna trop copieusement. Cette cause eût été suffisante pour affecter sa santé en produisant une indigestion : une révolution, qu'elle éprouva après son repas, acheva de déranger l'équilibre. Un accès de fièvre se déclara dans la nuit, accompagné de diarrhée avec quelques tranchées par intervalle. La malade fut mise à une diète sévère, la tisane de poulet pour boisson. Deux ou trois jours de ce régime firent disparoître les coliques ; mais la diarrhée subsista ainsi que la fièvre qui fut continue, avec un petit redoublement tous les soirs; le ventre étoit souple, ce qui me décida à prescrire l'usage de la décoction d'une once de quinquina concassé dans

une pinte d'eau de poulet. Ce régime fut suivi jusqu'au seizième jour de la couche, qui étoit le onzième de la maladie; elle étoit à cette époque pour ainsi dire stationnaire. Il n'y avoit eu aucun accident grave jusqu'à ce moment; la fièvre étoit modérée, la diarrhée aussi; je regardois celle-ci comme critique, et j'avois lieu d'espérer de voir la maladie se terminer sans orage. Quoique j'eusse insinué à ceux qui entouroient la malade, qu'il n'y avoit aucun danger à craindre, on désira avoir l'avis d'un second, avec lequel je ne fus point d'accord pour le traitement. Il me proposa de donner deux doses purgatives; je lui représentai qu'il étoit probable que la diarrhée étoit la voie dont la nature se servoit pour amener la terminaison de la maladie; qu'il n'y avoit rien d'alarmant jusqu'à ce moment, et que je craignois que les purgatifs, en supprimant le cours de ventre, ne causassent des métastases qui pourroient avoir des suites funestes. Il persista dans son avis, qui fut suivi du consentement de ceux qui prenoient le plus d'intérêt à la malade. Ces deux doses évacuèrent amplement dans la journée; un redoublement beaucoup plus fort que tous ceux qui avoient précédé, survint dans la soirée; la nuit fut mauvaise; le ventre fut fermé pour toujours, et dès ce moment tous les symp-

tômes qui accompagnent les fièvres les plus dangereuses, se manifestèrent et furent toujours en croissant, tels que la tension douloureuse du bas-ventre, l'oppression, et surtout le délire qui fut continuel jusqu'au vingt-six, à dater du jour de l'accouchement, que la malade mourut. Rien ne put remplacer cette diarrhée salutaire qu'avoit supprimée le purgatif. A l'extérieur, les applications de moutarde réitérées, les vésicatoires multipliés sur différens points des extrémités, les fomentations, les cataplasmes : à l'intérieur, les lavemens, les toniques, les fortifians, les antiseptiques, les cordiaux, les tempérans, tout fut en pure perte. Tant il est important dans l'emploi des remèdes, d'éviter l'usage de ceux qui peuvent porter atteinte aux évacuations excitées par la nature !

Quand je me rappelle que cette maladie étoit arrivée à son onzième jour, sans aucun symptôme grave, et qu'elle donnoit l'espérance et presque la certitude de la voir parcourir tous ses périodes sans danger, je ne puis penser à cet événement arrivé à une jeune femme, mère de famille, sans réveiller le sentiment de douleur dont je fus pénétré dans le temps. Le jour même que ce fatal remède fut administré, j'eus occasion d'aller chez M. R..., l'intime ami de cette famille ; il savoit

qu'il y avoit eu une consultation, il m'en demanda le résultat. Il n'a pas oublié que je lui prédis que, par l'effet du remède prescrit, la maladie s'agraveroit, et que la malade seroit exposée au risque de perdre la vie.

Ce qui est remarquable dans ce fait, c'est que quatre à cinq ans avant, ce médecin et moi, avions donné des soins ensemble à madame V..., qui, étant accouchée à sept mois de grossesse, le troisième jour d'une péripneumonie, fut réduite à la dernière extrémité par la complication de ces deux états : elle résista néanmoins à la maladie de poitrine ; mais elle éprouva une fièvre violente qui fut continue, et qui se prolongea près de cinquante jours, avec une diarrhée qui se soutint tout le temps que dura la maladie. Nous ne donnâmes pour tout remède que la décoction de quina à titre de tonique, et nous eûmes la satisfaction de la voir se rétablir parfaitement. J'eus beau lui rappeler ce fait qui lui étoit commun avec moi ; il n'en tint aucun compte, et la ciguë fut avalée.

La première année que j'entrai dans la carrière de la pratique, je fus appelé pour voir un ouvrier en étoffes de soie, âgé d'une quarantaine d'années, atteint d'une péripneumonie ; il fut fait trois saignées dans les deux premiers jours;

la maladie fut très-aiguë, les symptômes très-intenses: elle fut jugée le sept. Le huit, tous les symptômes avoient disparu; j'indiquai le régime convenable pour la convalescence. La femme du malade m'ayant demandé si je ne voulois pas purger son mari qui étoit pressé de reprendre son travail, je lui observai que cela étoit inutile, et qu'un tel remède pourroit lui faire beaucoup de mal. Le surlendemain, on m'envoya prier de venir voir le malade. Je le trouvai avec tous les symptômes de la maladie renouvelés : la fièvre excessive, la douleur, l'oppression, la toux sans expectoration, me le firent juger dans le plus grand danger. Je pensai d'abord qu'une faute dans le régime avoit pu causer une indigestion, ou que le malade s'étoit exposé à l'air : on me protesta qu'on n'avoit aucun reproche à se faire à cet égard ; la femme ajouta qu'elle étoit étonnée de voir son mari si malade, surtout après le grand effet qu'avoit produit une médecine qu'elle lui avoit donnée la veille ; remède qu'elle m'avoua avoir pris à la pharmacie de l'Hôtel-Dieu, après avoir recommandé aux sœurs de le faire de façon qu'il purgeât beaucoup. Cet homme étoit guéri le huit, il fut purgé le neuf, et mourut le onze. Ici on ne peut douter que ce purgatif n'ait suspendu la continuité des crises d'expectoration et

de sueurs, qui se prolongent plus ou moins de temps après la crise principale; que cette suspension n'ait de nouveau engorgé le poumon, très-affoibli par la maladie, et que la réaction de cet organe, ayant été insuffisante, n'a pu prévenir la gangrène qui a terminé les jours du malade, le troisième jour après avoir avalé ce funeste remède. La femme étoit si persuadée que ce n'étoit pas sa médecine qui avoit tué son mari, que celui-ci en mourant lui laissa le regret de n'avoir pas eu le temps de lui en donner une seconde.

Il y a quinze ans que madame M...., amena chez moi mademoiselle sa fille, âgée de 16 ans, pour me consulter sur son état. Elle avoit une toux sèche, fréquente, des douleurs de poitrine et la fièvre. Ayant fait les questions convenables sur tout ce qui avoit précédé, j'appris que Mlle. s'étoit fortement enrhumée un mois auparavant; qu'un ami de la maison, se disant médecin sans l'être, avoit conseillé de la purger deux fois, dès les premiers jours de l'affection catarrhale; ce qui avoit été exécuté, et avoit fait dégénérer rapidement la maladie en phthisie pulmonaire. Je conseillai d'envoyer la malade à la campagne dans un lieu peu élevé, de la mettre insensiblement au régime lacté; mais on fut obligé de la ramener à la ville quinze jours après. Je la vis deux ou trois fois seulement,

parce que je fus obligé d'aller moi-même à la campagne pour ma santé. Je trouvai son état bien aggravé : elle fut livrée aux soins de deux médecins expérimentés, qui, malgré tous leurs efforts eurent la douleur de voir périr cette intéressante malade, en moins de six semaines. Il y a peu d'exemples d'une phthisie aussi aiguë, car tous les degrés de cette maladie, qui marche quelquefois avec assez de lenteur, ont été parcourus en trois mois de temps. J'ai cependant connoissance d'un second cas, parfaitement conforme à celui-là, et dont la maladie a marché avec la même rapidité, à la suite de deux purgatifs ; il est vrai que dans celui-ci, il y avoit depuis quelque temps une prédisposition à la maladie de poitrine bien prononcée ; mais on ne peut douter que les purgatifs n'en aient beaucoup hâté le développement.

M. B...., pharmacien estimable de cette ville, me racontoit un jour que dans les premiers temps de son établissement, il avoit eu une fluxion de poitrine, dont il fut traité par un très-habile médecin. La maladie suivoit son cours avec régularité ; on avoit l'espoir de la voir se terminer heureusement, lorsque le médecin jugea convenable de donner un purgatif le troisième jour de la maladie. Ce remède porta un tel désordre

dans l'économie animale, que le malade fut réduit à la dernière extrémité. Le médecin étonné, et alarmé des effets du remède, employa toutes les ressources de l'art pour ramener la maladie à ses élémens; il eut le bonheur d'y parvenir, et la satisfaction de guérir le malade. Je ne crois pas qu'on pût s'exposer souvent à courir de pareilles chances, on ne le feroit peut-être pas deux fois impunément. Il est évident que dans ce cas le médecin fit une erreur rationnelle; il prit la maladie essentielle du poumon pour un symptôme de fièvre bilieuse. C'est au moins ce qu'il dit pour sa justification, et fit en cela l'aveu modeste qu'il traitoit une maladie pour une autre, ce qui arrive toujours, quelquefois même aux plus expérimentés, sans en excepter *Hippocrate* qui n'a pas craint d'en convenir.

Quoique j'eusse pu recueillir un beaucoup plus grand nombre de faits sur l'abus des remèdes évacuans, je n'en ajouterai plus qu'un, qui fera le sujet de l'observation suivante.

Il y a trente-six ans que je fus appelé pour voir M. D...., âgé d'une quarantaine d'années, d'une constitution extrêmement forte; c'étoit sur l'invitation de sa femme dont j'avois la confiance; mais le malade avoit la sienne dans un médecin des plus érudits, qui fut mandé en même temps.

Nous examinâmes le malade ensemble; il y avoit cinq à six jours qu'il étoit indisposé; il avoit de la fièvre, tous les petits malaises qui l'accompagnent; la langue un peu chargée : il fut décidé de lui donner l'émétique à l'instant. Je fis ma retraite après cette visite, convaincu de mon inutilité auprès d'un malade dont je n'avois pas la confiance. Un mois après, on me fit prier de passer chez M. D.... Quelle fut ma surprise en entrant, de n'apercevoir qu'un squelette totalement décharné, dont l'aspect me frappa ! Je ne pouvois comprendre comment un homme fort qui avoit de l'embonpoint, avoit pu être réduit à cet excès de marasme dans un mois de temps : on me dit qu'il avoit été purgé de deux en deux jours, douze fois en deux verrées chaque fois. Il avoit encore de la fièvre, mais fièvre de réaction, d'une nature aux abois, qui cherche à regagner dans la fréquence des pulsations, ce qu'elles ont perdu en intensité; il lui étoit ordonné de prendre encore le lendemain deux doses purgatives. On me demanda mon avis : il y auroit eu de la barbarie de ne pas déconseiller la suite d'un traitement qui pouvoit devenir mortel. J'observai donc avec les égards qu'on doit à ses confrères, que, le malade étant très foible, je le croyois suffisamment purgé pour le moment;

qu'il conviendroit de le transporter à la campagne, et de le mettre à l'usage du lait, pour toute nourriture; que le bon air réveilleroit l'appétit, et qu'alors le malade se rétabliroit. Ce conseil fut suivi le jour même : le malade fut porté à la Croix-Rousse, où il se rétablit si rapidement que, trois semaines après, il fut rendu à ses occupations.

En faisant réflexion sur un traitement aussi actif, et aussi constamment suivi, la première idée qui se présente, est celle de deviner, s'il est possible, quelle étoit l'espèce de fièvre dont étoit atteint le malade. Mais, à moins d'avoir la profonde et subtile science des médecins chinois qui prétendent, à la première visite, connoître l'espèce, la durée, et l'issue de la maladie, je ne crois pas qu'on puisse préciser le caractère de celle dont il est question. Comment, en effet, démêler la nature d'une maladie à travers les assauts brusques et continuels que l'art livre au principe qui la constitue; il auroit fallu au moins laisser écouler quelques jours, pour observer sa marche, ses symptômes; car il est impossible que le traitement, tel qu'il a été suivi, n'ait altéré et dénaturé le type de la maladie, et n'ait jété, dans les résultats, une confusion si grande qu'elle n'a laissé aucun moyen de s'y reconnoître. On

objectera, peut-être, que la maladie a été conduite comme il convenoit, puisque le malade est revenu en santé, et que si l'on eût agi avec plus de douceur, elle eût pu prendre un caractère plus grave, et emporter le malade. Je réponds à cela qu'un traitement fait à tort et à travers, sans se donner le temps de connoître l'espèce de maladie, en observant la marche, n'est point selon les règles d'une saine pratique, et qu'il est à présumer que dans le cas présent, la maladie n'étoit pas d'une nature dangereuse; car si cela eût été ainsi, une action aussi vigoureuse, en s'opposant à toutes les crises naturelles, auroit certainement fait périr le malade; d'où l'on peut conclure raisonnablement qu'il n'a dû son salut qu'à la force de son tempérament, capable de résister tout à la fois à la maladie et au traitement le plus actif et le plus irréfléchi.

Quelqu'affligeant qu'il soit de tracer les égaremens de la science, je ne peux passer sous silence un événement funeste causé par une application immodérée de vésicatoires.

Il y a bien des années qu'on vint me prier d'aller promptement voir deux petites filles de quatre et cinq ans, appartenantes à un coffretier. Je les trouvai l'une et l'autre dans le plus triste état; elles avoient la pâleur de la mort em-

preinte sur la figure, l'œil convulsif, le pouls vif, petit et très foible; leur maladie étoit la même; c'étoit une ophtalmie qu'on présumoit être causée par une humeur de rache, et pour laquelle on avoit jugé nécessaire d'appliquer un vésicatoire qui, sans doute, auroit produit un bon effet, si l'on s'étoit renfermé dans les proportions convenables. On l'avoit appliqué la veille à l'une et à l'autre; il recouvroit entièrement les épaules et le dos, et avoit au moins dix pouces de longueur sur sept à huit de largeur; je m'empressai d'en débarrasser ces pauvres enfans; je perçai les flictènes sans enlever l'épiderme; je pansai avec du cérat de Galien, en attendant qu'on eût fait un cataplasme anodin. Elles moururent l'une et l'autre dans la nuit suivante, soit par l'effet de l'irritation locale, soit aussi par l'absorption des cantharides qui fut assez forte pour agir comme un poison. Je suis encore à concevoir comment celui qui avoit fait cette application, et qui étoit homme de mérite, avoit pu dépasser les bornes de ce remède d'une manière aussi extraordinaire.

Voilà, je pense, un nombre suffisant d'observations, pour démontrer les dangers auxquels on s'expose, lorsque par irréflexion, par système, ou par ignorance, on se livre sans mesure aux

appâts trompeurs d'une médecine trop agissante. Ces faits sont anciens, et ils appartiennent tous à des médecins qui sont morts, et qui tous ont joui d'une grande réputation. J'ai cru qu'il étoit essentiel de les publier, par la conviction que j'ai que la connoissance des erreurs étoit le moyen le plus sûr pour éviter d'en commettre de semblables dans les mêmes circonstances. Ce sont ces événemens malheureux, arrivés à des gens qui jouissoient, à juste titre, d'une considération distinguée, qui m'ont fait faire de sérieuses réflexions sur la discordance de principes qui existe en médecine, et qui m'ont fait désirer un corps de doctrine uniforme, le mieux fait possible, et qui, en général, pût servir de règle à tous les médecins.

Dans le nombre des malades dont je viens de parler, on a vu qu'il y en a deux qui avoient été réduits à l'état le plus désespéré, et qui furent promptement rétablis par l'influence de l'air de la campagne où je les fis transporter. La cause du dépérissement, dans l'un, étoit l'abus des saignées, et, dans l'autre, celui des purgatifs. Les effets vraiment étonnans de la salubrité de l'air sur des corps entièrement épuisés, où l'abolition des forces étoit complette, et le principe de vie prêt à s'éteindre, m'ont servi bien utilement dans une infinité de circonstances.

Dans tous les temps, les poëtes ont chanté les charmes de la vie champêtre ; c'est dans les sites pittoresques, les bosquets et les bois, qu'ils ont placé leurs héros, parce qu'ils ont supposé que c'étoit dans ces lieux seuls que pouvoient exister ces passions douces, innocentes, que font naître des sentimens aussi purs que l'air qu'on y respire. Les philosophes, à leur tour, en s'élevant contre la corruption des grandes cités, vantent et préconisent le séjour des campagnes, comme infiniment plus propre à développer les semences de sagesse que les hommes apportent en naissant, et à déterminer leurs inclinations à la pratique de la vertu.

Mais les uns et les autres n'ont eu en vue que des rapports moraux ; et si l'on vouloit disputer, on pourroit beaucoup rabattre de leurs prétentions et réduire à peu de chose ce qu'il y a de vrai dans leurs tableaux exagérés. Il n'en est pas ainsi de l'influence physique de l'air pur des campagnes sur la santé des hommes ; cette influence est si grande, et la différence entre l'air des grandes villes et celui des campagnes, est si sensible, qu'on est forcé de gémir sur la nécessité où les hommes se sont mis de vivre entassés les uns sur les autres. Au moins si pour corriger un peu le vice de cette confusion, ils avoient

établi des règles fixes pour la largeur des rues, et la hauteur des maisons.

On seroit néanmoins mal fondé à faire des reproches à nos ancêtres à cet égard. Ils étoient plongés dans une si profonde ignorance, qu'il y auroit de l'injustice à se plaindre des irrégularités et des défauts de proportion qu'on observe dans toutes les rues anciennement construites des grandes villes. Mais on éprouve un sentiment pénible en voyant que, dans ce siècle célèbre des sciences et des arts, on sort à peine des limites tracées dans les temps de barbarie. J'en excepte toutefois la capitale où le gouvernement non moins attentif à tout ce qui importe à la santé des hommes, qu'à élever des monumens qui attestent à la postérité la splendeur et la puissance de l'Empire, a fait un réglement qui oblige à donner aux nouvelles rues une largeur imposante à l'œil, favorable à la circulation, et surtout précieuse par la facilité qu'elle procure au renouvellement de l'air. Ce sont ces courans d'air successifs qui enlèvent et chassent les émanations qui s'exhalent constamment des débris des substances végétales et animales tombées en putréfaction. Il faut espérer que cette mesure s'étendra à toutes les cités, car si tous les hommes sont égaux aux yeux de la loi, ils ont tous les

mêmes droits aux bienfaits des gouvernemens, sous le rapport de l'emploi des moyens qui peuvent contribuer à leur conserver la santé.

Je sais bien que quelque étendue qu'on donne à ma proposition, on ne peut que corriger plus ou moins un vice inhérent à la nature de la chose elle-même : la réunion des hommes dans un espace borné. On est, à cet égard, comme dans beaucoup d'autres cas relatifs à l'aisance, à la commodité, au bonheur même de la vie, où, ne pouvant atteindre à la perfection, on tâche de s'en rapprocher autant qu'il est possible.

Pour juger tout ce qu'on peut attendre des effets d'un air pur dans toutes les circonstances où l'on a été affoibli par une longue maladie, il ne faut que comparer la différence qu'on éprouve, lorsque, se portant bien, on va, pour affaire ou pour son plaisir, passer quelques jours à la campagne. Ce transport apporte dans les dispositions de notre corps, des changemens aussi prompts qu'agréables et avantageux; tant est puissante l'action de l'air salubre sur l'économie animale! Les effets en sont tels, qu'on se croiroit animé d'une nouvelle vie. Au physique, les forces musculaires acquièrent de l'intensité ; celles de la digestion croissent en proportion du sentiment d'appétit qui nous sollicite à manger

davantage ; on est agile, dispos de tous ses membres, l'exercice est un besoin, ou, pour mieux dire, un plaisir auquel on se livre sans peine et sans réserve ; au moral, les affections tristes, mélancoliques, se dissipent comme un nuage ; les idées riantes les remplacent et se succèdent sans interruption : l'ame pleine et satisfaite nous met dans la situation la plus heureuse pour jouir avec délice du ravissant spectacle de la nature vivifiée.

On sent bien que ceci n'est applicable qu'aux campagnes, qui, par la nature ou la conformation du sol, ne renferment ni marais, ni étangs dont les eaux stagnantes impriment à l'air des qualités malfaisantes. Il importe donc à tous les médecins qui sont dans le cas de conseiller à leurs malades l'air de la campagne, de les éclairer sur la préférence qu'ils doivent donner à celui qui est reconnu pour être salubre ; car il est hors de doute qu'en balançant les inconvéniens, il y en auroit infiniment moins à attendre en ville du temps et des ménagemens l'entière guérison, que d'aller exposer un corps affoibli par la maladie, à l'influence meurtrière d'un air marécageux. Il est vrai que la plus grande partie des habitans des villes est hors d'état de faire les frais que nécessitent ces changemens de

lieux. L'artisan en état de santé a quelquefois peine à suffire aux besoins de sa famille, et lorsqu'il est malade, le produit de son industrie étant suspendu, la source de son aisance relative est bientôt tarie, et il ne peut que rarement mettre à profit dans la convalescence, les avantages qu'on retire du transport de la ville à la campagne.

En réfléchissant sur les établissemens qui peuvent contribuer à soulager la misère du peuple, j'ai souvent pensé que l'institution des hôpitaux, trè-bonne en elle-même, acquerroit un grand degré de perfection, si on y ajoutoit des maisons de convalescence, situées hors des villes, en bon air, et à peu de distance. Il semble d'abord que l'augmentation des dépenses dévroit être considérable; cependant si l'on fait attention que les malades transportés dans ces maisons, aussitôt après la maladie terminée, recouvreroient leurs forces en peu de jours, et qu'ils seroient à l'abri de ces rechutes qu'un grand nombre éprouve soit avant, soit après la sortie des hôpitaux, lesquels sont presque toutes l'effet inévitable de l'air impur qu'on y respire; peut-être trouvera-t-on que la différence ne seroit pas aussi grande qu'on se l'imagine. Mais l'inconvénient de cet accroissement de frais seroit bien utilement com-

pensé par l'inestimable avantage de rendre à la société une foule de malheureux, qui, ayant échappé à la maladie, ne seroient plus exposés à languir et à périr, parce qu'ils ne peuvent surmonter l'obstacle qu'oppose à leur rétablissement l'atmosphère infecte dans laquelle ils sont plongés. Je ne crois pas que personne puisse me contester la bonté de ce projet. On peut m'objecter la difficulté de l'entreprise pour le présent; je la sens moi-même; mais je ne désespère pas que, dans un temps opportun, le gouvernement, si bien prononcé pour tout ce qui peut être utile à la société, n'accueille et ne favorise l'accomplissement d'un plan qui a pour objet la perfection des établissemens consacrés à la classe indigente, pour lui servir d'asile dans l'état de maladie.

J'observe qu'en général, on n'apprécie pas, autant qu'on le devroit, l'influence de l'air pur sur la santé des hommes; c'est cependant le tonique par excellence. Trop souvent on n'y a recours dans la convalescence, qu'après avoir inutilement épuisé toutes les autres ressources. On craint les changemens; ils sont dispendieux, rompent nos habitudes, et nous enlèvent à nos occupations; mais ces considérations s'évanouissent devant l'espérance, et presque la certitude d'une compensation avantageuse du sacrifice

qu'on s'est décidé à faire. Je dois prévenir sur la différence qui existe entre les diverses espèces d'air qu'on peut conseiller au malade. Sur les hauteurs, l'air est en général plus vif et plus sec; dans la plaine, il est plus doux et plus humide, l'air des coteaux tient le milieu entre les deux. On se règle, à cet égard, sur les tempéramens et la maladie des personnes; les tempéramens cacochimes, les gens replets, ceux qui ont la fibre lâche, se trouvent bien de l'air des montagnes; les poitrines délicates, les personnes maigres, celles sujettes aux maux de nerfs, s'accommodent mieux de l'air de la plaine: celui des coteaux peut convenir à tout le monde. J'exclus toutefois l'air des marais plus propre à donner des maladies qu'à rétablir les malades.

Il me seroit impossible, et même superflu, de rendre compte ici de la multitude de convalescens et même de malades, qui, par mes conseils, ont dû leur rétablissement à l'air de la campagne. Je ne citerai qu'un fait vraiment étonnant, et qui démontre la puissante action de l'air doué de tout son ressort sur le corps humain.

M. G...., mon parent, sujet à la goutte depuis long-temps, venoit d'en essuyer une attaque qui avoit été longue et douloureuse; il lui étoit resté un engorgement considérable avec empâtement

dans les deux pieds, qui, à la vérité, avoient supporté la violence de l'attaque : les douleurs avoient disparu depuis long-temps; mais la foiblesse des extrémités inférieures étoit fort grande. Le malade ne pouvoit se mouvoir qu'avec l'aide de deux personnes : il y avoit six semaines que cet état duroit, sans douleurs et sans pouvoir marcher. Je m'avisai de lui conseiller de se faire transporter à sa campagne, et lui promis de lui rendre visite le lendemain. On peut juger de l'excès de ma surprise, quand il me dit qu'en se levant, non-seulement il avoit pu marcher seul, mais qu'encore il avoit eu la force d'aller entendre la messe à la paroisse, quoiqu'éloignée d'un quart de lieue de son domicile. Ce changement si rapide et si heureux me donna le regret de ne pas lui avoir indiqué beaucoup plutôt un moyen qui lui avoit été aussi avantageux. Ce n'est pas la seule fois que j'ai vu des effets aussi prompts de l'influence d'un air bien pur sur des personnes qui avoient de la peine à se rétablir.

S'il est quelque chose de supérieur à la résidence dans une campagne où l'air est salubre, on ne peut le trouver que dans les voyages ; non-seulement le mouvement de la voiture contribue à faciliter le jeu de tous les organes, mais encore il est probable que le passage successif de l'air

d'un endroit à celui d'un autre, produit de meilleurs et de plus grands effets que l'état de permanence dans le même lieu : ce qui semble supposer qu'indépendamment des propriétés générales du bon air, il existe encore des propriétés locales. Je n'ai qu'un seul fait à l'appui de cette assertion, mais il est frappant. Il est relatif à un malade qui, à la suite d'une maladie fort grave, fut achever son rétablissement à la campagne. De retour à la ville, une petite faute dans le régime dérangea l'équilibre, et l'obligea de retourner à la campagne au même endroit; ce fut sans aucun succès : il se transporta à une lieue plus loin, et se remit assez promptement dans le nouveau séjour. Revenu à la ville une seconde fois, il essuya encore quelques jours après un dérangement dans sa santé ; il repartit pour l'endroit qu'il avoit quitté auparavant, mais sans pouvoir s'y rétablir : il essaya une troisième campagne dans une autre commune, qui lui rendit enfin la santé définitivement.

L'observation que j'ai rapportée sur la promptitude avec laquelle le bon air peut rendre le ressort à une partie foible, m'en rappelle une d'un autre genre, où l'application d'un épiploon de mouton sur le bas-ventre, rompit un spasme nerveux des plus violens, comme par enchante-

ment. Je crois devoir la rapporter par l'utilité dont elle peut être dans pareille circonstance.

Madame D..., d'une santé foible, d'une sensibilité exquise, fut, il y a trois ans, subitement affectée d'un état douloureux très-intense dans tout le bas-ventre ; dès le premier jour un vomissement fréquent, des maux de cœur continuels se manifestèrent. Les symptômes de cette affection avoient toute l'apparence de ceux d'une hernie avec étranglement ; la malade étoit sans fièvre ; le pouls fut constamment foible et un peu dur. Pendant huit jours que cet état dura, j'employai sans succès tous les moyens tirés des relâchans, des anodins, des calmans, des narcotiques, des antihystériques, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur. La permanence de cet état sans aucun amendement, effraya les parens et les amis de cette intéressante malade : j'étois désespéré de ne pouvoir trouver aucun moyen de soulagement, lorsque l'idée me vint de faire l'essai de l'application d'un épiploon de mouton sur le bas-ventre. A peine fut-il appliqué, que tous les accidens disparurent, et la malade fut bientôt rendue à son état ordinaire, qui est celui d'une santé délicate, sujète à de petits dérangemens fréquens. Ce même procédé m'a réussi plusieurs fois dans des cas de rhumatisme, dont les douleurs étoient

excessives ; je pense qu'on pourroit l'étendre à beaucoup d'autres maladies pour calmer les grandes souffrances.

Quoique je sois convaincu que nous nous trompons presque toujours, lorsque nous voulons expliquer la manière d'agir des divers agens que nous employons dans le traitement des maladies, il me paroît dans cette circonstance que l'évaporation qui se fait des parties des animaux chaudement appliquées sur les parties douloureuses, y fortifie l'action vitale affoiblie par le principe morbifique, et l'élève à un degré d'énergie suffisant pour enchaîner ce principe pendant quelque temps, et quelquefois pour en triompher entièrement ; c'est au moins ce que nous permet de présumer l'analogie et les rapports physiques qui existent entre les animaux et l'homme.

On a vu par ce que j'ai dit précédemment, que, dans le traitement des maladies aiguës, je donne la préférence à la médecine expectante sur l'agissante, en exceptant toutefois les cas où un excès de tension dans la fibre, la plétore, une diathèse inflammatoire, opposent un obstacle à l'énergie de la nature, et ceux où cette même nature est réduite à une impuissance absolue, par l'action opprimante d'un principe morbifique délétère. Dans le premier cas de ces exceptions,

la médecine procède dans la vue de relâcher la tension de la fibre, et de la rabaisser au degré propre à favoriser ses oscillations; mais, une fois arrivé à ce point, l'art doit s'arrêter, et s'abstenir de tout moyen dont l'action pourroit troubler les mouvemens de la nature, et n'employer que ceux qui, par leur concours, peuvent l'aider à préparer les crises qui doivent terminer la maladie.

Dans le second cas d'exception, c'est en vain qu'on compteroit sur les efforts d'une nature prête à succomber sous le poids qui l'accable. L'expérience a mille fois prouvé d'une manière incontestable, qu'il existe plusieurs espèces de maladies appartenantes presque entièrement à la médecine agissante, dont les unes sont souvent mortelles, si on les abandonne à elles-mêmes. Telles sont les fièvres pernicieuses, les esquinancies gangreneuses, les fièvres puerpérales, les fièvres ataxiques malignes, la suette anglaise, etc., et les autres dont le principe morbifique moins actif, agissant avec plus de lenteur, rompt insensiblement l'équilibre dans lequel consiste l'état de santé, et conduiroit enfin à un état chronique, qui pourroit avoir des suites funestes, si l'art n'avoit à sa disposition des moyens assurés de le combattre avec succès. Tels sont la maladie vénéricnne, la gale, les vers lombricaux, le tænia,

qui à la vérité sont hors de la classe des maladies aiguës.

En admettant que ces maladies sont du ressort de la médecine agissante, je ne prétends pas rien préjuger sur le *modus agendi* des substances dont on fait usage dans le traitement. J'avoue mon ignorance sur la question de savoir, si les médicamens neutralisent le principe de la maladie, ce qui établiroit l'action sur la maladie elle-même, ou au moins sur sa cause; ou bien si leurs facultés s'exercent sur le principe vital, en le fortifiant selon le mode qui le rend propre à combattre avec avantage le principe de la maladie. Je suis tenté de croire que c'est perdre son temps que d'essayer d'expliquer les divers phénomènes qui se passent dans le corps en état de maladie et en état de santé. Nous savons bien, en général, que tel effet a lieu à l'occasion de telle cause qui l'a déterminé; mais la façon d'agir de cette cause pour produire cet effet, nous est tout aussi cachée que l'admirable et incompréhensible mécanisme, avec lequel nous avons la faculté de mouvoir nos membres à volonté.

D'après ce que nous avons dit plus haut, il existe donc une infinité de maladies qui guérissent étant aidées seulement de la diète, des boissons humectantes, et des petits soins domes-

tiques utiles en tout état de maladie; elles sont évidemment dans l'attribution de la médecine expectante. Il en existe aussi plusieurs où l'art doit intervenir pour enlever l'obstacle qui bride les efforts de la nature, et les moyens qu'il emploie sont ce qui constitue la médecine agissante. Observons néanmoins que, dans les deux cas, c'est toujours la nature qui opère la guérison : dans le premier, par elle-même, parce qu'elle est supérieure en force aux agens qui l'oppriment; dans le second, lorsque l'art a rompu le lien qui enchaînoit son action sur le principe de la maladie. On ne peut donc, sans s'exposer aux événemens les plus funestes, admettre indistinctement et exclusivement une médecine expectante ou agissante; car c'est surtout à cette science qu'on peut appliquer le précepte d'Aristote qui prétend que la perfection consiste à tenir un juste milieu en toute chose.

Dans cette multitude de maladies qui affligent l'espèce humaine, il est heureux qu'une grande partie puisse se passer des secours de la médecine; car notre richesse en moyens pour les combattre, très-grande en apparence, se réduit, dans le fond, à très-peu de chose. Nous avons de gros volumes sur la vertu des médicamens; nous avons des remèdes simples, de composés, des formules va-

riées dans toutes les combinaisons possibles; et de tout cela bien pressé, bien exprimé, il en sort à peine quatre à cinq remèdes qu'on peut regarder comme de vrais spécifiques; car, lorsqu'on a prélevé le quinquina pour la fièvre, le mercure pour la vérole, le soufre pour la gale, la fougère pour le tænia, le lemitochorton pour les lombricaux, on ne voit plus qu'incertitude pour les résultats dans l'emploi qu'on fait de cette foule de substances simples, composées, préparations chimiques, etc. Ce n'est pas qu'on n'ait remarqué dans beaucoup certaines propriétés qui les font admettre, par préférence, dans certains cas pour lesquels on les réserve; mais, le plus souvent, elles sont si infidèles, si peu efficaces, qu'on seroit tenté de les croire sans vertu si, dans des cas analogues, on n'en avoit pas éprouvé des effets avantageux.

L'illustre *Sydenham* regrettoit infiniment de n'avoir pu, malgré tous ses efforts, faire la découverte d'aucun spécifique pendant le cours de sa brillante pratique. Hélas! malheureusement nous sommes tous dans le même cas! Quel droit n'auroit pas à la reconnoissance des hommes celui qui auroit le bonheur de découvrir un remède qui produiroit d'aussi bons effets, dans le traitement des fièvres continues qui ont un ca-

ractère dangereux, que le quinquina en produit dans celui des fièvres intermittentes? Peut-être n'existe-t-il pas dans la nature une substance qui ait cette propriété. Cependant le siècle passé nous a fourni par l'inoculation de la petite vérole, le moyen de parer au ravage de ce fleau destructeur, et dans celui-ci la vaccine a porté cet objet à son entière perfection (1).

Deux ou trois acquisitions de cette importance mettroient presque à l'abri des sollicitudes que le malade et celui qui le traite, éprouvent dans le cours de certaines fièvres dont la durée se prolonge quelquefois jusqu'au trentième ou qua-

---

(1) La quantité de petites véroles qu'il y a eu l'année dernière prouve tout à-la-fois l'insouciance, l'imprévoyance du peuple sur les objets qui ne sont que relatifs à la santé, et combien il est difficile d'extirper les racines des préjugés les plus funestes. Cette incurie décidera peut-être un jour les gouvernemens de l'Europe à établir simultanément une loi coërcitive qui obligera à faire vacciner tous les individus qui n'auront pas eu la petite vérole. Dans ce cas-là, je crois que pour les enfans nouveau-nés l'âge de trois mois seroit le plus convenable, parce qu'à cette époque les coliques ont cessé, et le travail de la dentition est encore éloigné. Alors seulement on aura l'espoir de voir la petite vérole disparoître entièrement.

rantième jour sans qu'on puisse connoître, par aucun signe certain, quelle sera l'issue de la maladie. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il n'y a rien de positif dans l'emploi des médicamens, parce que souvent ce qui a bien réussi l'année précédente ne convient pas à l'épidémie présente. C'est la sagacité du médecin qui doit le régler dans l'emploi des remèdes qu'il estime avantageux dans la circonstance. Souvent, dans son incertitude, il se réduit à l'expectation par la crainte de troubler les mouvemens de la nature, se réservant seulement de faire ce qu'il croira propre à arrêter leurs écarts s'ils prennent une fausse direction. Toutefois l'expectation n'est pas une inaction absolue; elle a dans son attribution la conduite du régime diététique, lequel consiste dans l'usage relatif des boissons, dans l'emploi de tous les moyens concomitans dont l'action douce peut faciliter les crises de la maladie.

La médecine agissante tire sa principale force de certains remèdes qu'on a nommés généraux, parce qu'on les applique au traitement de beaucoup de maladies aiguës et chroniques, soit qu'on se propose de guérir la maladie par leur moyen, soit qu'on les ordonne comme antécédens d'un traitement consécutif qu'elle exige : ce sont la

saignée, les vomitifs, les purgatifs. On ne peut disconvenir que ces remèdes, placés à propos, ne soient infiniment utiles : mais, dans le sens contraire, ils font beaucoup de mal, et, si l'on pouvoit faire un relevé des bons et des mauvais effets qu'ils ont produits, je crois qu'on auroit plus à se plaindre qu'à se louer du bien qu'ils ont opéré.

Au nombre des moyens actifs nous devons une place distinguée aux vésicatoires, auxquels on n'a pas les mêmes reproches à faire qu'aux précédens, quoiqu'ils soient d'un usage presque aussi général; la raison en est évidente : l'action principale a lieu sur le système cutané, et par suite de l'irritation locale de la peau, les fluxions se déterminent sur la surface extérieure du corps au profit des organes intérieurs; et, sans vouloir expliquer si les vésicatoires agissent seulement en attirant une partie du principe de la maladie sur l'endroit où ils sont appliqués, ou s'ils produisent leur plus grand effet par l'impression nerveuse qu'ils occasionnent, il suffit que l'expérience ait mille fois prouvé qu'ils sont de la plus grande utilité dans le traitement des maladies aiguës, et de bons auxiliaires dans celui des maladies chroniques, pour les placer au rang des meilleurs remèdes que la médecine emploie. Les

sinapismes, ou rubéfians, produisent le même effet, quant à l'irritation cutanée; et si on les laisse assez de temps pour soulever les phlyctènes, ils ont alors autant d'efficacité que les vésicatoires qui ont pour base les mouches cantharides. Les autres remèdes, qu'on applique au traitement des fièvres aiguës continues (1), ne sont que des secours accessoires, secondaires, subordonnés aux indications que présentent les divers accidens qui se manifestent dans le cours de la maladie : les principaux sont l'opium, le camphre, le musc, le nitre, les acides végétaux

(1) Quel que soit le principe morbifique qui donne lieu aux diverses espèces de fièvres continues, elles sont néanmoins soumises pour le traitement à des règles générales, dont la principale consiste à lever les obstacles qui gênent les efforts de la nature. Mais il n'est pas toujours facile de saisir la véritable indication, surtout pour l'emploi des saignées et des évacuans, dont l'action peut apporter des modifications nuisibles ou avantageuses : nuisibles, si on les applique à contre-temps; avantageuses, si on saisit le véritable point; et, comme ce n'est que par l'expérience qu'on peut juger de la bonté d'un traitement, on est souvent embarrassé, dans les premiers temps d'une épidémie, sur le choix des moyens que l'art offre pour combattre la maladie.

et minéraux, les sels volatifs des animaux, les cordiaux, le quinquina; on les prescrit selon que le cas paroît l'exiger.

Il est bien affligeant pour l'humanité que la médecine, depuis son origine jusqu'à ce jour, ait acquis si peu de ressources pour réprimer la violence des maladies aiguës; je dis réprimer, parce que, si l'on arrivoit au point d'empêcher les maladies de devenir dangereuses, on seroit parvenu au dernier terme de nos espérances à cet égard; car, en supposant qu'on ne pût pas en abréger le cours, ne seroit-il pas bien satisfaisant de leur voir parcourir toutes leurs périodes avec sécurité, et d'attendre leur entière révolution avec la certitude de la guérison des malades?

Quant aux maladies chroniques, dont la marche est infiniment plus lente, elles laissent au médecin plus de temps pour reconnoître l'espèce, méditer sur les causes, réfléchir sur le choix des substances auxquelles, à l'aide de l'expérience, il doit donner la préférence pour parvenir à les guérir. Quoique nos richesses, pour combattre ce genre de maladie, ne soient pas très-grandes, on obtient néanmoins assez souvent des succès lorsqu'on attaque la maladie dans le principe, avant qu'elle ait jeté de profondes racines; car, lorsque les principaux organes sont lésés dans leurs fonc-

tions jusqu'à un certain point, par l'érosion, l'induration, ou le desséchement de leur substance, il est physiquement impossible de les ramener à l'état sain nécessaire pour remplir les mêmes fonctions. C'est toujours l'espèce de maladie qui détermine le choix du remède, et ce n'est souvent que par des essais et des tâtonnemens qu'on parvient à découvrir celui qui convient le mieux pour remplir le but qu'on se propose.

N'ayant point eu pour objet de faire un ouvrage pathologique, mais seulement de jeter quelques idées générales que je crois utiles, je m'arrêterai ici, sans quoi je tomberois en contradiction avec moi-même, puisque je me suis élevé contre l'excessive multiplicité des ouvrages de médecine, laquelle, allant toujours croissant, nécessitera de plus en plus l'exécution de mon projet pour une refonte générale de toute la médecine, de laquelle on puisse extraire un corps de doctrine uniforme et universel, exempt de tout système, et puisé dans les excellens ouvrages des plus célèbres praticiens.

Je termine en rapportant les expressions d'*Hippocrate*, qui déjà se plaignoit de la discordance

de principe qui existoit entre les médecins dans la conduite des maladies aiguës.

At verò ars tota magnam quidem apud vulgum calumniam sustinet, adeò ut nullam omnino medicinam esse existiment. Si quidem in acutis morbis in tantum inter se dissentiunt artifices ut quæ alter exhibet veluti optima reputans, ea jam mala alter existimet, ferèque ob id ars ipsa divinationi similis esse videatur.

HIPP., *de victûs ratione in morbis acutis.*

Ces réflexions sur la nécessité d'une réforme en médecine, basées sur l'unité de doctrine, étoient jetées depuis assez de temps sur le papier lorsque j'eus connoissance du Dictionnaire des Sciences Médicales ; j'ai vu, avec le plus grand plaisir, ce projet conçu et exécuté par l'accord estimable d'un grand nombre de médecins des plus célèbres.

APHORISMES.

1 — Dans tous les âges de la vie, les fonctions du corps s'exécutent, tant que l'équilibre de nos organes dans lequel consiste l'état de parfaite santé, n'est pas dérangé.

2 — Les causes qui peuvent déranger cet équilibre sont infinies ; elles affluent de deux sources, l'une morale, l'autre physique ; quelquefois l'une et l'autre concourent ensemble.

3 — Les maladies causées par les chagrins, sont très-difficiles à guérir ; elles deviennent même mortelles, s'ils sont violens et prolongés trop long-temps.

4 — Dans ces cas, il seroit inutile et même dangereux d'appliquer des remèdes, parce qu'une cause mentale échappe toujours à l'action mécanique des agens matériels ; or, on ne peut faire cesser les effets sans la destruction des causes ; on connoît l'axiôme : *Sublatâ causâ tollitur effectus.*

5 — Que faut-il donc faire dans ces circons-

tances ? Agir sur l'esprit avec l'esprit, agir sur le cœur avec le cœur, agir sur le sentiment avec le sentiment. Si ce remède échoue, le mal est incurable, à moins que le temps, le grand consolateur, n'opère la guérison.

6 — Les maladies qui proviennent des causes physiques sont de deux espèces ; les unes tirent leur origine de certaines influences, indépendamment de nos actions, de notre conduite, de notre volonté ; les autres sont le fruit de notre imprévoyance, de notre imprudence et du déréglement de nos passions.

7 — Les influences principales qui disposent le corps à la maladie, se rapportent, 1°. aux qualités de l'air que nous respirons, lorsque sa pureté est altérée par des miasmes qui émanent des substances végétales et animales en putréfaction ; 2°. aux qualités de l'eau, toutes les fois qu'elle est plus ou moins chargée de substances étrangères, minérales ou métalliques, ou plus ou moins altérée par un état de stagnation ; 3°. à l'intempérie des saisons, lorsqu'elles sont extrêmes, sous le rapport de la chaleur, du froid, de la sécheresse ou de l'humidité.

8 — Toutes les causes ci-dessus agissent sur nos organes à leur manière, insensiblement, à notre insu, et déterminent avec le temps des

maladies, qui tantôt sont légères ; tantôt sont graves, selon que l'influence a été foible ou forte, simple, ou composée de plusieurs élémens.

9 — Il est un genre de maladie répandu sur tout le globe, qu'on ne peut imputer aux mêmes causes, c'est celui des fièvres éruptives, telles que la petite vérole, la rougeole, la scarlatine, etc. Ces maladies sont souvent épidémiques, toujours contagieuses. Il en est un plus redoutable encore, c'est celui de la peste et de la fièvre jaune ; heureusement pour nous ces maladies sont endémiques sur leur sol, l'une en Turquie, l'autre dans l'Amérique septentrionale.

10 — On doit à l'état social la réunion des hommes dans les grandes cités : cette réunion offre des ressources à l'industrie, et des jouissances variées à quelques classes de la société : ces avantages sont balancés par les maux qui résultent de l'entassement des hommes dans un espace borné.

11 — Quelques précautions qu'on prenne, il est impossible d'empêcher les impuretés qui s'exhalent sans cesse des rues et des maisons, de se mêler à l'air que nous respirons ; c'est de cette source que découle une infinité de ma-

ladies, et l'intensité de la plus grande partie de celles qui ont une autre origine.

12 — On peut juger de la difficulté de corriger ce vice d'infection, lorsqu'on pense qu'un vent très-violent, et dont les courans se succèdent avec tant de rapidité, n'apporte pas un changement sensible dans les qualités de l'air : cela doit être ainsi, parce que les émanations s'élèvent continuellement avec la même rapidité.

13. — Le moyen le plus sûr pour affoiblir ce vice inhérent à l'air des grandes villes, est une extrême propreté ; elle consiste dans l'enlèvement continuel et successif de tous les débris des substances, avant leur décomposition, dans un fréquent lavage des rues, des cours et des allées, surtout dans les temps de sècheresse.

14 — Dans les hivers, on doit autant qu'on peut enlever la neige, lorsqu'il en est tombé une certaine quantité ; mais ce qui importe beaucoup, c'est lorsque le dégel arrive, d'emporter promptement les glaces des rues à mesure qu'on les casse, parce qu'elles sont imprégnées de toutes sortes d'ordures, que le vent du midi qui opère le dégel, décompose soudainement ; ce que l'on reconnoît à la mauvaise odeur qui infecte les rues. Il y a quelques années qu'on les avoit déposées sur les quais, où

en se fondant elles ne tardèrent pas à répandre une odeur insupportable, qui fit déclarer plusieurs maladies. J'écrivis au magistrat chargé de cette partie, pour l'éclairer sur cet objet: il eut la bonté de faire enlever le tout en vingt-quatre heures, et l'honnêteté de me faire remercier de mon avis.

15 — La qualité des eaux qu'on boit peut aussi influer sur la santé; *Hipp.* dans son traité *De aere, aquis et locis*, fait une énumération des maladies auxquelles sont exposés ceux qui boivent des eaux bourbeuses, marécageuses, et ceux qui boivent des eaux de neige et de glace fondues, ou chargées de parties minérales, métalliques. Toutes ces eaux sont plus ou moins contraires à la santé: il faut donc autant qu'on peut se procurer pour son usage une eau de bonne qualité, et dans les endroits où on ne le peut pas, on y supplée en recueillant l'eau de pluie dans des citernes: ce parti est préférable et moins coûteux que la distillation, qui seroit la dernière ressource.

16 — Quant aux maladies qui sont causées par la rigueur ou l'intempérie des saisons, il est difficile de les prévenir, parce que nous manquons de moyens pour nous soustraire aux influences qu'exercent les saisons sur l'écono-

mie animale. Il faut cependant convenir que les gens sobres, tempérans, dont les humeurs sont plus douces, et les solides ont plus de ressort, sont, en général, moins exposés aux maladies dépendantes de cette cause, parce qu'ils lui opposent une réaction plus forte.

17 — Il est un nombre infini de maladies qu'on pourroit éviter, et auxquelles on s'expose sans cesse : les uns par ignorance, les autres par imprudence, d'autres enfin par la confiance qu'ils ont dans la bonté de leur tempérament.

18 — Cependant l'état de maladie est si contraire au bonheur de la vie, qu'il semble qu'on devroit toujours faire ce qui dépend de soi pour ne pas éprouver les maux qu'on a le pouvoir d'éviter; mais malheureusement on ne connoît tout le prix de la santé que lorsqu'on l'a perdue.

19 — Une des causes principales des maladies qu'il dépend de nous d'éviter, ce sont les passages subits d'un air chaud à un air moins chaud ; car il n'est pas nécessaire que l'air soit froid : tout étant relatif, il n'y a dans ce sens ni chaud ni froid absolu.

20 — Or, comme la chaleur dilate, et que le froid resserre, il arrive que chaque fois qu'on passe d'un air plus chaud, à un moins chaud, ce dernier exerce une action astringente sur toute

la surface de la peau, et même sur les bronches par l'inspiration.

21 — De cette constriction il résulte ce qu'on appelle une transpiration supprimée, plus ou moins forte en raison du degré de resserrement, plus ou moins grave en raison de l'idiosyncrasie du sujet.

22 — En général et pour l'ordinaire, il en résulte une fièvre éphémère qui n'excède guère quarante-huit à soixante heures, qui se termine par une sueur abondante qui finit la maladie.

23 — Quelquefois néanmoins les effets se portent sur la poitrine, donnent lieu à une pleurésie, quelquefois à une péripneumonie, d'autres fois encore ils deviennent le germe d'un rhumatisme goutteux aigu, d'un lumbago ou d'une sciatique.

24 — Enfin, il arrive assez souvent à la suite d'une transpiration supprimée, dont on croit avoir été bien rétabli, que quelques mois après il survient des maladies qui dégénèrent en un état chronique ; ce qui ne peut être l'effet que de quelques matières retenues lors de la transpiration supprimée.

25 — Le paragraphe précédent démontre combien il importe de donner le temps nécessaire

à l'expulsion totale de ce récrément : un jour ou deux de plus de soins et de repos sont suffisans pour parer à tous les inconvéniens.

26 — Plusieurs autres causes encore donnent lieu à des suppressions de transpiration, qui produisent les mêmes maladies, par exemple, si ayant chaud, on boit un verre d'eau froide; si l'on néglige la précaution de prendre des vêtemens proportionnés à la température de l'atmosphère ; si l'on marche les pieds nus sur le carreau, le pavé ou sur la terre ; si l'on endure un grand froid aux pieds ; si sortant de son lit le matin avec un état de relâchement de la peau, on ouvre sa croisée, et qu'on s'expose à l'air frais extérieur ; si l'on reçoit la pluie sur le corps, et qu'on n'ait pas soin de se changer promptement ; si l'on s'expose à un fort serein du soir sans faire de mouvement ; enfin si l'on s'assied sur la pierre ou tout autre corps froid ou humide.

27 — En considérant cette infinité de circonstances dans lesquelles on peut déranger les sécrétions du système cutané, on ne sera pas surpris que les médecins conviennent que plus des trois quarts de nos maladies doivent, de près ou de loin, leur origine à cette cause.

28 — Dans le nombre des maux qui nous affli-

gent, et qui dépendent de notre conduite, il faut compter ceux qui sont le fruit de l'intempérance, ceux qui sont l'effet d'une vie trop sédentaire, et ceux qui sont produits par des exercices violens, des fatigues trop long-temps soutenues qui exténuent le corps.

29 — On peut pécher dans le régime par défaut et par la qualité des mets.

30 — Les gens voraces qui mangent sans mesure, sont sujets à de fréquentes indigestions, qui ont le double inconvénient de ruiner les organes de la digestion, et de faire passer dans le sang des sucs mal élaborés, d'où il résulte une perversion dans les humeurs, qui avec le temps peut donner lieu à différentes maladies.

31 — Ceux qui par principe d'austérité donnent dans l'extrémité opposée, tombent dans le dépérissement par l'insuffisance des sucs nécessaires pour réparer les pertes que le corps fait continuellement : ils deviennent foibles, ils languissent et meurent avant le temps, pour avoir refusé au corps ce qui lui étoit nécessaire pour soutenir son existence.

32 — On peut encore déranger sa santé par la nature des mets dont on se nourrit habituellement; il est certain que ceux qui mangent souvent des ragoûts épicés, du porc salé, des

truffes noires, des champignons, ou tous autres mets échauffans ou difficiles à digérer, portent une âcreté dans le sang qui peut être la source de plusieurs maladies.

33 — Je veux faire une dernière observation très-importante sur le régime; elle est relative aux habitudes contractées qu'on ne peut sans impunité rompre subitement, soit lorsqu'on veut changer entièrement de régime, soit lorsqu'on veut transporter l'heure de ses repas. Dans ces cas-là, il faut procéder insensiblement, parce que tout changement brusque à cet égard étonne l'estomac, et peut donner à lieu des accidens.

34 — Voici un exemple frappant qui instruira mieux que tout ce que je pourrois dire à cet égard.

Il y a trente-cinq ans environ que M. D...; âgé de trente ans, d'une force de corps extraordinaire, fut contre son usage dans le cas d'offrir dans l'après-dîné des rafraîchissemens à quelques dames. M. D.... ne faisoit depuis longtemps qu'un repas par jour ; mais il le faisoit copieux. Il avoit ce jour comme à son ordinaire, dîné à une heure, et dans la soirée il fit ses honneurs à sa société. Le lendemain à six heures du matin, on vint me prier d'aller

examiner M. D.... pour décider s'il étoit mort : il l'était effectivement. Dans les renseignemens qu'on me donna, il me fut dit que M. D.... avoit donné une collation abondante, dans laquelle il y avoit du jambon, du saucisson, du pâté froid, de la volaille, du melon, de la salade, toutes sortes de fruits ; que M. D... avoit beaucoup mangé, et qu'en se retirant à dix heures du soir, il étoit tombé sur les débris qui étoient considérables, et qu'il avoit tout dévoré. En effet, je n'aperçus que les écorces du melon. Il me parut bien évident que M. D..., qui ne faisoit habituellement qu'un repas par jour, et qui en avoit fait trois ce jour-là, depuis une heure jusqu'à dix heures du soir, avoit donné à son estomac beaucoup plus d'ouvrage qu'il n'en pouvoit faire, surtout à des heures où il avoit coutume de se reposer. Je l'examinai dans son lit ; il me parut qu'il n'avoit pas fait un seul mouvement après s'y être mis : il étoit couché sur le dos les deux bras étendus de chaque côté de la poitrine. Je pensai que cette surcharge d'alimens avoit procuré une indigestion ; qu'il y avoit eu mal de cœur, envie de vomir, mais que les tuniques de l'estomac ayant été trop distendues n'avoient pas pu réagir sur les alimens, et que

M. D... étoit mort sans s'en apercevoir d'une apoplexie, ou d'une défaillance en dormant; car l'on sait qu'un des effets ordinaires des indigestions est de jeter dans l'assoupissement.

35 — L'habitude exerce son empire non-seulement sur les fonctions de nos organes, mais elle l'exerce encore sur toutes les actions de l'esprit et du corps; et ce n'est pas sans raison qu'on a adopté le proverbe qui dit que, l'habitude est une seconde nature.

36 — En général, l'exercice du corps pris convenablement, contribue beaucoup à maintenir et à fortifier la santé; cependant les exemples multipliés de gens qui par état passent leur vie enfermés dans un appartement, sans presque se mouvoir, telles que les couturières, et qui quelquefois parviennent à la longévité, prouvent qu'il est dans la nature de l'homme de se plier à tout: on doit seulement observer de ne pas rompre avec précipitation les habitudes contractées depuis long-temps.

37 — On m'a raconté qu'un homme, voiturier par état, et toujours par les champs, ayant fait une petite fortune, voulut en jouir dans le repos; il n'y fut pas long-temps tranquille; la goutte vint l'assaillir, et le tenoit malade la moitié de l'année: son médecin lui conseilla

de reprendre son ancien métier ; il s'en trouva bien, la goutte ne revint plus.

38 — Si l'on veut se faire un plan de conduite pour se bien porter et vivre long-temps, il faut le prendre dans la règle générale et non dans les exceptions : les exceptions sont séduisantes, mais elles sont trompeuses. Un homme a fait des excès toute sa vie, et il a vécu long-temps, voilà l'exception : si vous le prenez pour modèle, il y a cent contre un à parier que vous n'irez pas à cinquante ans.

39 — Ayant pour objet de donner quelques préceptes, pour prévenir des maladies ou des accidens qui les aggravent, pour avoir omis ou ignoré certaines précautions que l'expérience recommande à la prudence du médecin, j'indiquerai quelques cas où elles m'ont paru le plus indispensables.

40 — Prenant pour exemple les maladies éruptives, j'observe d'abord qu'il en est qui sont en général peu dangereuses dans leur cours ; et qui cependant donnent lieu dans la suite à des maladies consécutives, d'un caractère rebelle, qui quelquefois font périr le malade : telles sont la rougeole et la scarlatine.

41 — Ce qui dans ce cas-là nous expose à l'erreur, c'est la douleur de la maladie et son peu

de durée, qui nous faisant croire que la dépuration a été parfaite, nous persuade que nous sommes à l'abri de tous accidens dépendans d'elle.

42 — Cependant l'expérience nous démontre chaque jour le contraire; le nombre des victimes de notre sécurité est trop grand, pour que nous puissions révoquer en doute les sinistres effets des accidens consécutifs occasionnés par un reste de virus de ces maladies.

43 — Il est singulier, mais il est vrai, que quoique l'éruption ait été bien faite, et que la maladie ait suivi son cours régulièrement, la dépuration n'est pas entière et ne s'achève qu'avec le temps et certaines précautions dont le médecin doit user, pour aider la nature à expulser ces fractions dangereuses.

44 — Il paroît que dans la fièvre scarlatine, la dépuration ne s'achève que du trentième au quarantième jour : on l'estime parfaite lorsque la disquamation a cessé; cette longue disquamation est probablement l'effet des miasmes du virus, qui s'échappant par la peau, découpent l'épiderme par leur âcreté, et la font tomber en écaille.

45 — Pendant tout le temps que dure la disquamation, si le malade s'expose à l'air exté-

rieur, même pendant les plus grandes chaleurs, l'air par son ressort crispe les pores, arrête l'excrétion de l'humeur scarlatine, d'où il résulte fièvre aiguë, suppression d'urine, enflure générale, qui quelquefois font périr le malade en trois ou quatre jours.

46 — Sur une quinzaine d'individus qui ont éprouvé de semblables accidens, pour n'avoir pas fait une assez longue résidence dans l'appartement, je n'en ai perdu qu'un seul; tous les autres ont été sauvés par le traitement uniforme que je leur ai fait.

47 — Ce traitement consiste à appliquer le plus tôt possible un vésicatoire à chaque jambe, à donner au malade un bouillon apéritif deux fois par jour, dans lequel on a fait bouillir de la dent de lion, du cerfeuil, de la chicorée amère; à donner quelques tasses d'une boisson diurétique, telle que la décoction de petit houx, ou autre diurétique doux. La fièvre toujours très forte ne s'étend guère au-delà de deux ou trois jours : lorsqu'elle a cessé, les urines reprennent bientôt leurs cours, et l'enflure se dissipe assez promptement : la guérison s'achève en peu de jours.

48 — Quant à la personne dont la mort a été causée par l'irrégularité de cette maladie, voici

l'historique des accidens qui ont précédé ce triste événement. Mlle R..., âgée de treize à quatorze ans, étant dans une pension de cette ville, eut dans le courant de mars 1812, un accès de fièvre assez fort, accompagné d'un violent mal de gorge. Ayant égard à la saison, on pouvait présumer que l'affection étoit catarrhale. Le lendemain elle fut transportée en voiture chez ses parens pour y être soignée ; il tomboit une pluie abondante dans ce moment. Le jour qui suivit son transport (c'étoit le troisième de la maladie) il parut une éruption au visage, au bras, à la poitrine, que je pus assurer être la fièvre scarlatine. Je prescrivis le régime convenable, et la maladie, les jours suivans, sembla suivre son cours assez régulièrement. La fièvre qui avoit diminué au moment de l'éruption, avoit entièrement cessé le cinquième jour, et la maladie paroissoit terminée. Deux jours après il survint quelques douleurs d'estomac, perte d'appétit, diminution dans les urines : elle dormit néanmoins parfaitement la nuit suivante ; mais dans la journée les douleurs d'estomac reparurent, les urines furent rares, point de fièvre, et pas la moindre enflure. J'avois conseillé des boissons apéritives et diurétiques, et je croyois d'un jour

à l'autre voir disparoître ces symptômes, que je regardois comme peu de chose. Cependant il survint des vomissemens; alors j'appliquai un vésicatoire à chaque bras. Je dois dire que la malade dormoit bien toutes les nuits, et que les accidens ne la fatiguoient que dans le jour: mais tout à coup une nuit, après avoir dormi jusqu'à quatre heures du matin, elle fut pour la première fois subitement prise d'un violent mal de tête avec une fièvre très forte (j'observe que la veille je l'avois trouvée si bien que je ne devois pas la voir ce jour-là); une toux pressante succéda: dans la soirée elle étoit à l'agonie, et mourut dans la nuit le quatorzième jour à dater de celui de l'éruption.

49 — J'ai dit plus haut que c'est le seul malade que j'aie perdu sur une quinzaine que j'ai vus aux prises avec les accidens dépendans de la répercussion de l'humeur scarlatine. Cette jeune personne est aussi la seule qui ait eu des symptômes différens: ils étoient plus doux chez elle, et n'étoient pas les mêmes. Du moment où les douleurs d'estomac se sont manifestées, il n'y a pas eu la moindre fièvre jusqu'à l'accès qui l'a emportée en moins de vingt-quatre heures. Elle dormoit bien toutes les nuits, et ce malheureux événement que je n'attendois

pas, m'a laissé le regret de n'avoir pas appliqué les vésicatoires à l'instant même où les douleurs d'estomac ont commencé, quoiqu'il soit bien incertain, si ce moyen eût été capable de les prévenir: tant les maladies sont perfides et quelquefois rebelles à tous les secours de la médecine, quand une cause quelconque a arrêté ou suspendu la dépuration qui doit s'opérer par les seuls mouvemens de la nature! J'ai toujours pensé que le transport quoiqu'en voiture, un jour de pluie, avoit été la principale et peut-être l'unique cause des accidens qui ont fait périr la malade.

50 — La rougeole est encore une maladie peu dangereuse dans son cours, de courte durée, quoiqu'assez fatigante par la toux qui la précède, l'accompagne, et se prolonge après qu'elle est passée, par l'affection des yeux et le mal de gorge; mais tout cela n'est rien auprès de l'état chronique, et souvent mortel dans lequel elle jette, lorsque par quelque cause que ce soit, une partie de l'humeur s'est jetée sur les organes intérieurs, et principalement les poumons où le plus ordinairement elle exerce sa fureur.

51 — Les deux causes les plus ordinaires de ces états fâcheux consécutifs, sont, l'une pour s'être exposé trop tôt aux impressions de l'air extérieur,

l'autre, pour avoir négligé l'emploi suffisant des purgatifs à la fin de la maladie. L'expérience a prouvé à tous les praticiens que la rougeole est une des maladies où ils produisent les meilleurs effets en évacuant ces fractions dangereuses de l'humeur éruptive qui existent encore dans le corps après que la maladie est terminée. Je me rappelle à ce sujet une épidémie de cette maladie, qui fut très-répandue dans toute la ville, il y a une dixaine d'années, et où tous ceux qui furent infectés conservèrent une inflammation aux deux yeux après la maladie, laquelle inflammation s'affoiblissoit chaque fois qu'on donnoit un purgatif; ce qui obligea de les répéter cinq à six fois pour obtenir la guérison totale. Je me rappelle aussi que ceux qui se refusèrent aux évacuans, conservèrent leurs yeux malades, jusqu'à ce qu'enfin éclairés par l'expérience des autres, ils se soumirent au même traitement.

52 — Lorsque malgré tous les soins qu'on a donnés à un malade, on peut présumer que la crise n'a pas été complète, comme lorsque la toux se prolonge au-delà du temps ordinaire, il convient dans ce cas de lui placer un vésicatoire à un bras, de l'entretenir pendant trois à quatre

mois, et de lui en faire prendre une demi-pinte de lait par jour.

53 — Pour faire juger de toute la malignité de l'humeur de la rougeole, lorsqu'elle se jette sur les organes intérieurs, je rapporterai une observation bien capable d'inspirer la pensée de se mettre à couvert de ses ravages, par tous les moyens que l'on croit propres pour arriver à cette fin.

54 — En 1767, j'étois chirurgien à l'Hôtel-Dieu, et de service dans les salles des fiévreux, lorsqu'un enfant d'une douzaine d'années, atteint d'une rougeole confluente, périt le troisième jour de l'éruption par la rentrée subite de la maladie. Je le fis porter à l'amphithéâtre, où l'ayant ouvert, je reconnus tous les viscères du bas-ventre dans l'état naturel; mais ayant ouvert la poitrine, quelle fut ma surprise de trouver le poumon droit fondu en totalité, et réduit en une espèce de purée purulente, d'une couleur jaunâtre et un peu claire! L'âcreté de l'humeur avoit dissout tout le parenchyme du poumon, ainsi que les bronches, à l'exception des premières divisions, qui étoient disséquées et rongées en partie. Je ne crois pas qu'on puisse supposer qu'il existe un principe mor-

bifique ; capable de produire en vingt-quatre heures un effet plus destructif que celui-là.

55 — Cette observation qui date de quarante-cinq ans, me fait faire une réflexion : c'est que lorsque les faits sont d'une nature extraordinaire, ils gravent des impressions si profondes dans la mémoire, que le temps ne peut ni les effacer, ni les affoiblir; les petites circonstances s'évanouissent, mais les traits principaux se conservent. Je n'ai tenu aucune note de ce cas-là, et il m'est aussi présent que s'il avoit eu lieu dans les derniers temps. Cette réflexion m'en suggère une autre, qui constate avec quelle facilité quelques personnes perdent le souvenir des maux qu'elles ont soufferts. Il m'est arrivé plus d'une fois dans la société de parler à quelqu'un, d'une maladie que je lui avois traitée douze à quinze ans auparavant, et qui ne s'en rappeloit aucunement, et que je ne remettois sur la voie qu'en lui retraçant toutes les circonstances principales et accessoires. Ce contraste paroît bizarre dans le premier moment, mais il me semble qu'on peut l'expliquer par des raisons plausibles : car, s'il est avantageux à un médecin qui aime son état, de se rappeler des faits de pratique instructifs, il ne convient pas moins à tout le monde de

repousser des idées affligeantes, qui ne retracent à l'imagination que le souvenir des sensations douloureuses qu'on a éprouvées dans le temps qu'on étoit malade.

56 — Il existe une maladie généralement répandue dans nos climats, dont on ne guérit jamais entièrement, et qui dans le cours de la vie affecte les neuf dixièmes de la population, on la divine aisément, c'est le rhumatisme. Tant de causes conviennent à la génération de cette maladie, qu'on doit s'estimer heureux, lorsqu'on arrive à la fin de sa carrière sans en avoir été atteint.

57 — Les causes les plus ordinaires sont l'impression du froid, lorsqu'on a chaud, les habitations humides dans des maisons nouvellement bâties, la pluie reçue sur le corps, si on ne se change promptement, les transpirations supprimées, si l'on n'a soin de les rétablir le plus tôt possible; un genre de vie trop sédentaire, l'abus du vin, des liqueurs, celui des femmes, la suppression des règles dans les dernières, celle des hémorroïdes, la rentrée des éruptions, des maladies de la peau, et bien d'autres causes que l'on ignore; car il n'est pas rare de voir des gens atteints de rhumatisme, sans savoir ni

pourquoi, ni comment ils ont donné lieu au développement de cette maladie.

58 — Il n'entre pas dans mon plan d'indiquer le traitement de cette maladie, lequel est varié et subordonné à plusieurs circonstances, mais bien d'avertir ceux qui ont le bonheur d'en être exempts, d'éviter autant qu'il dépendra d'eux tout ce qui pourroit y donner lieu : car il est affligeant de porter avec soi le principe d'une maladie dont on ne peut jamais guérir entièrement, et qu'on ne peut adoucir que par des privations et des précautions continuelles.

59 — La connoissance des maladies, la distinction des espèces, la manière de les traiter, sont les vrais attributs d'un bon médecin ; il est fâcheux qu'il faille consumer tant de temps pour parvenir à posséder ces qualités à un degré éminent.

60 — Cette difficulté tient à l'immensité des maladies qui affligent l'espèce humaine; et lorsque, par de profondes méditations et une longue expérience, on a acquis quelque droit à la reconnoissance des hommes, on éprouve encore un sentiment pénible, en pensant qu'il en existe contre lesquelles l'art ne peut offrir aucune ressource; mais lorsqu'on a donné des soins dans une maladie dangereuse, et qu'on

est assez heureux pour voir le malade renaître, pour ainsi dire, à la vie, on trouve une grande satisfaction, dans un événement qui répand la joie et le bonheur dans le sein de toute une famille.

61 — Il est fâcheux que ce plaisir soit souvent troublé par l'ignorance de ceux qui entourent et soignent les malades, et qui, par un régime au-dessus de leurs forces, les rejettent dans un état toujours pire que celui dont ils viennent à peine de sortir.

62 — Pour éviter les rechutes, il ne suffit pas que le médecin prescrive chaque jour la qualité et la quantité d'alimens, qu'il croit nécessaires pour réparer graduellement les forces ; il faut encore que les mercenaires chargés de l'exécution fassent plier leur amour-propre en se soumettant ponctuellement aux ordres qui leur sont donnés à cet égard.

63 — Il est plus difficile qu'on ne pense de contenir dans de justes bornes les femmes qui, par état, se dévouent au service des malades : prises dans les classes inférieures de la société, élevées avec tous les préjugés populaires, elles portent dans l'exercice de leur profession les petitesses de l'orgueil, les prétentions du savoir, et tous les attributs de l'ignorance.

64 — Ce n'est pas que quelquefois on ne puisse imputer le retour de la maladie à diverses autres causes entièrement indépendantes du régime et des soins qu'on administre aux malades.

65 — Une nouvelle fâcheuse, la frayeur, la colère, ou toute autre passion qui ébranle fortement le système nerveux, peuvent porter un tel désordre dans l'économie animale, que le malade retombera d'autant plus sûrement, d'autant plus fortement, qu'il sera plus ou moins avancé dans sa convalescence.

66 — Une autre cause assez fréquente des rechutes que j'ai éprouvées moi-même, et à laquelle on ne fait pas assez d'attention, c'est l'habitation dans la convalescence de l'appartement où l'on a essuyé la maladie.

67 — Les miasmes morbifiques qui émanent sans cesse du corps d'un malade dans le long cours de sa maladie, imprègnent tous les meubles, tout ce qui est à son usage; et lorsque la maladie est terminée, l'air ambiant de la chambre les enlève successivement, le convalescent les respire; ils exercent de nouveau leur empire sur un corps affoibli qui manque de force pour les repousser.

68 — J'ai fait cette expérience sur moi il y a

douze ans, dans une fièvre rémittente des plus dangereuses, où j'eus une rechute après dix jours de convalescence, sans qu'il y eût eu la plus petite faute commise dans le régime. Je réchappai par miracle; j'étois sur le point de retomber une seconde fois, lorsque j'eus l'idée que c'étoit mon appartement qui mettoit obstacle à mon rétablissement. Quoique très-foible, quoiqu'au milieu de l'hiver, je me fis transporter dans une autre maison, où sept heures de sommeil consécutif dans la nuit, me donnèrent la preuve que je ne m'étois pas trompé. J'ai toujours été convaincu, que si je fusse resté chez moi, j'aurois essuyé la maladie une troisième fois, à laquelle j'aurois succombé inévitablement par l'extrême foiblesse où j'avois été réduit.

69 — C'est donc un point des plus importans, de soustraire autant qu'il est possible les convalescens, à la suite de grandes maladies, à l'influence des miasmes morbifiques dont l'appartement et tout ce qu'il renferme sont pénétrés. Quant à ceux qui ne pourroient pas quitter leur maison, ils feront encore bien de changer de chambre si la chose est possible.

70 — Si l'on vouloit m'objecter qu'il est rare que ceux qui servent les malades, contractent

leurs maladies, à moins qu'elles ne soient contagieuses, je répondrois qu'il y a une grande différence à faire entre la force répulsive d'une personne qui se porte bien, et la réaction presque nulle d'une personne affoiblie par une longue maladie; je dirois que, selon la loi des affinités, les effluves du malade ayant plus de rapport avec ses humeurs qu'avec celles des autres, il les doit attirer plus fortement.

Sur les femmes enceintes, accouchées, et sur les enfans.

71 — On doit chez les femmes distinguer avec soin les maladies qui tiennent à l'état de grossesse, d'avec celles qui n'en dépendent pas; dans le premier cas, les secours de l'art sont inutiles; ils peuvent même devenir nuisibles. Ces maladies se dissipent d'elles-mêmes dans le cours de la grossesse, et quelquefois ne cèdent qu'après l'accouchement; dans le second cas, on traite les maladies avec les ménagemens qu'exige la grossesse.

72 — Les femmes en général éprouvent dès les premiers jours de la grossesse des symptômes nerveux, qui se manifestent par des spasmes, des maux de cœur, desenvies de vomir, des défaillances, quelquefois une salivation fréquente

Ces symptômes disparoissent au troisième ou quatrième mois de la grossesse, quelquefois ils se prolongent. Ces symptômes ont beaucoup de rapports avec les accidens qui surviennent aux filles dans le cas de suppression de leurs règles. Cette conformité dépendroit-elle des impressions du flux menstruel, qui, n'ayant pas d'issue, est retenu en grande partie dans les vaisseaux de la mère ? Impressions qui diminuent à mesure que l'enfant prend plus d'accroissement, et que la circulation a des rapports plus étendus entre elle et son enfant.

73 — Une seule fois j'ai vu une femme enceinte de son premier enfant, dont les symptômes se maintinrent en s'aggravant jusqu'au huitième mois; cette femme fut réduite dans l'état de marasme le plus complet; elle n'avoit vécu jusque-là qu'avec quelques cuillerées de bouillon et de sirop de capillaire, son estomac se refusant à toute autre substance. Je craignois qu'elle ne pérît. Cependant à cette époque l'appétit reparut et fut en augmentant, l'embonpoint revint aussi; elle accoucha à son terme heureusement.

74 — Il y a néanmoins un assez grand nombre de femmes délicates par tempérament, dont la santé s'améliore, et se fortifie dans l'état de

grossesse. J'en ai connu une qui étoit toujours malade, languissante, et qui ne jouissoit d'une brillante santé que du moment où elle étoit enceinte; dès qu'elle se portoit bien, elle annonçoit sa grossesse : elle ne s'est jamais trompée, quoiqu'elle ait fait une douzaine d'enfans. J'en ai connu une autre qui usoit du tabac, et pour qui l'aversion de cette poudre annonçoit la grossesse, et qui, au moment même où elle étoit accouchée, en redemandoit, et le prenoit avec avidité.

75 — Comment se peut-il que des effets diamétralement opposés, puissent émaner de la même cause ? Les lois de la physiologie sont en défaut pour rendre raison de ces contradictions. Mais il est tant d'autres phénomènes dans la nature, qui échappent à notre sagacité, et sur lesquels le moyen le plus sûr pour ne pas se tromper, 'est de garder un profond silence.

76 — Beaucoup de femmes enceintes se trouvent bien de prendre de temps en temps des bains domestiques : celles qui sont pléthoriques ont besoin d'être saignées une ou deux fois dans le cours de la grossesse ; mais il est rare que la saignée soit bien placée avant le cinquième mois : j'observe qu'il est des femmes foibles, très-peu sanguines, auxquelles la saignée seroit

contraire, et que par cette raison on exposeroit à se blesser si l'on usoit de ce moyen.

77 — Il est bon, dans le dernier mois de grossesse, de donner un léger purgatif, une fois seulement: c'étoit la méthode de MM. *Pouteau* père et *Charmetton*, célèbres accoucheurs; ils m'ont assuré s'être bien trouvés de cette pratique; ils pensoient que c'étoit un moyen de prévenir les maladies qui, trop souvent, compliquent les suites de couche.

78 — Dans le moment où une femme vient d'accoucher, il y a plusieurs petites précautions à prendre qui paroîtront minutieuses à ceux qui n'ont pas été témoins des accidens auxquels on s'expose lorsqu'on les néglige.

79 — L'accident le plus redoutable et le plus effrayant, est la perte de sang qui survient après l'accouchement; elle vient quelquefois à si grands flots que la femme périroit dans un quart d'heure si on tardoit un instant à lui porter les secours que son état exige.

80.— Il existe plusieurs causes déterminantes de ces pertes, 1°. le défaut de contraction de la matrice qui, ne revenant pas sur elle-même, laisse béants les orifices des vaisseaux de la matrice qui étoient abouchés avec le placenta; 2°. un état d'agitation et de raréfaction dans le

sang de la femme, qui le fait échapper rapidement par une voie qu'il trouve ouverte; 3°. des fragmens d'arrière-faix déchirés et restés implantés dans la matrice après l'extraction de ce corps.

81 — Quelquefois la perte utérine se manifeste bientôt après l'extraction de l'arrière-faix; le sang se précipite et sort en abondance : cet état reconnu à l'instant, on y remédie de suite. Il arrive parfois qu'un caillot de sang tombe sur l'orifice de la matrice, le bouche entièrement; pour lors la perte est intérieure, la matrice se remplit, s'enfle comme un ballon; on n'est averti de cet état que par la défaillance de la femme; en portant la main sur le ventre on le trouve d'un volume considérable, et l'on a la certitude d'une perte d'autant plus dangereuse qu'elle étoit masquée.

82 — Pour remédier à ce danger, il faut se hâter de porter la main avec douceur dans la matrice, et la vider de tous les caillots qu'elle contient; lorsque cette opération est terminée, il faut légèrement titiller le fond de la matrice avec un doigt; elle ne tarde pas à se contracter sur la main; alors on la retire, et la perte est arrêtée définitivement.

83 — Quant aux pertes fluantes au-dehors, on

sait qu'on y remédie avec des compresses d'oxicrat, appliquées froides sur le bas-ventre, sur les lombes; quelquefois même on est obligé d'appliquer de la glace pilée sur les mêmes parties, et d'introduire un morceau de glace dans le vagin. Ce qu'il y a de surprenant dans ces cas-ci, c'est que les femmes, qui sont presque mourantes dans le moment où la perte est arrêtée, ne laissent pas que de se remettre assez promptement, pourvu toutefois qu'on observe le régime convenable les premiers jours.

84 — Après avoir éprouvé souvent ces sortes d'accidens, qui chaque fois me donnoient autant de peine que d'inquiétude, je réfléchis sur les moyens qu'on pourroit employer pour les prévenir; je les mis en usage, et je réussis au point que, depuis cette époque, il m'est rarement arrivé d'être dans le cas de remédier à une perte de sang de femme en couche. Je les indiquerai ici, persuadé que ceux qui suivront la même marche, n'auront qu'à se louer des résultats qu'ils en obtiendront.

85 — Ces moyens sont simples, ils ne sont presque rien; mais ils sont tout, puisqu'ils sont bons : ils tournent sur un double pivot, tem-

pérer l'effervescence du sang, faciliter les contractions de la matrice.

86 — Dans tous les temps, même dans le fort de l'hiver, à l'instant où une femme étoit accouchée, je faisois éteindre le feu dans sa chambre, je ne lui laissois qu'un drap sur elle, et si le temps étoit froid, une légère couverture. Je la mettois dans une position presque horizontale, en sortant les carreaux, et ne lui laissant qu'un traversin pour appuyer sa tête : j'avois attention que le bouillon qu'on donne de suite à l'accouchée ne fût que tiède; j'attendois toujours pour extraire l'arrière-faix, que la nature s'expliquât par des contractions douloureuses de la matrice : j'ai quelquefois attendu une heure et même davantage; l'expérience m'avoit appris que lorsqu'on se presse d'attirer l'arrière-faix, il résulte deux inconvéniens capables de déterminer les pertes. Le premier, le défaut de contraction de la matrice, qui, n'étant pas suffisamment revenue sur elle-même, ne peut froncer les orifices par où s'écoule le sang; le second est que lorsqu'on extrait un arrière-faix avant que la matrice tende à l'expulser, il arrive souvent qu'il en reste des fragmens attachés à la matrice, qui, venant ensuite à se détacher, donnent lieu à des

pertes cousécutives ; ajoutez encore qu'on peut courir le risque de casser le cordon, et même celui de renverser la matrice.

87 — J'avois observé que les pertes se manifestent presque toujours dans la première heure après l'accouchement, et j'avois pris l'habitude de ne me retirer qu'après que cette heure étoit écoulée. Il faut bien que je dise que relativement au peu de couverture que je laissois aux femmes, une demi-heure après, si elles n'avoient pas assez chaud, je faisois ajouter un supplément. Lorsque tout alloit bien, on les transportoit dans leur lit deux ou trois heures après l'accouchement; alors on rétablissoit le feu dans la chambre.

88 — Il importe aussi de ne pas perdre de vue l'enfant à l'instant où il vient de naître; quelque bien portant qu'il paroisse, il est exposé à perdre la vie, si par hasard il est atteint d'un des deux accidens dont je vais parler, si l'on n'y remédie promptement.

89 — Le premier est l'effet de l'interruption de la circulation du sang de l'enfant avec sa mère: le cordon étant lié, il arrive quelquefois que l'enfant a trop de sang, ce que l'on reconnoît à la couleur de son visage, qui devient rouge, ensuite violet et presque noir; il mourroit apo-

plectique, si l'on ne se pressoit de couper la ligature, et de laisser couler du sang jusqu'à ce que la couleur du visage soit devenue naturelle; on relie alors le cordon, et le danger est passé.

90 — Dans le second cas, presque tous les enfans mourroient de suffocation si on n'avoit pas la précaution de les mettre dans une position qui facilitât l'expulsion des matières glaireuses qu'ils rendent par la bouche le premier jour de leur naissance. J'ai souvent été obligé d'abandonner la mère avant qu'elle fût délivrée de son arrière-faix, pour donner des secours à l'enfant prêt à suffoquer, par le reflux des glaires dans le larynx qui l'empêchoient de respirer; cet accident n'arrive que lorsqu'on a couché l'enfant sur le dos, au lieu de le coucher sur le côté, la tête un peu plus élevée que le tronc, seule position qui permet l'écoulement de ces matières hors de la bouche. Dans ce cas on prend l'enfant, on le tient dans une situation où la face regarde la terre; le poids des glaires les ramenant en devant, on en facilite la sortie en les attirant avec un doigt introduit dans la bouche; par ce moyen l'enfant est bientôt rétabli.

91 — Je ne veux pas omettre un avis en faveur

des nouveau-nés, dont j'ai l'expérience, et que je crois très-avantageux, c'est celui de les purger le jour même qu'ils viennent au monde. On sait qu'ils sont sujets à des tranchées souvent très-violentes, et qui se prolongent quelquefois trois ou quatre mois : elles font le désespoir des nourrices par l'insuffisance des moyens qu'on emploie pour les calmer. Peut-être sont-elles l'effet d'un reste de méconium qui irrite les intestins, et qui ne se dissipe que peu à peu. Il m'est démontré qu'en purgeant les nouveau-nés, ils ont peu ou point de tranchées, parce qu'on enlève en un seul jour des matières qui les irritent, et ne s'évacuent d'elles-mêmes qu'avec beaucoup de temps. Le purgatif que j'employois étoit le sirop de chichorée composé, donné depuis une demi-once jusqu'à une once, selon le volume et la force évaluée de l'enfant ; on mêle la dose avec une cuillerée à bouche d'eau tiède, on en donne deux cuillerées à café à la fois de temps en temps jusqu'à ce que la dose soit achevée.

92 — Quelques enfans prennent la jaunisse peu après la naissance ; cette affection n'est pas dangereuse, elle se dissipe d'elle-même en peu de jours.

93 — La maladie qui fait la guerre la plus cruelle

aux enfans dans les trois premiers mois de leur vie, ce sont les convulsions. Il y a telle femme assez malheureuse pour perdre tous ses enfans par cette cause-là, ce qui me fait insister encore plus sur la nécessité de purger les nouveau-nés, dès qu'ils ont vu le jour.

94 — Il y a une vingtaine d'années que je fus appelé par une dame accouchée depuis huit jours, qui nourrissoit son enfant, lequel étoit dans un état convulsif de tout son corps. Entre autres soins que je lui donnai, je saisis un instant favorable pour lui faire avaler une demi-once de sirop de chicorée composé, mêlé avec autant d'eau; en moins d'une demi-heure les convulsions cessèrent et ne reparurent plus : trois heures après on donna encore deux gros du même sirop; ce remède évacua l'enfant convenablement, et le lendemain il se porta parfaitement bien. Il n'en fut pas ainsi de la mère qui faillit à mourir d'une maladie qui dura quarante jours, et qui fut causée par la forte révolution que lui avoit faite la crainte de voir périr son enfant.

95 — A peine le temps ordinaire des convulsions est-il passé, que le travail de la dentition commence. Il y a bien des variétés à cet égard : j'ai vu des enfans qui mettoient toutes leurs

dents sans s'en apercevoir, mais le plus grand nombre en est fort tourmenté; quelques-uns périssent dans ce pénible travail; plusieurs sont réduits à un état de dépérissement extraordinaire. J'ai toujours observé qu'un des meilleurs moyens pour calmer leurs crises de douleurs, étoit de les promener au grand air : on doit aussi avoir l'attention de ne donner aucun remède qui puisse supprimer la diarrhée qu'ils ont quelquefois très-forte et très-long-temps; il est permis de la modérer lorsqu'elle jette l'enfant dans l'épuisement; on y réussit en donnant quelques grains de magnésie auxquels on mêle un grain de rhubarbe en poudre.

96 — Je dois observer que toutes les nourrices presque sans exception, imputent aux vers les maladies causées par la dentition; cependant les enfans à la mamelle sont très-peu sujets à avoir des vers. Sur des milliers d'enfans que j'ai vus malades, je ne me rappelle pas d'en avoir vu plus de trois qui aient rendu des vers avant d'être sevrés.

97 — Il est bien vrai que du moment où les enfans sont sevrés, ils sont, en général, très-incommodés par ces insectes; il convient donc de ne pas négliger de donner des antivermineux toutes les fois qu'on soupçonne la pré-

sence de ces hôtes incommodes et quelquefois dangereux, au point de faire périr les enfans, lorsqu'ils sont en grand nombre.

98 — J'ai néanmoins acquis la certitude que l'existence des vers dans les premières voies, peut être supportée sans causer aucune incommodité. Voici une observation qui ne laisse aucun doute à cet égard : Il y a vingt-cinq ans qu'ayant été chargé d'inoculer la petite vérole à deux enfans, frère et sœur de l'âge de quatre et cinq ans, je m'informai d'une tante qui les élevoit s'ils étoient sujets à avoir des vers : elle me dit que ces deux enfans n'avoient jamais eu la moindre indisposition, et qu'ils n'avoient encore pris aucun remède. Comme, dans l'inoculation, je suivois la méthode de *Camper* et de *Gatti*, de ne faire aucune préparation lorsque les sujets se portoient bien, je les inoculai sans autre cérémonie. Mais, à huit jours de l'opération, la fièvre d'invasion s'étant déclarée à l'un et à l'autre à la même heure, je les trouvai l'un et l'autre très-fatigués par une toux continuelle, que je présumai être occasionnée par des vers dans les premières voies; en conséquence, je leur fis prendre à chacun une forte dose de lemitochorton qui leur fit rendre à tous les deux une quantité de vers dans la

journée; la toux cessa entièrement, et la maladie eut la plus heureuse issue.

99 — Cette observation nous apprend que les vers dans certaines circonstances de l'état de santé, peuvent être supportés sans causer le moindre dérangement; mais aussi qu'ils picotent les boyaux, à l'occasion d'un accès de fièvre qui change les dispositions du corps en un état qui leur convient moins; ce qui donne lieu à des accidens nerveux qui décèlent leur présence.

100 — D'après un fait aussi positif, je pense qu'il convient chaque fois qu'on est appelé pour voir un enfant malade, de prévenir les effets de la complication vermineuse, en donnant un remède contre les vers. Si la maladie est causée uniquement par les vers, elle cesse par l'action du vermifuge; dans le cas contraire, on traite la maladie qui reste, un vermifuge donné dans la supposition des vers ne pouvant pas aggraver une maladie dépendante d'une autre cause.

101 — En avouant qu'il est indispensable de donner les remèdes convenables pour détruire les vers chez les enfans, j'estime que ce cas excepté, on doit peu les médicamenter dans la plupart des maladies auxquelles ils sont

sujets. Le *vis medicatrix naturæ* est assez puissant chez eux, pour triompher en général du principe morbifique : les remèdes un peu actifs, tels que les évacuans, les énervent par leur propriété débilitante. On doit pour tous les âges en user sobrement, mais plus encore pour les enfans.

102 — En réfléchissant sur cette quantité de maladies qui dévorent la moitié de l'espèce humaine dans le premier âge de la vie, je conclus avec M. *de Buffon* que la première enfance et l'extrême vieillesse se ressemblent beaucoup, sous le rapport de la fragilité du corps et de la foiblesse d'esprit, avec cette différence que la marche est en sens inverse : l'un tend au développement, l'autre à la destruction.

OBSERVATION

SUR UNE FIEVRE SCARLATINE.

La personne qui fait le sujet de cette observation, est une petite fille appartenante à mon fils; elle avoit quatre ans et demi à l'époque où elle est tombée malade. La marche irrégulière de cette maladie, la bizarrerie de ses symptômes, sa longueur, sa terminaison par un dépôt critique le soixante-huitième jour, présentent un ensemble de phénomènes assez piquans dans l'histoire des maladies éruptives, pour me décider à publier le journal de celle-ci, que j'ai tenu exactement; m'étant établi auprès de cet enfant dans la maison de campagne où elle étoit avec sa mère, et lui ayant fait le sacrifice de toutes mes autres affaires, pour être plus à portée de lui donner mes soins, dont j'ai été amplement dédommagé par le plaisir inexprimable que j'ai eu en la voyant se rétablir parfaitement.

Le 6 du mois d'août 1811, j'examine *José-*

phine Morel, et j'aperçois une éruption générale sur son corps, que je juge être la fièvre rouge ou scarlatine ; elle avoit éprouvé la veille un accès de fièvre fort léger, mais au moment où l'éruption a été faite, la fièvre a disparu : la maladie a duré trois jours sans incommoder l'enfant qui a continué à se bien porter jusqu'au 16 du mois qui étoit le neuvième. Comme je suis dans l'usage d'empêcher les personnes qui ont eu cette maladie de s'exposer à l'air extérieur, pendant trente à quarante jours que dure la desquamation, j'avois défendu expressément que la petite malade ne sortît de l'appartement. Mais le 15 du mois l'enfant échappe à la surveillance de la bonne, passe dans un cabinet, où une croisée à l'exposition du nord étoit ouverte, et y reste plus ou moins de temps. Le lendemain, dixième de la maladie, l'enfant prend à cinq heures du soir un accès de fièvre violent ; il se manifeste un engorgement considérable aux amygdales fort douloureux. Le lendemain 11, à huit heures du matin, l'ayant trouvé dans le même état que la veille, j'applique un vésicatoire à chaque jambe ; je prescris des boissons adoucissantes, une diète sévère, et je préviens que nous sommes menacés d'une bouffissure générale.

Le 12, je lève les vésicatoires; peu de fièvre; diminution dans l'affection de la gorge.

Le 13, la fièvre n'existe plus; l'engorgement des amygdales est dissipé : commencement de bouffissure au visage; urines diminuées; prescription de bouillons apéritifs, et d'une tisane diurétique avec le petit houx.

Le 14, l'enflure devient générale, et se continue le 15 et le 16.

Le 17, l'enflure diminue; les urines augmentent.

Le 18, l'enflure se dissipe totalement.

Le 19, l'enfant prend un laxatif composé d'une once et demie de sirop de chicorée et d'une once et demie de manne; ce minoratif ne produit aucun effet.

Le 21, le purgatif répété avec addition d'un gros de follicules; deux petites selles dans la journée; une légère bouffissure se manifeste au visage sur le soir; les urines diminuent de nouveau le lendemain. Cet état se prolonge le 22 et le 23.

Le 24, les urines reviennent; l'enflure se dissipe.

Le 25, les urines sont abondantes; l'enfant a bon appétit, et dort onze heures sans se réveiller la nuit suivante.

Le 26, je vois la malade à huit heures du matin;

elle a toutes les apparences de la santé ; elle s'est réveillée avec gaîté ; elle demande tous ses joujoux, déjeûne de bon appétit, en ma présence, avec des confitures, s'amuse toute la matinée, s'endort à midi jusqu'à deux heures, et se réveille avec l'accès de fièvre le plus redoutable que j'aie vu de ma vie, accompagné d'oppression, de toux, de douleurs de poitrine, balonnement du bas-ventre considérable. Je crus que l'enfant périroit dans la nuit. Seconde application de vésicatoires ; les premiers appliqués avoient été séchés à l'époque des purgatifs, parce qu'ils irritoient l'enfant.

Cet accès se prolonge avec intensité toute la nuit et le jour du lendemain, et se termine le soir par deux selles de diarrhée bilieuse : la fièvre, dès ce moment, a pris le caractère de rémittente. Les paroxismes ont été violens, s'affoiblissant le matin, redoublant le soir avec plus ou moins de toux, de douleurs dans la poitrine, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, quelquefois dans les deux à la fois, de balonnement dans le bas-ventre, avec douleur à l'hypocondre droit.

Cet état a duré sept jours, et pendant tout ce temps les urines avoient repris leur cours ; il y avoit deux ou trois selles bilieuses par jour. Les vésicatoires ont été entretenus ; la maladie aban-

donnée à la nature : les loochs, boissons adoucissantes, cataplasmes appliqués sur le ventre; c'est tout ce que l'art s'est permis de faire. Une seule fois la toux étant extrêmement précipitée, on s'est permis de donner une demi-dose de lémitochorton ; ce qui l'augmenta beaucoup : on eut recours au diacode qui la calma soudainement. Le septième jour de cette fièvre, qui étoit le trente-deuxième de la maladie, l'accès fut des plus violens; je crus la crise faite : pendant deux jours la fièvre manqua ; tous les symptômes disparurent. Le trente-cinquième, un accès qui survient sur les six heures du soir, détruit nos espérance; la fièvre se prolonge jusqu'à sept heures du matin ; rémission jusqu'à onze qu'un redoublement reprend et va s'unir à celui du soir, qui dure toute la nuit : la maladie se soutint dans cet état jusqu'au trente-neuvième, où il y a eu de nouveau suspension de la fièvre et des symptômes qui l'accompagnent : ces espérances sont détruites le quarante-deuxième, où la maladie recommence avec plus d'intensité. J'ordonne une cuillerée à café de sirop de quinquina toutes les trois heures. Il y a eu régulièrement deux ou trois selles un peu bilieuses, depuis le premier jour de la fièvre jusqu'à présent. Mais depuis ce moment la maladie prend un caractère plus grave ; les pieds,

les jambes, les cuisses deviennent œdémateuses; la maigreur du reste du corps devient affreuse : un troisième redoublement se joint aux autres; les rémissions sont courtes; la toux est quelquefois pénible, fréquente, deux ou trois jours de suite; ensuite elle cesse pour revenir encore. L'enflure des extrémités inférieures devient au point de produire des phlyctènes; les urines sont crues et abondantes. Enfin, le cinquante-troisième, la diarrhée change de nature; elle est séreuse, grisâtre, colliquative : l'enfant est à toute extrémité. Je me détermine à donner le quinquina en substance; six prises de vingt grains chacune sont prises dans vingt-quatre heures pendant sept jours de suite : dès le second jour de l'usage du quinquina, la diarrhée change de nature, et devient moins fréquente. Le quatrième jour de l'usage de ce remède, qui est le cinquante-septième de la maladie, le redoublement du matin manque; le cinquante-neuvième, un second redoublement manque aussi; le troisième résiste, prend sur le soir, dure toute la nuit. Le soixantième, point de fièvre; je crois la maladie terminée; le soixante-unième, à huit heures du matin, un accès survient avec une toux continuelle très fatigante, et qui dure plus de deux heures : dès ce jour-là, je suspends l'usage du quinquina, dont l'enfant

a pris quatorze gros en sept jours de temps ; l'accès dure vingt-quatre heures.

Le soixante-deuxième, point de fièvre.

Soixante-trois, la journée se passe sans fièvre; mais le soir, à sept heures, l'accès entre accompagné de la toux comme dans l'accès précédent. J'observe que dans ces deux accès j'ai donné du diacode pour calmer la toux qui exténuoit la malade.

Soixante-quatre, sans fièvre.

Soixante-cinq, sans fièvre.

Soixante-six, un accès prend à huit heures du matin, accompagné d'une toux continuelle ; le diacode ne la diminue pas ; elle dure trois heures et reprend sur le soir de la manière la plus pénible pour la malade et les spectateurs ; l'accès tombe dans la nuit.

Soixante-sept, sans fièvre ; on s'aperçoit seulement que l'enfant a un peu d'oppression, et tousse de temps en temps ; la nuit qui suit est assez bonne.

Soixante-huit, à huit heures du matin survient une toux précipitée, laquelle est bientôt suivie de la rupture d'une vomique crevée dans les bronches, et dont une grande partie a été rendue par l'expectoration le même jour. On peut évaluer à une grande verrée le pus rejeté par la toux

continuelle dans la première demi-heure qui suivit la rupture : cette grande évacuation affoiblit beaucoup la petite malade; elle fut très-abattue toute la journée. Cependant elle dormit quelques heures la nuit suivante.

Soixante-neuf, l'état de foiblesse fut si considérable ce jour-là, que deux de mes collègues qui me firent l'amitié de me faire une visite, (MM. *Thenance* et *Mothe*), conclurent, en s'en allant, que la pauvre enfant étoit sans ressource, et ne tarderoit pas à périr : la nuit qui suivit ne fut pas satisfaisante; la malade fut inquiète, dormit peu.

Soixante-dixième, à dix heures du matin, la toux précède et accompagne une nouvelle expectoration purulente aussi abondante que celle de l'avant-veille; la crise dure trois quarts d'heure; l'état de foiblesse augmente pendant la journée. A cinq heures du soir, troisième et dernière expectoration purulente qui dure vingt minutes. Le kyste ne s'est vidé complétement qu'à trois reprises différentes.

N'ayant aperçu aucun fragment du sac dans les matières expectorées, j'avois tout lieu de craindre le retour plus ou moins prochain de la vomique; je craignois aussi une phthisie consécutive, sur-tout en considérant le dépérissement

extrême dans lequel cette longue et cruelle maladie avoit jeté cet enfant. Cependant, je conservois aussi l'espoir que les parois du sac pourroient se rapprocher et se recoller, et qu'avec un régime convenable observé strictement et longtemps, on pourroit peut-être enfin obtenir le rétablissement de la malade. Mon espoir s'est réalisé; un succès complet a couronné l'œuvre, et amplement dédommagé le père, la mère et moi des inquiétudes mortelles auxquelles nous avons été livrés pendant soixante jours qu'a duré le danger de la maladie.

J'observe que, dans cette longue maladie, j'ai presque constamment soutenu l'enfant avec des bouillons, des crêmes de ris, d'avoine, de semoule; j'observe aussi que, huit à dix jours avant la rupture de la vomique, la malade avoit pris un appétit dévorant, et que j'étois obligé de lui donner une petite soupe de semoule de deux en deux heures le jour et la nuit, et d'intercaler un biscuit à la cuiller entre deux soupes. C'est à cette même époque où il ne revenoit qu'un accès de fièvre tous les cinquante à soixante heures : et j'avoue que jamais je n'eus l'idée qu'il se fît une collection de pus dans la poitrine. L'enfant étoit mieux; l'infiltration des extrémités inférieures se dissipoit peu à peu; les digestions se faisoient

bien; la diarrhée avoit cessé, et l'enfant poussoit une selle naturelle tous les jours. Il n'y avoit que ce maudit accès qui avoit résisté au quinquina qui revenoit de temps en temps, mais toujours en retardant de vingt-quatre heures, qui me fatiguoit. J'espérois toutefois le voir disparoître au premier jour. J'avoue que dans l'intermission le pouls étoit toujours vif; mais je pensois que c'étoit l'effet de la réaction qui a toujours lieu dans l'état de foiblesse causée par les longues maladies.

La vomique ayant été la voie dont la nature s'est servie pour opérer la crise de la maladie, on présume bien que tout accès de fièvre a cessé depuis le moment de son irruption. Il n'étoit plus question que d'employer les moyens les plus convenables pour réparer les forces insensiblement, et ceux qui pouvoient concourir avec la nature à rétablir les désordres de la poitrine, et prévenir de nouvelles vomiques et même la phthisie pulmonaire. Pour cet effet, je mis de suite l'enfant à l'usage du lait d'ânesse, qui toujours a bien passé; on commença par une petite dose, qu'on augmenta graduellement, et au dixième jour on le donna matin et soir; elle en a continué l'usage pendant trois mois : je lui fis préparer des bouillons de tortue, elle n'en voulut point; il fallut y renoncer; elle en refusa aussi le sirop : je lui fis

faire une forte décoction de lichen d'Islande qui ne fut pas de son goût. Alors je lui en fis faire une gelée bien saturée de sucre ; elle la trouva excellente ; elle en a consommé une dizaine de pots de six à huit onces. Ce qui est remarquable, c'est que depuis la troisième évacuation du pus, on n'a pas aperçu qu'elle ait rendu un seul crachat purulent : la toux a diminué chaque jour ; elle étoit généralement sèche, presque sans expectoration. La malade se plaignit pendant quelques jours d'une douleur de poitrine au côté droit, à la partie moyenne et inférieure, qui se prolongeoit à la partie postérieure. Cette douleur me donnoit de l'inquiétude, lorsque tout à coup elle disparut ; il n'en fut plus question : elle dura huit à dix jours ; un cataplasme anodin, appliqué trois jours de suite, l'avoit beaucoup calmée.

J'ai maintenu le régime de la soupe de semoule de deux en deux heures avec le biscuit intercalé pendant vingt jours ; ensuite on a passé à la laitance, au poulet pendant un mois. Ce régime a été observé et suivi avec la plus grande précision et beaucoup de constance ; il n'y a pas eu la moindre indigestion, heureusement, car elle eût peut-être été mortelle.

Je devrois, pour l'utilité publique, mettre en gros caractères que, sans le quinquina en sub-

stance, jamais l'enfant ne fût arrivé au terme de sa maladie. Jamais on ne fut réduit à un état de maigreur et de foiblesse aussi grand que celui où elle étoit, lorsque je mis ma dernière espérance dans cette poudre bienfaisante. Quoiqu'elle ait été encore bien malade après son usage, il n'est pas moins vrai que le quinquina a corrigé et modéré la diarrhée, qui, autant que la fièvre, l'avoit jetée dans l'épuisement; qu'il a affoibli les redoublemens fébriles; qu'il a réveillé l'appétit: toutes choses qui sans lui n'auroient pas eu lieu, et j'estime que l'enfant n'avoit pas six jours à vivre au moment où je le lui ai donné, si je n'avois pu absolument le lui faire avaler; j'en faisois de petits bols avec un peu de sirop que j'enveloppois avec de l'hostie mouillée, on les mettoit dans une cuiller d'eau, et à l'aide de ce préparatif ils passoient fort bien.

Le docteur *Gilibert*, mon ancien ami, qui eut la complaisance de venir voir un jour ma petite malade à la campagne, la trouva si mal, qu'il a été très-surpris de son rétablissement. Il m'en a demandé l'observation que je lui aurois remise il y a long-temps, si je n'avois préféré la lui offrir avec l'ouvrage qui la renferme.

Il n'est pas indifférent pour le lecteur que j'ajoute qu'il n'est resté à cet enfant aucune trace

de sa maladie : il y a quinze mois à présent qu'elle tomba malade. Ayant égard à la terminaison par une vomique, je pouvois craindre qu'elle restât avec une santé délicate, une poitrine foible. Au contraire, elle se porte mieux qu'avant, elle a grandi, pris beaucoup d'embonpoint, et elle jouit de la santé la plus parfaite ; ce qui ne laisse pas que d'être très-étonnant.

Quoique la vomique du poumon soit essentiellement une maladie dangereuse, et qu'elle soit mortelle toutes les fois que ne pouvant être expectorée, elle ne se prononce pas dans un point de la surface externe de la poitrine, de manière à pouvoir donner issue à la matière par l'opération de l'empyème ; cependant, il est prouvé par plusieurs observations que des personnes d'un âge mûr, atteintes de cette maladie, ont été radicalement guéries, après avoir rendu par l'expectoration, le pus et les débris du sac qui le renfermoit. J'aurois donc pu concevoir de grandes espérances dans le cas dont il est question, en considérant l'âge et la bonté du tempérament de ma petite malade, si elles n'eussent été contrebalancées par l'extrême foiblesse, l'excessive maigreur d'un corps entièrement décharné par la longueur de la maladie. Mais ce qui augmentoit beaucoup mes inquiétudes, c'étoit de n'avoir

aperçu aucun fragment du kiste dans les matières expectorées.

Le retour à la santé, ou pour mieux dire à la vie, dépendoit absolument de la plus grande précision dans le régime de la convalescence; il falloit donc faire chaque jour une évaluation juste de la qualité et de la quantité d'alimens nécessaires à la réparation graduelle des forces, le trop ou le trop peu pouvant devenir funeste. Le lait d'ânesse, dont elle prenait deux fois par jour, offroit le double avantage de nourrir et de contribuer à guérir l'affection de poitrine par ses propriétés pectorales : la gelée de lichen d'Islande, a, je crois, aussi beaucoup aidé au rétablissement; je la lui ai d'autant moins épargnée qu'elle en étoit très-friande. Ce n'est pas néanmoins d'après ce seul cas que je voudrois juger des vertus éminemment pectorales de cette mousse, puisqu'elle a été employée concurremment avec le lait d'ânesse, dont les preuves à cet égard sont faites depuis long-temps, et auquel on pourroit, sans trop de prévention, attribuer la meilleure part du succès dans cette circonstance. Mais, postérieurement à cette maladie, j'ai eu occasion de conseiller l'usage du lichen d'Islande pour une affection de poitrine, où il a eu tout le mérite de la guérison, puisqu'il a été employé seul,

immédiatement après l'usage du lait d'ânesse, qui cette fois n'avait pas produit le bien que j'en attendois. Je crois ce fait assez intéressant pour le placer ici, en observant qu'on ne peut reconnoître parfaitement les propriétés des diverses substances qu'on emploie dans le traitement des maladies, que lorsqu'on les donne seules; car quand on donne plusieurs choses à la fois, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer la part que chacune d'elles peut avoir eue à la guérison du malade.

Dans le courant d'avril de cette année 1812, j'ai été appelé pour voir Mad. G..., âgée de trente-six ans. Cette dame vouloit me consulter pour un mal de poitrine auquel elle est sujette depuis quatre à cinq ans, et qui revient périodiquement toutes les années : il se manifeste par une petite toux sèche, fréquente, des douleurs dorsales, le pouls fébrile, avec frisson tous les soirs, perte d'appétit, et un état de foiblesse qui s'accroît sensiblement d'un jour à l'autre. Ces symptômes, qui semblent menacer la poitrine, sont d'autant plus effrayans pour elle et sa famille, que madame sa mère est morte fort jeune d'une phthisie pulmonaire; cependant ils avoient toujours cédé assez aisément à l'usage du lait d'ânesse continué pendant cinq ou six semaines.

Mais, dans sa dernière attaque, ce lait si bienfaisant, qui lui avoit rendu la santé les années précédentes, n'a produit aucun effet avantageux, puisqu'il n'a nullement amendé les symptômes. Cette résistance à un moyen qui jusqu'alors avoit parfaitement réussi, me donnoit de l'inquiétude et me faisoit craindre de voir la malade éprouver le sort de sa mère, à peu près au même âge. C'est alors que j'ai substitué la gelée de lichen d'Islande au lait d'ânesse. Cette substance a amené un changement si prompt, si avantageux, que dès le troisième jour de son usage elle a éprouvé un bien-être si sensible, qu'elle a jugé que le progrès de la maladie étoit arrêté. Cinq pots, de sept à huit onces chacun, consommés dans une quinzaine, ont suffi pour la rétablir. Quelque temps après, elle a fait un voyage d'une quarantaine de lieues, qui l'a fortifiée; elle jouit à présent d'une très-bonne santé : si elle peut la conserver sans de nouvelles attaques, il faudra bien croire que le lichen, dans cette circonstance, a agi avec plus d'efficacité que le lait d'ânesse n'avoit fait les années précédentes; mais ce n'est que le temps qui pourra nous instruire à cet égard.

Je conviens que lorsque je conseillai cette gelée de lichen, après que le lait d'ânesse eut

échoué, je ne m'attendois pas à en retirer un effet aussi marqué, et surtout aussi rapide. C'est l'opinion que m'a donnée cette observation de la vertu pectorale du lichen d'Islande qui m'a décidé à la publier; car des faits de cette nature ne peuvent être ensevelis dans l'oubli qu'au préjudice de l'humanité. C'est dans le même esprit que je vais tracer l'histoire d'une maladie grave d'un autre genre, guérie, quoique livrée presqu'entièrement aux seuls efforts de la nature.

Depuis deux mois environ, il paroît dans cette ville des fièvres catarrhales d'un mauvais caractère, et qui ont coûté la vie à plusieurs de ceux qui en ont été atteints. Dans le nombre de ces malades, une femme des dernières classes du peuple, très-pauvre, apporta chez moi, il y a six semaines, une petite fille de six ans, qui étoit depuis trois jours en proie à cette maladie; c'étoit son unique enfant: elle craignoit de la perdre en l'envoyant à l'hôpital ; elle me pria de la soigner, et me promit de se soumettre à toutes les privations possibles pour pouvoir subvenir aux frais des médicamens qu'exigeoit la maladie : tant il est vrai que l'excessive misère ne peut étouffer les sentimens de la nature! Je lui promis de diriger le traitement, mais jusqu'au onzième jour je n'ai pu être que simple spectateur de la

marche de la maladie, l'enfant, pendant tout ce temps, n'ayant absolument voulu boire que de l'eau pure froide, telle qu'on la prenoit dans le seau. La fièvre étoit continue, très-forte, et augmentoit dans l'après-dîner. Les trois capacités ont été entreprises : le ventre a été tendu, ballonné, dur; à l'égard de la poitrine, il y a eu une toux aigre, fréquente, sèche, pénible à entendre; oppression vive le soir, diminuant le matin : du côté de la tête, l'enfant paroissoit absorbé; le neuvième jour il y a eu délire; le onze, l'état comateux a succédé : jusque là il y avoit eu insomnie, agitation toutes les nuits; la langue peu chargée, rouge dans ses bords, a commencé à brunir et à devenir sèche à cette époque. Alors j'ai cru devoir faire ce qui étoit indépendant de la volonté de l'enfant : je lui ai fait appliquer un vésicatoire à chaque jambe. La veille, qui étoit le dixième, le ventre s'étoit ouvert par une diarrhée qui s'est soutenue plus de quinze jours après que le danger de la maladie a été passé; pendant tout son cours, je n'ai pu observer ni les urines, ni les selles, la petite malade faisant tout sous elle. Le treizième, la tête a paru se dégager. Pour la première fois, l'enfant a consenti à avaler quelques cuillerées de bouillon : la fièvre s'est maintenue assez vive jusqu'au dix-septième, la

toux également; le dix-huitième, l'enfant étoit mieux, et depuis cette époque la fièvre a diminué sensiblement chaque jour : le ventre s'est ramolli et tendoit même à se retirer. Le dix-neuvième, j'ai commencé à faire donner des crèmes de riz; l'appétit s'est développé peu à peu : on a proportionné aux forces la quantité d'alimens par une augmentation progressive. L'enfant est encore un peu foible, mais il est à l'abri des rechutes que je redoutois infiniment, parce qu'il est très-difficile de faire entendre raison au peuple sur le régime (1).

Voilà un exemple bien frappant des ressources de la nature dans les maladies les plus graves ; car cet enfant non seulement n'a pris aucun remède, mais pas même une seule tasse d'infusion quelconque; l'eau froide a été pendant dix-sept jours l'unique substance reçue dans son estomach, à laquelle on a joint un peu de bouillon depuis le moment où il a consenti à en prendre. La médecine ne peut dans cette cure réclamer en sa faveur que l'application des vésicatoires, qui, je l'avoue, a pu être d'une grande utilité.

---

(1) Une observation de cette nature vaut bien la peine que je dise que depuis que je l'ai rédigée, l'enfant a repris toutes ses forces et jouit d'une parfaite santé.

Ce n'est pas sans quelque regret que je fis appliquer ces vésicatoires ; car si je n'eusse craint de compromettre la vie de l'enfant, je m'en serois abstenu pour goûter la satisfaction de voir une maladie aiguë des plus dangereuses guérir avec l'usage de l'eau froide, exclusivement à tous les procédés curatoires de la médecine.

Je me garderai bien de conclure d'un tel fait que l'on doit abandonner toutes les fièvres aiguës uniquement aux efforts de la nature, mais seulement qu'il est bien difficile de saisir les véritables indications qui permettent ou qui exigent l'emploi des moyens actifs, surtout par rapport à la saignée et aux évacuans.

J'ai vu souvent des gens jouissant d'une bonne santé qui s'imaginoient que, pour la conserver, il falloit les uns se faire saigner, les autres se purger de temps en temps, et qui par ce moyen dérangeoient l'équilibre dans lequel elle consiste, et se rendoient malades pour avoir procédé dans l'intention de prévenir la maladie. Il n'est pas un praticien qui n'aït été dans le cas de faire la même observation. Je conviens bien que les remèdes pris dans l'état de santé, et que le public appelle remèdes de précaution, ne causent pas ordinairement des maladies dangereuses, mais ils altèrent les fonctions du corps quelque-

fois assez fortement, et pour un temps assez considérable.

Or si des remèdes de cette espèce, pris inutilement dans l'état de santé, peuvent porter quelque trouble dans l'économie animale, on peut juger des ravages qu'ils peuvent causer dans une fièvre aiguë, s'ils sont donnés dans un temps inopportun. J'observe encore, à l'occasion de ces remèdes de précaution pris dans la santé, ou lorsqu'elle est foiblement dérangée, qu'il existoit dans cette ville un usage généralement adopté, qui avoit pris naissance dans la supposition gratuite qu'un seul purgatif mettoit les humeurs en mouvement, d'où l'on tiroit la conséquence qu'il en falloit un second pour achever de les évacuer.

Il m'a paru qu'en général c'étoit ce second remède qui dérangeoit le plus fortement l'équilibre; car assez souvent le premier n'apporte pas des changemens sensibles dans les dispositions du corps; et si quelquefois il les modifie dans le sens inverse du but qu'on se propose, d'autres fois aussi il ajoute quelque chose au bien-être, mais trop rarement, pour ne pas regarder comme un abus condamnable la facilité avec laquelle on autorise une pratique fondée sur un raisonnement populaire des plus absurdes.

Heureusement ce préjugé s'affoiblit chaque

jour et tend visiblement à sa destruction. Le point le plus difficile et le plus important dans l'emploi des remèdes évacuans sera toujours de fixer des règles assez précises pour éviter les erreurs dans l'application qu'on en fait au traitement des maladies, et surtout à celui des fièvres aiguës de toutes espèces.

TABLE.